BnF Gallica

# Les étangs / Gustave Droz

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Droz, Gustave (1832-1895). Auteur du texte. Les étangs / Gustave Droz. 1875.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
**utilisation.commerciale@bnf.fr**.

LES

# ÉTANGS

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

# OUVRAGES DU MÈME AUTEUR

---

MONSIEUR, MADAME ET BÉBÉ, 74e édition. 1 vol. 3 fr.

LE CAHIER BLEU DE Mlle CIBOT, 27e édition. — . 3

ENTRE NOUS, 34e édition . . . . . — . 3

AUTOUR D'UNE SOURCE, 18e édition. . . . — . 3

BABOLAIN, 22e édition . . . . . — . 3

UN PAQUET DE LETTRES, 7e édition. . . . — . 1

UNE FEMME GÊNANTE, 17e édition. . . . — . 3

---

Paris. — J. CLAYE, imprimeur.

GUSTAVE DROZ

# LES
# ÉTANGS

PARIS

J. HETZEL ET Cie, ÉDITEURS

18, RUE JACOB, 18

Droits de traduction et de reproduction réservés.

# LES ÉTANGS

## I

« Raoul, dis-je tout en galopant, est-ce que nous allons continuer longtemps de ce train-là? A combien sommes-nous de chez toi?

— A deux ou trois lieues, mon ami, pas davantage ; dépêchons, dépêchons. »

Il rentra la tête dans le col de sa

peau de bique, fit sentir l'éperon à son cheval, qui n'en avait pourtant pas besoin, et patata, patata, nous voilà montant la côte à fond de train.

Je commençais à être furieusement agacé : nous étions partis dès le matin pour chasser le renard, en dépit des avertissements du baromètre. Le temps était devenu exécrable ; naturellement, nous n'avions pas pu chasser, les chiens étaient au diable et depuis une grande demi-heure, la pluie me cinglait le visage.

Au haut de la côte, nous fûmes salués par un épouvantable coup de tonnerre. Je m'arrêtai court et regardai derrière moi : le ciel était noir comme un four et de gros nuages endiablés nous poursuivaient avec un acharnement croissant.

« Mon cher garçon, fis-je avec aigreur, il faut absolument trouver un abri. J'ai une rivière dans le dos, un torrent dans mes bottes...

— Un abri! Crois-tu que cela soit si facile à trouver?

— Gagnons du moins ce bouquet de bois qui est dans la vallée. N'est-ce pas un bouquet de bois que j'aperçois là-bas à travers la pluie?

— Tiens, au fait, voilà une idée. C'est là, si je ne me trompe, qu'habite l'Américain. Allons-y, mon cher. »

Et ce diable de Raoul se lança comme un véritable fou, descendant la côte au grandissime trot, quoique le sol argileux et détrempé fût prodigieusement glissant et que son cheval fût très-peu sûr du devant. Jolie

bête d'ailleurs, mais dont je n'aurais pas voulu pour rien : de l'acier dans les jarrets, du coton dans les épaules ; pointant au bourdonnement d'une mouche, horriblement sur l'œil, naturellement... un cheval à se faire tuer. Précisément l'idéal de mon ami Raoul. Singulier garçon! Il n'y mettait ni forfanterie, ni orgueil : l'imprudence était instinctive chez lui; il s'y complaisait, s'y trouvait à l'aise. Au collége, où nous passâmes près de dix ans ensemble, ses folies sont restées légendaires. Il me faisait trembler et je m'étais attaché à lui en raison même des inquiétudes qu'il me causait. On eût dit que j'avais pour mission sur cette terre de protéger ses jours.

Lorsqu'à la fin de nos études nous dûmes nous séparer, je lui fis mes adieux comme à quelqu'un que l'on ne doit plus revoir. Il me semblait impossible qu'il ne se rompît pas le cou à son premier pas dans la vie. Il n'en fut rien pourtant.

Une année environ avant cette chasse manquée dont je parlais il n'y a qu'un instant, j'étais en chemin de fer me rendant à Fontainebleau. Le train venait de s'ébranler et sortait déjà de la gare assez rapidement; j'allongeais mes jambes et je dépliais mon journal, lorsque tout à coup j'entends des cris. Je me précipite à la portière et je me trouve face à face avec mon ami Raoul, accroché, suspendu dans le vide, et riant comme un fou. De

loin le chef de gare et les employés gesticulaient avec violence.

« Raoul, mon ami, m'écrai-je en le saisissant au collet.

— Darthel, toi! Ah! par exemple! Veux-tu bien me lâcher, que j'entre chez toi. »

Et, en effet, le plus aisément du monde et en moins de temps qu'il n'en faut pour le raconter, il avait passé par la fenêtre et était assis à côté de moi.

« Je suis arrivé un peu en retard, dit-il en s'installant. Mais quelle bonne chance, te retrouver, mon brave Auguste! »

Il me serrait les mains, me regardait de la tête aux pieds avec une affectueuse curiosité qui réveilla en moi le souvenir de notre vieille

camaraderie. Bientôt nous eûmes retrouvé l'intimité d'autrefois; je sus que depuis cinq années, son père et lui, retirés tous deux des affaires, étaient venus s'installer dans cette jolie vallée de la Sorne qui confine à l'Orléanais et à la Sologne. Leur propriété avait de l'importance et l'habitation où ils vivaient en famille était des plus confortables et des mieux aménagées. Je sus que sa jeune femme était blonde et charmante; que son bambin avait comme son père d'étonnantes dispositions pour se faire casser les reins; que leur chasse était superbe et qu'on me recevrait à cœur ouvert. Je promis en le quittant d'aller lui faire une visite et c'est par suite de cette promesse que je me trouvais descen-

dant au grand trot la côte des Landes et me dirigeant vers la demeure de l'Américain.

J'éprouvai un certain soulagement lorsque nous fûmes dans la vallée. Nous prîmes à droite et bientôt j'aperçus un vieux pont en ruines, mais conservant encore sous le lierre et la mousse une apparence monumentale tout à fait en désaccord avec le chemin étroit et défoncé qui y aboutissait. Quoique par cette pluie battante je ne fusse guère en goût d'observation, je remarquai cependant à la clef de voûte de l'une des deux arches un de ces larges écussons tapageurs et superbes que l'on sculptait si bien au commencement de Louis XV. Quant à l'autre arche, elle était complète-

ment effondrée. La rivière était d'ailleurs si peu profonde que nous pûmes la passer à gué sans la moindre peine.

« Voici un sentier qui doit nous mener chez notre bonhomme, fit Raoul après un moment d'hésitation.

— Comment, malheureux, tu ne sais même pas le chemin?

— Je n'ai jamais mis les pieds chez lui. C'est un original, un sauvage qui ne veut voir personne, voilà tout ce que j'en sais, et je ne suis pas assez curieux pour faire six grandes lieues dans le simple but de présenter mes devoirs à un pareil ours. Il est très-possible, je ne te le cacherai pas, qu'il nous laisse à la porte... Tiens, voici très-probablement la place des anciens étangs. »

Le terrain s'affaissait en effet sur une vaste étendue envahie depuis longtemps par la lande. Rien de plus sauvage que ce pays : un sol inculte, de maigres buissons et de temps en temps un chêne isolé, noueux, ramassé sur lui-même et craquant sous l'effort du vent. Bientôt nous eûmes pénétré dans ce bouquet de bois que j'avais aperçu du haut de la colline et quelques minutes après nous nous arrêtions devant un grand mur noirâtre et moussu qui servait d'enceinte à la propriété de l'Américain.

Il était évident que l'ermite de ces lieux devait recevoir peu de visites, car le sentier qui longeait cette sombre clôture était à peine tracé. A chaque instant nous devions écarter

les branches et les ronces qui nous barraient le passage, et c'est en se faufilant au milieu des fourrés que l'on arrivait à une porte assez large et fort basse dont l'un des battants, presque complétement envahi par le lierre, semblait avoir pris racine. Porte de prison, de forteresse, de cloître, chancelante, vermoulue, rapiécée en maints endroits à l'aide de planches à peine rabotées.

« C'est ici, fit Raoul en frappant du manche de son fouet. »

Immédiatement un chien se mit à aboyer avec rage, et pendant quelques instants il nous fut impossible d'obtenir d'autre réponse que celle-là.

Cependant j'étais glacé sous cette pluie diluvienne qui me transperçait,

en sorte que perdant patience, j'appelai de toute la force de mes poumons.

Bientôt nous entendîmes un bruit de sabots s'approchant de la porte, et une voix chevrotante, éraillée, nous cria dans un patois à peine compréhensible :

« Il n'y a pas d'auberge ici. »

J'allais répliquer, mais je m'adoucis immédiatement en entendant la barre s'abaisser et la clef grincer dans la serrure.

« Vous savez bien, la mère, que nous ne viendrions pas vous déranger s'il y avait une auberge dans les environs, vous le savez bien, fit Raoul d'une voix douce et conciliante. »

La porte s'ouvrit et nous aper-

çûmes une petite vieille à la face stupide qui nous dévisageait. Elle avait relevé sa jupe par-dessus sa tête pour traverser la cour et sous son jupon trop court on voyait ses jambes brunes et noueuses comme un vieux sarment de vigne. Au bout d'un moment elle comprit enfin que nous n'étions pas des voleurs de grands chemins ; et, désireuse aussi probablement de ne pas rester plus longtemps exposée au déluge, elle nous laissa passer.

Il est impossible de trouver quelque chose de plus pittoresque et de plus charmant que le spectacle qui s'offrit alors à nos yeux.

Imaginez un tout petit manoir à moitié en ruines, perdu, noyé dans la plus insoumise des végétations et

comme dévoré par elle. On l'eût pris sans peine pour le château de la belle au Bois dormant et c'était à se demander si quelque fée coquette et amoureuse de l'imprévu n'avait pas disposé elle-même ces paquets de fleurs et contourné ces lianes. Cette demeure étrange, aux fenêtres barricadées, aux mansardes bouchées et qui semblaient prêtes à se rompre sous l'étreinte des plantes qui les enlaçaient, avait été construite au XVII^e^ siècle, du moins en partie, car on distinguait à première vue certaines parties datant d'une époque bien antérieure, tandis que d'autres étaient au contraire de construction plus récente. A gauche en particulier, se dressait une tourelle à pans coupés dont on devinait les

élégants détails sous le manteau de lierre qui la recouvrait, son toit pointu se perdait dans les branches d'un chêne séculaire et vers son milieu une étroite fenêtre à meneaux, encore munie de ses petites vitres à losanges enchâssées de leurs vieux plombs, vous regardait curieusement. Tout près de la tourelle, une porte basse, étroite, sorte de cave à moitié bouchée par le tronc d'un énorme figuier fléchissant sous le poids des années, branlant, craquant au vent et de tous côtés soutenu par des étais presque aussi vieux que lui.

En somme, le pavillon Louis XIV avait été en quelque sorte greffé sur les ruines d'un petit castel Renaissance et plus tard, au commence-

ment du XVIII^e^ siècle, il avait été remanié lui-même en beaucoup de ses parties ; mais je ne vis tout cela clairement que beaucoup plus tard, lorsque je pus examiner à loisir. A première vue j'eus tout simplement l'impression d'un ensemble délicieux et la sensation de cette saveur particulière aux reliques du passé, ensevelies sous leur crasse, comme on dit, et rencontrées par hasard dans le taudis d'un brocanteur.

Cependant la vieille femme avait attaché nos chevaux sous un misérable hangar qui était adossé au mur. Elle alla fouiller derrière un amas de débris sans nom et rapporta deux minces poignées de foin qu'elle étala généreusement devant nos pauvres bêtes.

Cela fait, elle nous examina encore avec une défiance visible, marmotta je ne sais quels lambeaux de phrases incompréhensibles :

« Eh bien, venez vous chauffer dans la cuisine, » dit-elle enfin.

Et traînant ses sabots à travers les flaques d'eau, elle nous conduisit vers la petite porte basse que j'avais remarquée près du vieux figuier.

Nous entrâmes dans une vaste salle enfumée, un peu sombre et dallée comme une sacristie. Les arcs de la voûte, composés de doubles nervures élégantes comme des tiges de roseau, venaient se confondre au centre du plafond en une clef de voûte pendante, rendue informe, malheureusement, par les plâtrages dont on l'avait couverte!

Il y avait sans doute sous cette masse de plâtre quelque signe nobiliaire, écu ou devise, que l'on avait cru sage de dissimuler sous la révolution. Mais ce qui me frappa d'abord en entrant dans cette salle, c'est l'énorme cheminée en pierre qui en occupait tout le fond et formait comme une pièce à part. Elle n'était pas remarquable par la profusion et la richesse de ses détails, mais exquise par l'harmonie de ses lignes et la justesse de ses proportions. Ses pieds-droits étaient composés de trois colonnettes délicates, accouplées et terminées en guise de chapiteau par une simple couronne de chardons très-découpés. Ce détail eût suffi à lui seul pour me prouver que ce joli monument datait de la

seconde moitié du XVe siècle ; l'ensemble d'ailleurs confirmait absolument cette révélation. Époque charmante où apparaissent les premières élégances touffues et joyeuses de la belle Renaissance. Ce n'est encore qu'une lueur et comme le reflet rosé d'un soleil qui se lève. Il y a alors dans l'architecture française une sorte de frisson, analogue à celui d'une belle fille qui prépare sa toilette de bal.

La partie inférieure du manteau de la cheminée était décorée dans toute son étendue par une frise haute de $0^{m},40$ environ et représentant une chasse au sanglier. Ce délicieux bas-relief, admirable de conservation, fouillé comme une dentelle, ciselé comme la garde d'une épée princière,

avait été coloré autrefois. J'avoue qu'à la vue de cette merveille j'oubliai l'état pitoyable où m'avait mis l'orage. N'était-il pas révoltant qu'un pareil bijou fût resté ignoré de tous et comme enfoui dans la demeure d'un paysan stupide et à moitié sauvage. Et cependant il devait y avoir chez cet homme une sorte de respect instinctif, un goût inné pour les jolies choses. Les énormes chenets en fer forgé sur lesquels la vieille venait de jeter un fagot étaient entretenus avec un soin qui indiquait plus que de la propreté ; un grand et fort beau crucifix en ivoire, entouré de son cadre Louis XIV, était pendu au mur et placé soigneusement à son jour ; le fauteuil en cuir avec son haut dossier, ses oreillettes,

ses bras polis et arrondis par l'usage, ressemblait à celui d'un châtelain. Dans un coin, près de la fenêtre, à côté d'un tourne-broche monumental qui depuis bien longtemps n'avait pas servi, j'aperçus une rangée de livres déposés sur une planche; et m'étant approché de cette humble bibliothèque, tandis que Raoul et la vieille servante soufflaient le feu à pleins poumons, je fus assez surpris de reconnaître des volumes dépareillés de la belle édition des œuvres de Rousseau publiée à Genève en 1782, avec les jolies gravures de Moreau, grandes marges, reliures pleines..., puis le *Montaigne,* de 1739, l'*Imitation de Jésus-Christ,* un livre des *Confessions de saint Augustin,* l'*Almanach de la cour* de l'an 1750 et

le *livre des Postes* avec le double L royal sur le dos.

Bien évidemment le vieil Américain avait trouvé dans le grenier de la maison ces livres, ces objets curieux et il les avait conservés sans se douter le moins du monde de leur valeur artistique. Il n'en est pas moins vrai qu'un paysan français n'en eût pas fait autant. Il eût vendu ces vieilleries. Il n'eût eu aucune envie, par exemple, de conserver ce beau fusil damasquiné d'argent et muni de sa joue en cuir, qui n'était plus bon qu'à figurer dans une vitrine et que je voyais accroché au mur. Il eût échangé contre une commode en acajou ce petit bonheur du jour, vieillot, flétri mais charmant, avec ses cuivres intacts et ses petits clous

à fleur. Le paysan français n'eût eu aucun respect pour ces souvenirs du passé dont la valeur vénale pouvait lui procurer quelques écus. L'Américain, au contraire, les avait gardés, entretenus avec soin, avait trouvé un plaisir instinctif à en orner sa demeure. J'avoue qu'à part moi; je me sentais pour cet homme une certaine sympathie.

Tout en faisant ces réflexions, je m'étais assis devant le feu qui flambait joyeusement et je commençais à être entouré d'un nuage de vapeur, lorsqu'au fond de la pièce une petite porte étroite que je n'avais pas remarquée, s'ouvrit en grinçant et nous vîmes apparaître un grand vieillard voûté, maigre, appuyé sur un bâton et chaussé de gros sabots qu'il traî-

nait avec effort sur les dalles de la salle. Il avait d'ailleurs la mise d'un vieux paysan peu fortuné : sa blouse, son pantalon étaient extrêmement usés et couverts de pièces disparates. Le col de son gilet et celui de sa chemise étaient d'une hauteur inaccoutumée et sa vaste casquette de loutre, d'où s'échappaient ses longs cheveux blancs, achevait de donner à son accoutrement un aspect vraiment comique. Toutefois, il avait dans sa démarche tant d'aisance et de simplicité, une dignité si grave et si naturelle, qu'on pensait, en le voyant, à tout autre chose qu'à sourire.

Il fixa sur nous ses petits yeux brillants, se découvrit lentement, et nous dit d'une voix faible et avec un accent

anglais très prononcé : « Je vous salue, messieurs, soyez les bienvenus. »

Puis il s'approcha de son fauteuil, empoigna les bras et s'assit.

« Excusez-nous, lui dis-je, d'avoir autant insisté pour nous réfugier ici, mais nous étions tellement mouillés... soyez sûr que sans cette tempête nous n'aurions pas forcé, pour ainsi dire, votre porte. »

Ce qui m'agaçait, c'est que le vieillard me dévisageait avec une étrange insistance, sans que son impassible physionomie exprimât le moins du monde qu'il eût compris le sens de mes paroles. Pas un muscle de son visage n'avait bougé.

Quant à Raoul, après avoir ôté sa peau de bique et s'être confortable-

ment installé devant la cheminée, il exposait successivement au feu toutes les parties de sa personne, aussi librement qu'il l'eût fait à son propre foyer.

« Vous ne savez pas sans doute, mon cher ami, fit-il en ôtant sa veste, que nous sommes voisins ; » — et il tourna vers notre hôte sa figure joviale et ouverte.

Celui-ci ne répondit rien, et avec beaucoup de gravité il se mit à repousser de sa canne les branchettes éparses devant le foyer en murmurant :

« Mouillés, vraiment très mouillés ; chauffez-vous, messieurs. »

Le vieillard avait été choqué bien certainement par la trop grande familiarité de Raoul. Je me hâtai de répa-

rer la chose en lui faisant mille compliments sur les charmes de sa demeure.

Cependant la vieille sorcière, qui éntrait en ce moment, apportant une bouteille et des verres, me dit en me touchant le coude :

« Parlez donc plus haut, vous voyez bien qu'il est sourd. »

L'étrange impassibilité de notre hôte m'était expliquée et je ne songeai plus qu'à élever la voix assez haut et à prononcer assez distinctement pour être compris et obtenir une réponse, car le bonhomme commençait à m'intéresser singulièrement. Je tenais absolument à savoir au juste quel prix il attachait à ces jolies choses dont il était devenu possesseur presque malgré lui. Peut-être

bien eût-il été enchanté de m'en céder quelques-unes, la chose était même plus que probable, de sorte que je sentais se réveiller en moi toutes les convoitises de l'amateur qui flaire une piste. C'est un sentiment pitoyable, mais absolument irrésistible ; que ceux qui ne l'ont jamais ressenti me lancent la première pierre. Il y avait là en particulier, tout près de moi, sur une planche, un chaudron en cuivre rouge dont l'anse tordue et ciselée me causait des éblouissements.

« Pourquoi donc, lui dis-je malicieusement, avez-vous conservé cette maison dans l'état où elle est?

— Je suis vieux, les réparations coûtent trop cher... tout cela durera plus longtemps que moi. »

Tout en disant cela, il emplit deux verres d'un petit vin transparent et doré et en versa quelques gouttes dans le troisième. Il prit celui-ci, ôta encore sa casquette et se soulevant avec effort :

« Messieurs, dit-il, je bois à vos santés.

— Voilà comment sont les paysans dans un pays libre, murmura mon ami Raoul.

Ce diable de Raoul ne laissait alors passer aucune occasion de mettre en évidence les bienfaits de la république, il en est revenu depuis. Ce qui est sûr, ce qui m'a frappé cent fois, c'est combien la vie des champs donne aux êtres les plus simples une sorte de dignité naturelle que l'on ne retrouve pas dans les villes.

« D'où vous vient tout ce que je vois-là? fis-je au vieillard.

— Vous dites, monsieur? »

Et il tendit l'oreille avec cette grimace particulière aux sourds. Je poursuivis en élevant la voix :

« C'est dans ce pays-ci que vous avez rencontré cette chaise, ce vieux chaudron?

— Oh; il est percé et ne peut plus servir, répondit-il avec un petit sourire moitié railleur, moitié méfiant. Ces vieilleries-là étaient dans la baraque quand je l'ai achetée. »

Évidemment il n'avait aucun goût et sous ces allures importantes se cachait le plus obscur des paysans.

« Vos titres de propriété doivent être furieusement intéressants... » et voyant qu'il était incapable de me

comprendre, je me retournai vers Raòul qui brûlait sa botte :

« Ces titres doivent être on ne peut plus curieux, lui dis-je. La salle où nous sommes remonte au XV^e^ siècle et si j'en juge par cette cheminée, elle devait faire partie d'un manoir seigneurial. On retrouverait aisément le nom du propriétaire en enlevant le plâtre qui cache cette clef de voûte. L'écusson et les armes de la famille sont bien certainement là-dessous. »

Quoique mon ami Raoul et le vieil Américain fussent absolument indifférents à ce que je disais, je continuai cependant, car j'étais plein de mon sujet et j'avais besoin de faire prendre l'air à mes idées.

« Vois-tu, cher ami, voici ce qui a

dû se passer : le petit manoir du XV^e^ siècle se trouva insuffisant vers le commencement de Louis XIV ; les mœurs étaient changées, la vie du seigneur n'était plus la même. Après avoir cherché vainement à l'agrandir on l'abandonna complétement, ou bien il fut utilisé comme rendez-vous de chasse et l'on construisit pour le remplacer un vaste château, aéré, au goût du jour enfin. Ce château doit exister encore dans le voisinage, à moins qu'il n'ait été demoli pendant la révolution ; et dans ce cas les ruines n'en sont pas loin. »

Raoul qui n'avait aucun goût pour l'archéologie, m'éclata de rire au nez.

« Et qu'est-ce que tu en sais? L'outrecuidance de tous ces ama-

teurs de vieilleries est véritablement quelque chose d'inouï. Donnez-leur une pierre grosse comme une noisette et ils vous feront le dessin de la maison, vous diront le caractère de ses habitants. Franchement, comment peux-tu savoir qu'au XVII^e^ siècle on a trouvé ce petit manoir insuffisant et qu'on l'a abandonné pour construire dans les environs un vaste château?

— N'as-tu pas remarqué, répondis-je avec beaucoup de calme, ce pont monumental que nous avons rencontré tout à l'heure? N'est-il pas clair que ce pont livrait passage à une route large et spacieuse qui elle-même conduisait à un château important. Cela est clair comme le jour, et ce qui prouve que ce n'était pas là

une simple route de grande communication entre une ville et une autre ville, c'est qu'elle n'existe plus : le jour ou le château fut démoli, rasé, la route devint inutile et disparut. Voilà pourquoi je demande où sont les ruines du château. Il est bien évident de plus que l'on n'aurait jamais eu l'idée sous Louis XIV de construire un pont semblable pour conduire à un petit manoir du XV^e^ siècle sans importance aucune et dont la seule archictecture aurait fait fuir les gens de ce temps-là. Il est vrai qu'au XVII^e^ siècle on fit ici quelques constructions. Sans doute une partie du manoir primitif était tombée en ruine et on voulut utiliser les pierres ; ce ne fut qu'une sorte de réparation et l'on n'eut d'autre but que d'élever

un pavillon, une demeure fort modeste destinée sans doute au régisseur du domaine.

— Tu parles comme un livre, fit Raoul en regardant à sa montre, mais nous abusons singulièrement dé l'hospitalité de notre hôte. »

Le vieillard, en effet, ne paraissait pas goûter beaucoup ma savante dissertation; soit qu'il ne comprît pas bien ce que je disais, soit qu'il y fût indifférent, il avait les paupières abaissées quoiqu'il ne dormît pas, car il donnait à chaque instant des signes évidents d'impatience.

« Eh bien, lui dis-je en élevant la voix et en profitant du moment où il venait d'ouvrir les yeux, n'est-il pas vrai que dans les environs se trouvent les ruines d'un château? »

L'Américain se redressa comme un homme qu'on arrache à ses réflexions et après m'avoir fait répéter ma question, il répondit avec une certaine brusquerie :

« Des ruines? je ne connais pas de ruines. Il y a les Trous aux Renards à une demi-lieue d'ici, est-ce cela que vous voulez dire?

— Qu'est-ce que c'est que ces trous?

— Oh! ce n'est pas curieux, cela ressemble à des souterrains, à des espèces de caves.

— Voilà précisément la preuve de ce que j'avançais, m'écriai-je en foudroyant d'un regard le sceptique Raoul.

— Tu es prodigieux, murmura-t-il en affectant de rire.

— J'ai le sens commun, voilà tout. »

Cinq minutes après nous étions à cheval. Il n'en est pas moins vrai que j'aurais donné beaucoup pour fouiller à mon aise dans la demeure du vieux bonhomme.

# II

A deux ou trois jours de là comme je chassais en plaine avec mon ami le notaire, le soleil se mit à chauffer si fort vers les midi que d'un commun accord, nous nous couchâmes bravement à l'ombre d'une haie pour y souffler un peu. L'occasion me parut excellente pour obtenir quel-

ques renseignements sur le petit manoir des Étangs et je me mis en devoir d'interroger l'honorable tabellion.

J'ai dit qu'il était mon ami et je n'hésite pas à le répéter, quoique à vrai dire, nos relations eussent à peine huit jours de date ; mais notre connaissance s'était faite dans une de ces circonstances particulières où cinq minutes suffisent pour faire de vieux amis.

Le lendemain de mon arrivée chez Raoul, en effet, je cheminais paisiblement sur la grande route après une longue promenade de découverte, lorsque j'aperçus un cheval, galopant au milieu d'un nuage de poussière et traînant après lui une masse de forme bizarre que l'éloignement.

m'empêchait absolument de définir. Était-ce une voiture, un traineau?... Ce qui est certain c'est que le galop de la bête était régulier quoique rapide et ne ressemblait nullement à celui d'un cheval emporté; j'attendis donc au milieu de la route et je distinguai bientôt deux jambes fort maigres dont les gros pieds s'agitaient en l'air. Les brancards du cabriolet que traînait le cheval s'étaient à moitié brisés, la voiture avait été projetée en arrière, de sorte que le fond de la capote traînait sur la route. Dans cette espèce de bénitier, un homme, renversé sur le dos, la tête en bas et les pieds en l'air, se démenait comme un diable.

Je pourrais exagérer les difficultés du sauvetage que j'exécutai là, mais

j'aime mieux avouer que je fus héroïque à peu de frais, le cheval me voyant immobile devant lui s'arrêta court et se laissa prendre par la bride sans se défendre le moins du monde :

« Êtes-vous blessé, monsieur ? dis-je en regardant les deux grosses bottes ?

— Je le suis dans mon amour-propre, mais pas autrement, répondit une grosse voix qui semblait sortir d'un soupirail de cave. C'est devant l'enseigne du marchand de tabac, comme à... Veuillez m'aider un peu, je vous prie... comme à l'ordinaire. »

Le malheureux avait besoin d'aide en effet; il était comme enfoui sous les couvertures et les coussins ; dans

sa chute, son chapeau s'était enfoncé sur ses yeux et, bien entendu, il avait mieux aimé rester dans cette position gênante que d'abandonner les rênes. J'eus peine à garder mon sérieux en contemplant le personnage qui se dressait devant moi : il était cravaté de blanc, chevelu comme Absalon, avait le nez prodigieusement court, et l'œil gauche à moitié fermé.

« Qu'est-ce que vous pensez de cela, me dit-il avec une expression d'un comique irrésistible?

— Mais je pense que vous auriez pu vous tuer.

— Je ne tiens pas à la vie. »

Il parlait avec une grande volubilité, sans arrêts, sans nuances aucunes, avec cette particularité, toutefois, que son visage et ses gestes

étaient en désaccord absolu avec le sens de ses paroles :

« Non, je ne tiens pas à la vie, mais je redoute le ridicule, étant notaire!

— Cela se conçoit; mais personne n'est à l'abri d'un accident de voiture ; remettez-vous, monsieur... vous avez là un cheval ombrageux... jolie bête d'ailleurs.

— Affreux animal, voulez-vous dire; depuis deux ans, il n'a pas manqué une seule fois de se cabrer devant cette enseigne! mais que voulez-vous, j'avais absolument besoin de sortir ce matin; impossible d'atteler Sara qui a des rhumatismes.

— Sara est votre jument, probablement?

— Bien entendu, une jument qui me vient de famille... Je vais donc

trouver M. Raoul et je lui dis : « Mon « cher ami, vous savez dans quel « état est Sara, soyez assez bon « pour me prêter Dartagnan.

« — Dartagnan? mais très-volon- « tiers, me répond M. Raoul avec son « obligeance ordinaire, seulement, « méfiez-vous du marchand de ta- « bac? »

« Je n'hésite pas et, à point nommé, devant l'enseigne du marchand de tabac, patatra, il pointe, il rue, fait un écart à droite, un écart à gauche, les brancards se brisent... je me trouve la tête en bas; naturellement mes idées se bouleversent, l'image de la mort m'apparaît comme une solution probable... Permettez-moi de vous embrasser, monsieur. Prisez-vous? »

C'est ainsi que j'avais fait du même coup la connaissance du tabellion et celle du cheval favori de Raoul, cet insupportable Dartagnan dont j'ai parlé précédemment.

Nous étions donc assis, le notaire et moi, à l'ombre d'une petite haie, les jambes allongées et causant comme de bons amis.

« Connaissez-vous, lui dis-je, dans les environs, une sorte de rendez-vous de chasse, de pavillon fort ancien et habité par un Américain?

— Oui, parfaitement : Jacques Dripper, sourd comme un pot. Mais c'est une masure que son château; oh! je le connais bien, à trois quarts de lieue d'ici, derrière le bois que vous voyez là-bas.

— Je croyais les Étangs dans une

toute autre direction. Et vous connaissez ce Jacques, Dripper?

— Je le connais sans le connaître. J'en ai entendu parler; son originalité, sa sauvagerie l'ont rendu célèbre dans le pays. Il y a six ou huit ans, — je venais de m'installer ici comme notaire, — j'eus occasion de me présenter chez lui, un original, habitant passagèrement le pays, m'ayant chargé de faire des offres à l'Américain pour l'acquisition de sa propriété.

— Comment, est-ce que vraiment il se déposséderait de ce bijou? Si cela était, je l'achèterais tout de suite.

— Vous plaisantez. La maison est en ruine, c'est un nid à rats, plus triste qu'un cimetière, à deux lieues

de toute habitation... vous plaisantez certainement.

— Non, sur l'honneur.

— Allons, vous êtes absolument comme cet original, qui me poussa il y a huit ans à faire cette fatale démarche. » Et comme je le regardais avec étonnement, il reprit : « Fatale en ce sens, que m'étant présenté chez Dripper avec toute l'urbanité désirable, et lui ayant dit deux mots sur l'affaire qui m'amenait, le furieux leva sur moi sa canne et après avoir ouvert la porte, lança son chien contre moi. Il n'est pas jusqu'à sa servante qui n'ait été avec moi d'une violence!... Ah! si vous voulez acheter les Étangs, vous ferez pas mal, je crois, d'attendre la mort de cet homme des bois. Je serais

étonné, d'ailleurs, qu'il en eût encore pour longtemps, car il doit avoir un âge incalculable.

— Est-ce qu'il habite ce pays-ci depuis longtemps?

— C'est sous le premier Empire, il me semble, qu'un mauvais vent le poussa de notre côté, vers 1808 ou 1810, autant qu'il m'en souvient. Il avait acheté la masure des Étangs et les six ou huit arpents qui l'entourent, d'un certain Nicaise Dumond qui mourut peu de temps après.

— Qui était-ce, que ce Nicaise Dumond?

— Ah je n'en sais absolument rien; il était sans doute propriétaire depuis fort longtemps.

— Vous devez avoir dans vos ar-

chives des papiers ayant rapport au passé de ce petit manoir?

— Je ne le crois pas; dans tous les cas j'ai bien peu de chose.

— Ce petit bien devait faire partie d'un vaste domaine dont le château a été rasé pendant la Révolution. Les caves du château existent encore au milieu des champs, à ce qu'il paraît.

— Oui, vous avez raison, j'ai aperçu de loin les excavations dont vous parlez, l'autre jour en me rendant au bois *du Mort*, à cause d'un procès en délimitation qu'a un de mes clients. Mais il n'y a pas seulement des excavations, j'ai cru remarquer des fossés très-nettement tracés.

— Vous avez dit le bois *du Mort?* Singulier nom.

— Oui, *du Mort*, en deux mots. Ce bois-là jouit d'une fort mauvaise réputation parmi nos paysans et il faut être un gaillard bien trempé pour le traverser la nuit. C'est quelqu'une de ces sottes superstitions, de ces croyances populaires, qui sont un si grand obstacle au progrès.

— Permettez, cher maître, je ne suis pas du tout de votre avis : il y a entre le passé et le présent une solidarité dont il est dangereux et un peu niais de vouloir effacer les traces. Ces superstitions, comme vous le dites, ne sauraient... »

Le notaire m'arrêta net en me posant la main sur le bras. « Votre chien est en arrêt, murmura-t-il, voyez, là, derrière le buisson. »

Presque au même moment, un liè-

vre superbe nous partit entre les jambes. Je tirai beaucoup trop bas. Mon notaire prit son temps, ajusta soigneusement et j'eus le déplaisir de voir l'animal rouler dans le sillon. On a beau dire, ces accidents-là sont contrariants. Je n'avais même pas tiré mon second coup; le sourire muet et énorme de cet homme ébouriffé me parut insupportable : « Voyez-vous, me dit-il paternellement et en faisant mine d'ajuster, quand un lièvre part, tirez toujours ainsi. » Le comique, c'est que je tire beaucoup mieux que lui; sans aucune fatuité, je lui rendrais des points. Mais, peu importe tout cela.

Le lendemain soir, nous fumions après le dîner sur la terrasse de mon ami Raoul, lorsqu'arriva le notaire.

Il venait fort souvent passer la soirée chez ses voisins, où l'on se livrait avec passion au jeu de dominos. Le cigare terminé, nous rentrâmes au salon et nous prîmes place autour de la table.

« Mon cher ami, me dit le notaire en ouvrant la boîte et en renversant les dés, j'ai cherché ce matin dans mes cartons au sujet de notre conversation d'hier. Comme vous l'aviez supposé, la petite propriété de l'Américain faisait partie avant la Révolution d'un domaine important, qui comprenait aussi le bois *du Mort* et s'étendait jusqu'au petit ruisseau qui limite la ferme de M. Raoul où nous avons chassé hier.

— Et les fameux fossés voisins des Étangs? fis-je.

— Ce sont bien ceux du château seigneurial. Quant au domaine, il fut sous la Révolution taillé, morcelé, haché en mille morceaux que se disputèrent les paysans émancipés. Chose assez étrange, il n'y eut dans le cas présent aucune réclamation lorsque le calme et la paix furent rétablis ; la famille d'Ouquenay était-elle éteinte ? ou bien...

— D'Ouquenay, m'écriai-je, mais c'est ma tante ? »

Tous ceux qui étaient là partirent d'un grand éclat de rire.

« Enfin, dit Raoul, il fait des révélations : sa tante a été morcelée en 93 ; de là son horreur pour la Révolution. C'est bien simple, mais c'est atroce, l'idée de cette malheureuse tante !...

— Mon cher garçon, je dois te prévenir que tu deviens inconvenant, puisque tu ne t'en aperçois pas toi-même. Je sais parfaitement ce que je dis : ma tante maternelle, dont je parlais:..

— Tu es furieusement chatouilleux, mon gentilhomme! Mais au fait, je la connais fort bien, ta tante maternelle ; n'est-ce pas elle qui venait au collége? Je la vois d'ici : haute comme un peuplier, veuve, toujours en noir, un nez prodigieusement aristocratique et du coton dans les oreilles. Tu l'appelais tante Grivault, à cette époque, comment en un plomb vil l'or s'était-il changé? »

Raoul avait des qualités de cœur tellement rares que j'avais toujours

passé par dessus ses défauts, mais j'avoue qu'en ce moment la pesanteur de la plaisanterie faillit me faire perdre contenance. Je me contins et je lui répondis :

« Ce que tu ne sais pas, c'est que cette tante Grivault, haute comme un peuplier, et qui d'ailleurs n'avait jamais été mariée, était une d'Ouquenay, une d'Ouquenay de Clairval.

— Alors ta mère était aussi une d'Ouquenay de Clairval?

— Pas le moins du monde, ma mère était une demoiselle d'Ambrun.

— Comment! les deux sœurs n'avaient donc pas le même père? Et puis enfin tu barbotes, mon cher ami, car...

— Raoul, je t'en prie, ta gaieté m'est insupportable...

— Eh bien, tu ne barbotes pas, mais il est clair que si ta tante est une demoiselle Grivault, c'est qu'elle est fille de M. Grivault, un simple prolétaire comme le notaire et ton serviteur.

— C'est pourtant fort simple, fis-je en touchant de mon doigt l'un des dés étalés sur la table : voici la branche des d'Ouquenay, cinq-trois, quatre-deux, bon. »

J'étais piqué et, chose fort ordinaire en pareil cas, j'étais d'autant plus désireux de rendre ma démonstration limpide que la question était moins claire pour moi.

« Ah! je crois comprendre, dit le notaire, madame votre tante était fille d'un second mariage.

— Mais non, pas le moins du monde, ne m'embrouillez pas. Tout cela était fort net dans mon esprit, il n'y a qu'un instant et avec toutes ces observations plus ou moins déplacées, on m'a fait perdre le fil.

— Tiens, voilà le double-six, cela va t'aider.

— Tu m'impatientes. Il y a la branche des d'Ouquenay d'Orchamp et celle des d'Ouquenay de Clairval ; or ma tante...

— Qui a été morcelée, pauvre chère dame!

— Ma tante, ou pour mieux dire ma grand'tante, la tante de ma mère...

— Il fait des concessions.

— Jamais je ne ferai de concessions à l'esprit révolutionnaire... où

en étais-je?... sais-tu ce qu'elle a amené ta révolution? le démembrement, l'émiettement de la société, le mépris de toute tradition.

— Messieurs, insinua le notaire, si nous commencions notre partie de dominos et il étala ses deux grandes mains sur les dés.

— Malheureux, vous allez brouiller la généalogie de notre ami. »

Ce qui est chose navrante, c'est qu'en effet j'ignorais complétement le passé de ma famille et je le constatais pour la première fois.

# III

Oui, vraiment, je ne savais presque rien sur les parents de ma mère. Quoique la chose puisse paraître extraordinaire, à première vue, elle est pourtant fort aisée à expliquer : Mon père, Joseph Darthel, fils d'un modeste maître d'école de Picardie, avait eu des commencements extrê-

mement durs. J'ai des lettres de lui, adressées à ses sœurs, qui sont admirables de courage et d'énergie. Il était merveilleusement trempé pour la lutte, outre qu'il avait une taille de héros, des façons pleines de franchise, de rondeur, de loyauté et le plus joli visage du monde, ce qui ne gâte rien. Si bien que, la Providence aidant, il se trouva, vers l'âge de quarante ans, possesseur de forges importantes et en bon chemin de faire une fortune considérable. C'était le moment ou jamais de couronner son cœur par un mariage; il le comprit et épousa M^lle^ Germaine d'Ambrun, fille de Robert d'Ambrun — qui, par parenthèse, fut inspecteur des assignats pendant la révolution — et de Sophie d'Ouquenay de

Clairval, laquelle Sophie d'Ouquenay de Clairval, — ma grand'mère — était sœur de ma bonne vieille tante Anne de Clairval dont les oreilles étaient perpétuellement bourrées de coton comme l'a déjà fait remarquer Raoul et qui venait me voir au collége sous le nom de M^me^ Grivault.

On en écrirait long sur les métamorphoses de ma tante de Clairval, elle ne se contentait pas d'être la citoyenne Grivault; au plus fort de la Terreur et dans un moment où sa tête ne tenait plus sur ses épaules que par la force de l'habitude, son beau-frère, qui jouait gros à ce jeu-là, la transforma en citoyen Grivault et l'employa comme découpeur dans la fabrication des assignats qu'il avait sous sa direction. Il est vrai de dire

que mon grand-père d'Ambrun ne fit pas de grands efforts d'imagination en transformant ainsi sa belle-sœur; ce hardi subterfuge qui sauva la vie de la pauvre femme était indiqué d'avance, ma tante Anne n'ayant jamais eu aucun des charmes du beau sexe et possédant au contraire toutes les apparences de l'autre. Elle était fort laide et c'est cette particularité jointe à sa pauvreté qui explique sans doute son éternel célibat.

On voit donc clairement que ma grand'mère était une d'Ouquenay de Clairval et que sa sœur, Anne de Clairval, autrement dit la citoyenne Grivault, était la propre tante de ma mère et la grand'tante de votre serviteur.

Comment se fait-il maintenant que mon père qui se parait volontiers de sa roture et était pour l'ancien régime d'une extrême sévérité ait choisi sa femme dans l'aristocratie et l'ait prise sans fortune par-dessus le marché? C'est là un fait qui peut paraître inexplicable à ceux qui n'ont pas connu ma bonne mère, mais qui me semble à moi la chose la plus naturelle du monde : il était impossible de rester insensible non pas seulement aux charmes de son joli visage, à la distinction, à la grâce de toute sa personne, mais aussi aux trésors de son cœur, à sa douceur angélique, à sa touchante modestie. Mon père était bien homme à apprécier ces séductions, ces vertus; peut-être aussi avait-il

subi l'empire de cette loi des contrastes qui veut qu'on admire et que l'on recherche chez autrui les qualités dont on est privé.

Ce qui me dépasse absolument c'est qu'ayant fait ce mariage, qui très-certainement flattait sa vanité, mon père n'ait jamais pu tolérer que sa femme fît la moindre allusion à ses parents. Le nom de d'Ouquenay de Clairval eût été souillé de quelque tache honteuse qu'il n'eût pas été plus sévère pour lui; il avait, en l'entendant prononcer, des sourires ironiques, de petites exclamations méprisantes et toute sa personne exprimait un tel sentiment de pitié et de hauteur que ma chère maman se taisait bien vite en rougissant.

J'étais bien enfant, mais je me souviens que je rougissais aussi en la voyant rougir, et j'étais indigné sans savoir pourquoi.

Il ne faudrait pas supposer que mon père eût mauvais cœur et se plût à faire souffrir sa femme; il paraissait au contraire très-troublé, dès qu'il s'apercevait de la peine qu'il venait de lui faire et il cherchait à réparer le mal par mille attentions que lui dictait sa tendresse, mais dix minutes après, si le cas se fût représenté, il n'eût pas manqué de donner une nouvelle leçon à toute la bande des d'Ouquenay.

Mon père avait la faiblesse — seulement en apparence, je le crois — d'être plus fier des sabots qu'il avait portés que jamais marquis ne le fut

de sa perruque. S'ils eussent encore existé, ces sabots vénérables, il les eût fait dorer, les eût exposés au milieu du salon et eût exigé qu'on les saluât en passant. Il estimait qu'un maître de forges qui a *fait son trou* et gagné sa fortune à la sueur de son front — et il façonnait son toupet en prononçant ces mots — est de beaucoup supérieur à n'importe quel duc ou marquis. « Vois-tu, mon enfant, me disait-il, un homme n'a de valeur que par ses propres actions et tous les ancêtres du monde ne l'empêcheront pas d'être un misérable sot, s'il n'a pas fait preuve d'intelligence et d'énergie. Le temps des priviléges et des panaches est passé ; on peut mourir de faim avec des parchemins plein ses poches. Nous revenons à la

simplicité chrétienne : à chacun suivant ses œuvres, voilà la devise de notre temps. Fiche-toi cela dans ta petite cervelle. »

Jamais on ne se fût douté que l'humilité chrétienne et la simplicité fussent l'idéal de mon père. Il est certain qu'il avait fait naître en moi un fort grand respect pour ses capacités, sa force, sa puissance, mais c'était de l'admiration, de l'amour filial que j'éprouvais pour ma mère. J'avais les larmes aux yeux lorsqu'elle m'enveloppait de son regard doux et tranquille. Comme je comprenais instinctivement les nuances délicates de sa nature! Et comme en dépit de sa faiblesse et de sa résignation, elle me semblait supérieure à tous les autres! Là où l'auteur de mes jours perdait

beaucoup de ses allures autoritaires et laissait bien voir les défauts de son armure, c'est chez la vieille tante Anne d'Ouquenay, où nous allions en famille faire visite deux ou trois fois par an. La vieille citoyenne Grivault avec son coton, sa laideur toute masculine, ses vêtements de l'autre monde et sa pauvreté était, chose étrange, la seule personne au monde qui pût intimider mon père. Il est vrai de dire qu'alors son trouble était complet, sa voix changeait de timbre, ses gestes devenaient gauches et les paroles sortaient de sa bouche avec des retards et des hésitations tout à fait étranges. C'est fort curieux.

Ma tante Anne habitait au troisième étage dans une sombre et

vieille maison de la rue de l'Observance, près de l'École de médecine, à cent pas de la maison de Marat et à cent cinquante de celle de Danton.

Était-ce en souvenir des terreurs passées que ma tante avait choisi cette retraite obscure et vivait ainsi dans cette sépulcrale forteresse? Je n'ai pas souvenir d'enfance qui me soit resté plus vivant que celui de cette demeure. Il y avait à la porte un gros heurtoir en fer, on entrait sous une voûte très-sombre, humide et sonore, à droite une petite fenêtre à guillotine par où le concierge passait sa vieille tête et vous demandait ce que vous vouliez; à gauche un puits logé dans l'épaisseur du mur et fermé par une grille épaisse et contournée; ce puits me donnait des fris-

sons. Au fond de la voûte, dans l'obscurité, s'ouvrait l'escalier avec sa rampe en bois, massive et lourde. Arrivé au troisième étage, on s'arrêtait devant le paillasson de ma tante, et l'on soufflait un peu. Mon père tirait le cordon de la sonnette, un bruit de grelot fêlé se faisait entendre. Loïlle, la fidèle servante, arrivait lentement, détachait la chaîne, ouvrait avec prudence et nous invitait à entrer. Elle était boiteuse, la pauvre Loïlle, ridée comme une vieille pomme, toujours encapuchonnée, silencieuse et dévouée à rendre un caniche jaloux.

Rien de plus triste et de plus froid que l'austère cellule qui servait de chambre à la maîtresse de la maison. La pauvreté de la chère femme

apparaissait d'abord : de maigres petits rideaux transparents et repri-sés en beaucoup d'endroits, mais d'une blancheur irréprochable, encadraient la fenêtre et entouraient l'étroite couchette. Trois ou quatre chaises de forme antique et recouvertes de housses décolorées attendaient les visiteurs derrière les petits tapis... Cependant ma bonne tante, calme et sérieuse comme un chef arabe, assise dans son grand fauteuil et ayant au bras son sac en soie violette, nous attendait. Ses deux mains maigres, perdues dans les plis de ses gants, reposaient sur ses genoux, à la façon des divinités égyptiennes, et sous les grands tuyaux de son bonnet qui ressemblait beaucoup à la coiffe d'une religieuse, s'épanouis-

saient deux touffes de cheveux frisés en boucles. Ce qui m'étonnait, c'est la diversité de coloration de ces deux touffes. Je les vis tantôt grises, tantôt noires; dans les dernières années elles étaient plus volontiers blondes, mais d'un blond tirant sur le roux et nuancé de reflets verdâtres tout à fait singuliers. La citoyenne Grivault mettait ses touffes comme on met ses décorations : dans les grandes circonstances seulement. C'était une habitude, et j'ose dire à sa louange que la coquetterie n'y était pour rien.

La laideur remarquable de ma bonne tante, sa taille hors ligne, ses façons toutes masculines et ses costumes à la mode du siècle dernier lui donnaient un caractère dont on ne

peut nier l'étrangeté; elle n'en avait pas moins un grand air, une irrésistible dignité et l'on n'éprouvait en sa présence aucune envie de se moquer, mon père moins que personne. Quant à moi, elle m'inspirait une crainte mystérieuse ; elle avait à mes yeux quelque chose de surnaturel et elle m'eût proposé de m'emporter à travers les airs dans quelque pays enchanté, que je n'eusse pas été surpris le moins du monde.

On doit juger, d'après cela, quelle devait être mon émotion, lorsqu'à la visite du jour de l'an il fallait lui réciter ma fable, puis embrasser sa main qu'elle dégantait tout exprès. Il est vrai qu'après cette cérémonie elle ouvrait son sac violet et sortait un petit cornet de pralines détesta-

bles, un beau louis d'or enveloppé dans un morceau de papier et m'offrait le tout avec une vilaine grimace qui n'était autre chose qu'un affectueux sourire. Chère vieille tante! que de privations représentait ce louis d'or!

Dans nos relations avec elle, il y avait une particularité assez singulière : nous n'allions jamais lui faire notre visite du jour de l'an que le 2 janvier. Le 1^er^ de ce mois sa porte était close et personne n'entrait chez elle. Mon père avait beau s'indigner contre cette habitude, qu'il qualifiait d'insupportable manie, il n'en est pas moins vrai qu'il fallait en supporter les conséquences.

« Ma tante est triste ce jour-là, disait ma mère, elle remplit ses devoirs de dévotion.

— C'est précisément là qu'est la manie et le paradoxe. Elle a dans l'année trois cent soixante-cinq jours pour être triste et elle va précisément choisir celui où tout le monde est gai.

— Sans doute elle a ses raisons pour agir ainsi, » répondait ma mère avec une certaine expression de douceur un peu froide à laquelle son mari n'était jamais insensible.

La vérité est que mon père, toujours absorbé par les affaires, eût été enchanté de ne consacrer aux devoirs de famille que le premier jour de l'année, tandis que la visite de la rue de l'Observance l'obligeait à perdre une partie du lendemain. Le 1er janvier, nous allions justement rue de Vaugirard déjeuner chez le père de

Raoul; c'eût été une grande économie de temps que de faire notre visite chez la tante après ce déjeuner. Quoi qu'il en soit, mon père dut se soumettre aux habitudes de la dernière des d'Ouquenay.

Ce jour-là, ma tante sortait de chez elle au bras de sa fidèle Loïlle et se rendait à l'église Saint-Sulpice. Dans les dernières années de sa vie, devenue trop faible pour faire à pied cette petite course, elle montait dans une citadine qui la conduisait et la ramenait au petit pas. C'était toujours la même voiture jaune, très-élevée sur ses grandes roues qui grinçaient en tournant. Le cocher, le cheval et la voiture n'avaient plus que le souffle et l'on eût dit qu'au moindre cahot cet ensemble allait tomber en miettes.

Comme' il nous arrivait parfois d'entrer à Saint-Sulpice le matin du jour de l'an pour entendre la messe avant d'aller déjeuner rue de Vaugirard, je vis bien souvent le carrosse de ma tante stationner à la porte de l'église où il faisait toujours sensation. Je l'aperçus, elle aussi, la pauvre femme, réfugiée dans un coin de la chapelle des morts, vêtue d'un grand manteau noir à petite pèlerine et coiffée d'un chapeau immense qui rappelait avec une fidélité désolante la capote profonde des cabriolets fort à la mode à cette époque. Quant à Loïlle, agenouillée derrière sa maîtresse, les mains jointes, la tête baissée, enveloppée dans un châle beaucoup trop grand, elle avait l'air d'un paquet oublié sur la dalle.

Quoique les deux vieilles femmes, absorbées par la prière, n'eussent assurément aucun désir d'attirer les regards, elles étaient cependant fort remarquées; seules dans la chapelle, elles assistaient à une messe mortuaire qui semblait dite pour elles seules. La marchande de cierges se démenait activement autour de son triangle dont elle activait l'illumination et devant cette cérémonie funèbre la foule passait en toilette de fête. Dans les poches gonflées, on devinait des paquets de bonbons, on se saluait avec de petites mines joyeuses et discrètes, on s'offrait de l'eau bénite, on se souhaitait à voix basse bonne et heureuse année. — Et au milieu de tous ces vœux pour l'avenir, les deux pauvres femmes

s'abîmant dans le passé avaient quelque chose de profondément touchant.

J'étais trop jeune pour faire à ce sujet de longues réflexions, et puis j'étais habitué à considérer ma tante Anne comme un être tellement à part qu'il me semblait tout naturel de la voir contraster ainsi avec le reste des mortels.

D'ailleurs le lendemain, lorsque nous allions lui faire visite, nous la retrouvions absolument calme. Ses émotions de la veille n'avaient laissé aucune trace apparente sur son visage ou dans ses façons. Sans se lever de son siége elle nous saluait du geste :

« Venez, ma nièce, approchez que je vous baise sur votre joli front. »

Je crois l'entendre; je me vois encore dans cette petite chambre, assis sur le bord d'une chaise, n'osant faire un mouvement, les yeux fixés sur le petit pot noir qui était à poste fixe dans les cendres de la cheminée. — Si par hasard les deux pauvres tisons généralement endormis se réveillaient un peu, il s'échappait bientôt du petit pot noir un léger *pich pich* et une odeur de pruneaux se répandait dans la chambre. Alors ma tante, avec une lenteur pleine de dignité, tirait le large ruban moiré au bout duquel un amour à cheval sur un cygne était suspendu. C'était le ruban de la sonnette; et presque immédiatement la vieille servante entrait.

« Tu permets, ma belle, faisait ma

tante Anne, en s'adressant à ma mère. Loïlle, écarte les pruneaux d'Agen qui se dessèchent. »

Puis elle saluait mon père d'une imperceptible inclinaison de tête et ajoutait avec une aisance et une froideur hautaine dont rien ne peut rendre l'expression :

« Veuillez m'excuser, monsieur mon neveu. »

Et mon père, fort embarrassé de sa personne, répondait par un salut respectueux, puis tournait et retournait son chapeau comme on fait d'un bambin maussade qui ne veut pas vous laisser la paix.

Cette gêne, que mon père n'était pas maître de dissimuler et qui pourtant n'était guère dans ses habitudes, me faisait véritablement

souffrir. Partout ailleurs je ne l'eusse même pas remarquée, mais elle m'était pénible en présence de ma tante d'Ouquenay, en présence aussi de ces quatre ou cinq personnages coiffés, poudrés, enrubanés qui pendaient au mur dans leur petit cadre flétri. Ces personnages m'intimidaient beaucoup et je n'osais les regarder que du coin de l'œil. Ils faisaient partie de ce monde féerique auquel appartenait ma tante. Une fois, en sortant de la rue de l'Observance, j'avais demandé à ma mère quels étaient ces beaux messieurs, mais mon père avait immédiatement répondu en se moquant :

« Ce sont les aïeux de la citoyenne Grivault ; la fine fleur de l'aristocratie, eh ! eh ! ».

Par cette réponse, mon cher papa reprenait ses avantages et se vengeait d'avoir bercé son chapeau. Toutefois, comme ma mère paraissait affligée, je ne reparlai plus jamais de ces miniatures.

Parmi les émotions diverses que j'éprouvais chez ma tante, il en était une bien étrange, qui les dominait toutes et que je cachais au plus profond de mon cœur. Il y avait dans cette émotion quelque chose de tendre, de timide, d'incompréhensible; c'était un mélange de respect, d'admiration, de honte. Je n'oserais dire que cela fût de l'amour, mais cela y ressemblait beaucoup, Dieu me pardonne. Je n'étais encore qu'un enfant, cela est vrai, mais il y a des bouffées d'air tiède

qui parfois devancent le printemps.

Ce sentiment indéfinissable n'avait pour objet, comme on peut le penser, ni ma bonne tante Anne, ni sa fidèle Loïlle; il s'adressait à un pastel inachevé, suspendu près du lit, au-dessus d'un rameau de buis. C'était le portrait d'une jeune fille mise à la mode du siècle dernier, souriante, très-légèrement poudrée, fraîche comme une rose. Son col et sa poitrine étaient nus sous un fichu léger comme un zéphyr et fripé comme un bonnet de mousseline qu'on aurait ramassé de l'autre côté du moulin.

Au milieu de cette neige, un petit bouquet bleu, non pas flétri mais comme pâmé et prêt à s'endormir dans ce tiède petit coin. Mon imagination n'était pourtant pas précoce;

j'avais la candeur d'une tourterelle privée et cependant je ne pouvais regarder ce portrait sans rougir. Il rayonnait, me chauffait la joue. Je ne m'étais jamais demandé si la jeune fille au bouquet bleu était jolie ou laide, chaste ou coquette; j'ignorais bien entendu toutes ces nuances et je subissais le charme de cet art exquis avec un abandon et une sincérité d'innocence que je ne me rappelle pas sans quelque orgueil. J'ai vraiment bien mérité de posséder ce bijou qui peut compter parmi les chefs-d'œuvre de Greuze.

Hélas! il a fallu pour qu'il vînt prendre sa place dans mon cabinet que les maigres tisons de la citoyenne Grivault achevassent de s'éteindre; que ma tante Anne elle-même se re-

tirât dans l'autre monde où je la vois toujours grave et gantée, flanquée de son grand sac violet et suivie de sa vieille Loïlle. Il a fallu que ma pauvre mère, héritière directe de sa tante, mourût aussi; que mon père enfin achevât une longue vie de lutte et de travail... Il a fallu tout cela pour que le cher pastel, après avoir séjourné honteusement dans les fouillis du grenier pendant une dizaine d'années, vînt illuminer ma demeure et, de nouveau, charmer mes yeux.

Je le retrouvai caché derrière une vieille malle. Il avait été relégué là par mon père, sans doute à cause de ses allures aristocratiques et des flétrissures de son vieux cadre, qui pourtant était une merveille de sculpture élégante et délicate. En l'apercevant

par hasard, j'éprouvai une émotion véritablement délicieuse. Tant d'années s'étaient écoulées, tant d'événements et de préoccupations étaient survenus depuis ma dernière visite rue de l'Observance! Je descendis mon trésor et, sans plus attendre, je me mis en devoir d'enlever les souillures dont il était déshonoré. A chaque mouvement de l'éponge humide que je promenais sur la glace, mes souvenirs d'enfance me revenaient en foule à l'esprit et je sentais revivre une à une les émotions passées. J'étais certain maintenant qu'autrefois j'avais été, quoique à mon insu, légèrement amoureux de cette ravissante fille et qu'au murmure des pruneaux d'Agen, mijotant dans leur pot noir, mon petit cœur s'était donné

de lui-même à ces jolis yeux bleus. Il y a tout un arbre dans la graine que le vent emporte, et parfois aussi tout un amour dans le sourire ému d'un enfant.

Imaginez la plus jolie fille du monde ayant dansé sur l'herbe depuis un bon moment, joyeuse, toute moite encore, heureuse de vivre, d'être trouvée jolie, de respirer le grand air et retournant tout à coup la tête pour répondre à je ne sais quelle malice un peu trop tendre sans doute, que son danseur vient de lui murmurer en passant. Son joli cou est légèrement tordu, sous la gaze légère sa poitrine virginale se gonfle un peu; songez qu'elle est essoufflée et qu'il faut reprendre haleine pour répondre à l'audacieux. Déjà sa bouche est

entr'ouverte, on aperçoit le blanc laiteux de ses dents; le coin de sa bouche est imperceptiblement soulevé. Si elle osait rire, on verrait apparaître la jolie fossette qui s'ébauche coquettement vers le milieu de la joue.

Qu'a-t-on pu lui dire, mon Dieu? et que va-t-elle répondre? Comment expliquer ce regard si brillant sous les cils? Qu'est-ce que ce mélange d'ironie et de tendresse, de hauteur railleuse, d'enfantine mutinerie et d'aristocratique aisance? Qu'a-t-il donc pu murmurer, ce vilain danseur?...

Et ce qui est charmant, c'est que la belle au bouquet bleu, c'est que ma petite fée Printemps me laissera tout supposer plutôt que de me ré-

pondre et restera éternellement voilée de sa pudeur coquette, mystérieuse, charmante, ayant bien envie de tout me raconter, mais ne me disant rien.

Ah! la séduisante époque, que celle où l'art savait saisir ces nuances et rendre ces délicatesses. Quel charme dans ces délicieux sous-entendus, perceptibles seulement pour les délicats et devant lesquels les sots se sont voilé la face, pour faire croire qu'ils les comprenaient. Que de raffinements artistiques dans ce pastel inachevé!

Je pensais ainsi tout en promenant l'éponge, et à mesure que le portrait apparaissait plus nettement, je me demandais quelle était, dans ce chef-d'œuvre, la part de l'artiste et

celle du modèle, où s'arrêtait la réalité, où commençait l'interprétation du peintre ; je cherchais à me représenter cette jolie fille telle qu'aurait pu la rendre une brutale photographie. J'analysais chacun de ses traits et je voulais trouver quelque trace de prose sous cette séduisante poésie.

Etait-ce une illusion? Je ne sais, mais il me semblait que le petit nez rose de la fée Printemps rappelait un peu celui de ma bonne tante. C'était une ressemblance lointaine, bien entendu, un air de famille... et après tout, il n'y avait rien d'impossible à ce que ces deux nez fussent un peu parents. Mais j'étais, à ce sujet, je l'avoue, dans la plus complète ignorance. Ce rameau bénit,

placé pieusement sous le cadre, la place particulière que le portrait avait occupée dans la chambre, prouvaient sinon des liens de parenté, au moins une grande affection entre ma tante Anne et la belle inconnue. Elles avaient dû s'aimer, se connaître ; elles étaient contemporaines. Et vraiment il me fallait un effort de réflexion pour me convaincre que la chose était possible, tant la triste austérité de l'une me semblait incompatible avec le joyeux épanouissement de l'autre.

C'est longtemps après l'installation du pastel dans le plus beau panneau de ma chambre à coucher qu'il me vint à l'idée de décoller la moire dont on avait recouvert le derrière du portrait pour empêcher la pous-

sière d'y pénétrer. Il était possible qu'il y eût là, sous cette moire, une date, un nom, un indice quelconque, peut-être la signature du peintre. Ce fut une inspiration d'en haut, car à peine avais-je soulevé l'étoffe que j'aperçus les traces d'une grande écriture naïve et hardie. Malheureusement plusieurs fragments du carton avaient adhéré à la moire, et il me fallut les détacher avec le plus grand soin, puis les remettre en place avant de pouvoir lire ces mots :

« Claire d'Henelay, née en 1765, entrée en religion le premier de janvier de l'an 1787. »

Je restai confondu. Comment était-il possible que cette joyeuse enfant se fût retirée dans un cloître presque au moment où elle posait si

coquettement pour son portrait. Comment découvrir sur ce visage étincelant de jeunesse et de malice la trace d'une ride ou d'un chagrin, le dégoût du monde, l'indice d'une vocation religieuse? Mais le petit bouquet bleu de son corsage était à peine fané lorsqu'elle s'était donnée à Dieu!... Et l'on avait coupé les boucles blondes de ses jolis cheveux, et la petite fossette s'était effacée!... Je me figurais la chère enfant — était-ce une impiété? — sous sa coiffe de nonne, les yeux brillant toujours du même éclat, et de ses lèvres roses murmurant quelque jolie prière qui faisait sourire le bon Dieu.

Il était impossible vraiment que cette chère fille fût née pour le

cloître et en eût choisi volontairement les austères joies. Quelque accident imprévu, terrible, l'y avait poussée. Un amour contrarié sans doute, une résistance prolongée aux volontés d'un père tyrannique et sans pitié.

Ce fut cet incident qui éveilla ma curiosité et me donna le désir de fouiller dans cet amas de vieilles paperasses, contenu dans une grande armoire, tout au fond de l'appartement. Il y a dans presque toutes les familles de ces armoires-là : sorte de tombeaux où, parmi les mémoires d'ouvriers, les liasses de notes acquittées, d'inventaires après décès, de grimoires de notaires et d'avoués, de brochures et de papiers de toute espèce, dorment en paix des trésors

de famille oubliés à jamais et plus sûrement protégés par l'indifférence des vivants qu'ils ne pourraient l'être par les plus savantes serrures.

Ce mépris du passé est particulier à notre orgueilleuse époque où l'individualisme veut tout tenir de soi-même et brise tous les liens, même ceux du sang. Il y a dans cette folie plus de naïf enfantillage que d'impiété réelle. Les gens du premier Empire qui avaient vu la Révolution croyaient sincèrement que l'humanité renaissait avec eux, que le monde, las de tourner à droite, recommençait sa course en sens inverse, et que la Providence, mûrie par l'expérience, avait décidément changé ses lois. Mon père était particulièrement imbu de ces idées, et

d'ailleurs accablé de travail, enfiévré de succès et d'ambition, il était excusable d'avoir laissé dormir sous la poussière les papiers d'une famille qui n'était pas la sienne. Il avait cru bien faire aussi en cherchant à m'inoculer, avec son énergique ardeur pour les affaires, son indifférence dédaigneuse pour un passé qu'il voulait mépriser. Ma pauvre mère, il est vrai, aurait bien pu me conter ce qu'elle savait sur ses parents, m'apprendre à les connaître et à les aimer ; mais elle avait retardé ces confidences, qui auraient pu me mettre dans un courant d'idées absolument contraires à celles de son mari.

Elle attendait sans doute, pour s'ouvrir à moi, que je fusse un

homme capable de juger... et elle était morte bien avant ce moment. Puis, étaient venues les études sérieuses, les luttes, les examens et en même temps les entraînements et les plaisirs. Mon père m'avait initié à ses affaires, il m'avait fait travailler avec lui et de façon à ne pas me laisser le loisir de satisfaire mes curiosités. Enfin, à l'âge de vingt-huit ans, lorsque je m'étais trouvé seul, dans une position fort belle assurément, mais très-difficile à dégager, il m'avait fallu pendant près de deux années travailler plus que jamais pour mener à bonne fin une liquidation qui devait me délivrer pour jamais d'un labeur contraire à mes goûts. J'y mis l'ardeur d'un forçat qui lime sa chaîne. Que de nuits

passées, que d'inquiétudes ! Et quel calme aussi, quelle joie après ce prodigieux coup de collier ! J'étais encore jeune, plus riche qu'il n'était besoin pour satisfaire mes goûts ; trop durement élevé par mon père pour ne pas jouir délicieusement des moindres douceurs de la vie et, en même temps, assez mûri par les affaires et le contact des hommes pour ne pas tomber dans les excès d'une indépendance trop complète.

La restauration du joli pastel, puis ma visite chez Raoul et la découverte du château des Étangs, remontent à cette époque et sont les premières joies artistiques de mon épanouissement moral. J'ai été heureux. Ma vie a été jusqu'à présent parsemée de pierres blanches et si

par hasard j'avais à essuyer quelque bourrasque, je crois bien que j'aurais le bon sens de tendre le dos sans me plaindre, persuadé que le ciel m'a payé d'avance.

# IV

J'entrepris donc l'inventaire de la fameuse armoire. Il y avait une espèce d'ordre chronologique dans cet amas; les liasses avaient été jetées là les unes après les autres, au fur et à mesure qu'on avait voulu s'en débarrasser, de sorte qu'en les dépouillant une à une, je remontais

assez régulièrement dans le passé.

Bientôt je trouvai plusieurs cahiers recouverts d'un épais papier rose sur lesquels était écrit, au-dessous d'un numéro d'ordre :

*Inventaire après le décès de Germaine d'Ambrun, fille de Robert d'Ambrun et de Sophie d'Ouquenay de Clairval.*

C'était là le détail des choses mobilières que possédait ma mère au moment de sa mort. Pauvre chère femme bien-aimée!

Quinze années déjà! quinze années depuis ce jour où je l'avais embrassée pour la dernière fois. Elle était dans son lit, pâle, immobile, déjà mourante, les yeux fixés sur moi. Elle fit un effort pour me sourire encore, et comme elle ne pouvait plus parler,

elle agita son doigt maigre et froid sur la soie de la couverture et je vis qu'elle écrivait mon nom. Je fondis en larmes. La sœur qui était là m'entraîna dans la pièce voisine qui donnait sur le jardin et que le soleil, tamisé par les arbres, éclairait joyeusement. On entendait de là le roulement lointain des voitures qui se rendaient au bois... aux premiers coups de l'Angelus du soir ma mère rendit son âme à Dieu.

L'inventaire était fait consciencieusement; écrit de cette longue écriture inclinée, veule, indifférente qui dévore le papier et ne semble pas faite pour exprimer des idées. Les auteurs de ce travail n'avaient rien oublié; ils avaient fouillé de leurs vilaines mains tachées d'encre dans

le trésor des souvenirs intimes, pesant chacune de ces reliques, prisant sa valeur marchande. Ils avaient bouleversé cette armoire à glace que je considérais autrefois comme une une sorte de tabernacle et où ma chère maman rangeait avec tant de soin ses livres de prière, quelques lettres de ses amies de pension ; puis ses bijoux de jeune fille et de femme, le collier d'ambre qu'on m'avait mis au cou le lendemain de ma naissance, avec le ruban blanc de ma première communion, et tout un petit musée d'objets sans prix pour les autres, mais dans chacun desquels elle avait laissé une parcelle de son cœur.

Que de fois elle m'avait montré tout cela, ouvrant ses petits coffres et ses cartons, rangeant, mettant de

l'ordre, caressant toute chose de son bon regard rêveur et m'embrassant après avoir refermé la porte du sanctuaire!

C'était là des reliques saintes, et cependant, après les avoir inventoriées, on les avait entassées, mises en paquets dans cette même armoire à glace et le meuble ainsi bourré comme le sont les rayons d'une boutique, avait été relégué dans la chambre aux débarras où le jour n'entrait pas deux fois par année.

C'est dans l'oubli des autres qu'est la mort véritable, la cruelle, l'effrayante. La Providence arrête les battements de notre cœur et ferme nos yeux; ce sont les parents et les amis qui nous achèvent et nous suppriment définitivement.

Les siècles et les hommes se dévorent l'un l'autre. Il semble en vérité que le souvenir des tendresses d'autrefois soit une chaîne qui retarde notre marche : plus notre course en ce monde est rapide et plus nous avons hâte de nous débarrasser du fardeau. Bienheureux ceux dont la fièvre se calme et qui prennent alors le temps de se baisser à terre pour chercher dans la poussière du chemin la trace de ceux qui les ont précédés. A mesure que je fouillais plus avant, je constatais combien ma bonne mère avait le respect du passé. C'est elle qui avait mis à part les objets divers provenant de la succession de ma tante d'Ouquenay et avait soigneusement renfermé les papiers dans des enveloppes spé-

ciales sur lesquelles elle avait écrit la nature du contenu de sa jolie écriture un peu ronde, calme et pure.

Elle était depuis longtemps passée de mode cette écriture française si aimable et si franche, mais ma chère maman était d'une autre époque; elle s'était mariée fort tard, et par son âge aussi bien que par ses goûts, elle n'était pas la femme des nouveaux usages.

Les cahiers où ma tante inscrivait sa dépense étaient particulièrement touchants. Je ne pouvais constater sans émotion le mélange d'incroyable économie et d'étonnante générosité dont ces livres de compte me fournissaient la preuve, ce soin de tenir son rang quand même, de rester

digne dans un état de gêne bien voisin de la misère.

La chère vieille femme qui me donnait un beau louis d'or au commencement de chaque année et un petit écu de temps en temps, — elle ne parlait jamais que par louis d'or et par écu, — vivait, elle et sa servante, avec quelques sous par jour. Je crois bien que les fameux pruneaux d'Agen étaient la partie substantielle et comme le fond de son alimentation. Sur la feuille des dépenses du mois de mai 1831, je lis : « deux livres de pain, — une côtelette pour Loïlle qui est souffrante, — *idem*, quatre sous de bouillon, — un quart de beurre... » Sans doute il y avait eu une rechute dans la santé de Loïlle, car je vois : « chez l'apothi-

caire, quatre livres dix sous » et une paire de bas drapés pour elle.

Et puis Loïlle s'était guérie, car il n'y a plus trace de côtelettes et de bouillon ; le petit ménage était rentré dans ses austères habitudes. Je fis une singulière découverte en feuilletant ces cahiers, où était inscrite la dépense de cinq ou six années : pendant la dernière semaine de décembre les deux pauvres femmes paraissaient avoir eu l'habitude de ne se nourrir que de pain et d'eau. Ma tante était fort pieuse, il est vrai, mais ne poussait pourtant pas la dévotion jusqu'à jeûner ainsi lorsque l'Église ne l'ordonne pas.

Il y avait donc dans cette sévère abstinence de la fin de décembre quelque chose de particulier qu'il m'était

impossible de comprendre. La pauvre citoyenne Grivault obéissait-elle à la nécessité, économisait-elle de la sorte pour subvenir à ses dépenses du jour de l'an, relativement très-considérables? En effet, en dehors du petit écu donné à Loïlle, du beau louis d'or que je recevais moi-même le 2 janvier, il y avait toujours, à la date du premier de l'an, une grosse somme variant de deux louis à deux louis dix sous, et inscrite sous le titre de messes, cierges et aumônes. Et ces mots étaient écrits avec beaucoup plus de soin que le reste, on y devinait un certain recueillement.

Je crus avoir trouvé l'explication de cette dévotion exceptionnelle en me rappelant tout à coup l'inscription

du portrait. C'était en janvier 1787 que la belle Claire d'Hanelay avait renoncé au monde et s'était donnée à Dieu. Or étant admis qu'une tendre affection avait uni ma tante à la charmante jeune fille, il n'y avait rien d'extraordinaire à ce que la survivante des deux amies célébrât cette date par des actes de piété.

Cependant ma tante Anne avait des idées religieuses beaucoup trop profondes pour considérer une prise de voile comme un événement funèbre, et en mémoire d'un événement semblable revêtir le grand deuil et faire dire une messe de mort.

Mon indécision fut bien plus grande encore lorsqu'en poursuivant l'examen des livres de compte, je constatai qu'à la fête de la Saint-

Jean, la dépense de deux louis d'or pour messes, cierges et aumônes se renouvelait régulièrement, absolument comme à la date du 1er janvier.

Il est bien vrai que ma tante d'Ouquenay étant morte à quatre-vingt-quatre ans, et ayant survécu probablement à tous ceux de sa famille, devait avoir bien des motifs de deuil, et s'il y avait lieu de s'étonner de quelque chose c'est que l'on ne trouvât pas dans ses papiers la trace d'un plus grand nombre de ces tristes anniversaires. Toutefois, en y réfléchissant un peu, il me sembla que ces deux sommes scrupuleusement identiques, consacrées à deux œuvres pieuses absolument semblables, devaient avoir une même origine et répondre à la même intention : n'était-

il pas possible qu'il s'agît dans le premier cas de l'entrée en religion de Claire et que le second anniversaire fût celui de sa mort? Je comprenais si bien que tout ce qui touchait cette charmante créature laissât un souvenir ineffaçable dans la mémoire de ceux qui l'avaient connue!

On se passionne pour ces espèces de rébus où la vérité n'apparaît qu'avec une lenteur qui en double le prix, où l'on pénètre dans l'intimité des gens par la porte dérobée et le plus souvent avec effraction. Un mot, un signe, une rature, sont autant d'indices précieux, et l'écriture des gens devient un miroir où l'on cherche à étudier leur âme.

Nos pères prenaient leur temps pour écrire un billet; ils étaient

comme en visite lorsqu'ils avaient la plume à la main et devant leur gros papier rugueux ils se recueillaient un instant et rajustaient leurs manchettes. Ce n'était pas coquetterie mais simple respect d'eux-mêmes et des autres. La politesse et la dignité étaient un plaisir de l'existence; la courtoisie était comme un détail de toilette. Ce souci de la forme dépassait un peu le but parfois. A examiner certaines écritures du vieux temps, on croirait avoir sous les yeux le tracé chorégraphique de quelque ballet d'apparat. Les signatures de notaire, en particulier, sont en ce genre des œuvres absolument uniques. Ce qu'il fallait de recueillement, de soin, de légèreté de main, de talent naturel et d'étude sérieuse

pour exécuter ces chefs-d'œuvre est vraiment prodigieux. Comment un homme capable de prendre cette peine pour tracer son nom n'en aurait-il pas eu le respect ?

Je le vois d'ici, ce cher notaire à perruque, je le vois déposer sa tabatière d'or sur le coin de la table, tâter son jabot, s'asseoir noblement, ajuster son papier, examiner sa plume, la tremper dans l'encre et, devenant tout à coup sérieux, lancer sur le papier ce premier jet élégant et hardi, prélude des plus étonnantes variations ; sa main passe et repasse, s'allonge et se replie. Bientôt il semble que la passion l'emporte ; les traits se multiplient et par des retours subits et rapides, elle est entraînée de tous les côtés en même

temps. Vingt fois elle revient sur sa route sans passer par le même chemin. On tremble, on a le vertige. Sans doute elle erre à l'aventure, cette audacieuse main, et bientôt elle va s'arrêter confuse au milieu de l'inextricable chaos où elle s'emprisonne à plaisir. Mais non : le tabellion sourit et nous rassure; la plume grinçante, fatiguée mais soumise, achève une dernière volte, exécute une dernière pirouette et tout à coup épuisée, sans force, tombe la tête la première dans le trou de l'écritoire où elle reste immobile et droite comme un peuplier au bord d'un étang.

Le notaire a signé.

Pas une erreur, pas un faux trait. Est-il possible de mettre plus de

grâce et d'audace, plus d'entrain et plus de franchise dans une improvisation. Ces chefs-d'œuvre devaient exciter une admiration d'autant plus vive que l'art calligraphique était alors moins répandu. Sur ces vieux actes la signature du notaire brille parmi celles de ses nobles clients comme un soleil au milieu des chandelles.

La plus étourdissante que j'aie rencontrée en fouillant mes papiers, est assurément celle de maître Durand Tournedeau; le nom prête, il est vrai. Je dois avouer par la même occasion qu'il était impossible d'écrire d'une façon moins régulière que ne faisaient les d'Ouquenay, tant d'Orchamp que de Clairval.

J'ai un spécimen de leur talent

calligraphique dans un contrat de mariage datant de 1750. Pièce d'autant plus intéressante pour moi qu'elle me remit sur la trace de ma chère petite fée dont la personnalité restait un peu nuageuse dans mon esprit.

Ce contrat de mariage est celui de Clotilde-Louise-Aimée d'Ouquenay de Clairval, — une tante de la citoyenne Grivault, bien certainement, — avec Pierre d'Hanelay, officier sur les vaisseaux du roi. C'est de cette union qu'était issu le petit ange au bouquet bleu. Et, véritablement, je n'en fus pas surpris. Il est aisé de voir qu'il s'agissait là d'un mariage d'amour; quoi de plus naturel que le fruit en eût conservé la trace. Dans les apports de la future

épouse, je ne vois stipulée qu'une somme de 3,000 livres donnée en toute propriété par le comte d'Ouquenay de Clairval, seigneur des Étangs, qui me paraît être alors le chef de la famille, — j'ai son portrait, soit dit en passant : un gros homme au front trop bas; nous y reviendrons.

Quant au jeune marin, il a quelques louis, ses armes, ses épaulettes et sa jolie figure. Je crois le voir avec son habit rouge, ses façons élégantes et faciles, son collet tout neigeux de poudre odorante, ses dents blanches et son œil de colombe. Non pas que j'aie la preuve de tous ces avantages, mais cela se sent, se devine. En écrivant leur nom à côté de maître Durand Tour-

nedeau, les deux jeunes époux avaient envie d'éclater de rire et brûlaient de s'embrasser; cela est clair comme le jour. Impossible de trouver deux signatures plus impatientes, plus joyeuses, plus rayonnantes. Celle du jeune homme, en particulier, est pétrie de grâces toutes féminines. Cet aimable garçon devait avoir, comme sa fille, une fossette sur chaque joue; il est bien le père de la fée Printemps et la chère mignonne n'eût pas signé plus gracieusement.

Hélas! le pauvre officier de marine, le brillant d'Hanelay ne vécut pas assez longtemps pour voir sa petite Claire et recevoir d'elle ses premières caresses. Par quelle étrange dérision du sort les marins

sont-ils ainsi poussés vers le mariage et l'équitation, alors que leur profession s'oppose absolument à ce qu'ils soient jamais époux et cavaliers ? A la date de 1754, un peu plus d'une année après la signature du contrat, je vois un cahier de vilaine apparence, muni d'un grand timbre de la généralité de Montargis et contenant un extrait des minutes du greffe de la justice de paix, concernant la levée des scellés apposés sur les objets appartenant en propre à Pierre d'Hanelay et laissés à sa femme lors de son embarquement.

Je ne retrouve pas l'acte de décès, mais voici une lettre adressée par le malheureux garçon à M^me^ d'Hanelay, chez le comte d'Ouquenay de Clairval en son château des Étangs, etc.

C'est toujours l'écriture délicate du contrat de mariage, mais la main du malade, on pourrait dire du mourant, a tremblé quelque peu. Cette lettre est sur grand papier rude, souillée de taches jaunâtres et tailladée de nombreux coups de ciseau.

L'estampille du lazaret du Havre-de-Grâce prouve bien qu'elle venait d'un pays où régnait alors quelque épidémie contagieuse dont mourut évidemment le pauvre officier.

Rien de touchant comme cette funèbre épître, pleine de tendresse et de résignation. En voici quelques passages :

« ... Et je n'aurai pas même pu embrasser l'enfant de notre amour! Il ouvrira les yeux à l'heure où les miens se fermeront pour toujours.

Aimez-le pour nous deux, ma Louise bien-aimée, parlez-lui de moi quelque peu lorsqu'il pourra comprendre, le pauvre orphelin! Dites-lui que son père eût vécu pour l'aimer et lui donna son cœur en mourant... mais acceptons sans murmurer les décisions de la Providence...

« C'est de votre avenir, mon aimable amie, que je veux occuper mes derniers instants. Permettez-moi de vous donner les quelques conseils que me dicte ma tendresse. Une pensée me soutient, c'est que votre douleur ne sera pas éternelle et que vous êtes assez jeune encore pour recommencer la vie et tenir d'un autre ce bonheur qui nous échappe à tous deux. Vous restez sans fortune, seule avec un enfant, ma Louise,

il vous faut un protecteur à tous deux. Puis, l'hospitalité que vous offrit le comte lors de mon embarquement était acceptable ne devant être que temporaire, mais ne pensez-vous pas qu'elle serait impossible à l'état permanent? Épargnez-vous, épargnez à mon enfant la douleur d'une position forcément subalterne, l'humiliation d'être à tout jamais l'obligée d'autrui. Restez indépendante, mon amie, acceptez la main d'un homme honorable qui, sans trop de biens, en ait assez pour vous être un appui solide. Si peu riche que vous soyez, vos charmes et vos vertus sont tels qu'il sera votre obligé. Que mon souvenir ne vous arrête pas dans l'idée de contracter une nouvelle union. L'espérance

que je fonde à ce sujet est la seule consolation qui puisse adoucir mes derniers instants....

« L'air du château des Étangs n'est pas celui qui vous convient, belle et isolée comme vous l'êtes. La vie que l'on y mène ne fut jamais de mon goût... Jugez par les fâcheuses tendances que montre déjà le petit Jean de la pernicieuse influence que pourrait avoir ce petit drôle sur l'éducation de notre enfant... »

Il fallait que ce petit Jean, — qui n'est autre que le fils du comte, l'héritier du domaine des Étangs, — eût fait preuve de bien mauvais instincts pour que d'Hanelay le qualifiât de la sorte dans une lettre aussi solennelle et d'une forme aussi mesurée. Malheureusement le

pauvre mourant ne se trompait pas : le jugement qu'il porte sur le vicomte Jean se trouve pleinement confirmé par une pièce datée de 1778. Il s'agit d'un acte par lequel Jean d'Ouquenay, vicomte de Clairval, cornette aux chasseurs de Picardie, est cassé de son grade pour indiscipline et inconduite. Cet acte, fort curieux par sa rédaction, est signé du mestre-de-camp de Cellier.

Comme on le voit, le petit drôle était devenu un fort mauvais sujet. Mais peu importe ce détail et revenons à Pierre d'Hanelay.

Je m'étais pris d'une vive sympathie pour ce malheureux garçon, mourant si loin des siens sans avoir eu le temps de goûter le bonheur que semblait lui réserver l'avenir.

Cette lettre si pleine de sagesse et de résignation me touchait d'autant plus que je dotais la fille des qualités du père et mon petit ange au bouquet bleu m'en paraissait plus séduisant encore.

Toutefois, je dois dire que les conseils donnés par le mourant ne furent pas suivis par sa veuve. Soit que la pauvre femme n'eût pas la force de contracter une nouvelle union, soit que sa pauvreté l'ait empêchée de trouver un mari ou qu'elle ait craint de donner à sa fille un second père, le fait est qu'elle ne quitta pas le domaine d'Orchamps. Elle n'habita plus le château, il est vrai, mais s'installa avec son enfant dans ce pavillon des Étangs, qui en était éloigné, comme on sait, d'une demi-

lieue environ et dont il a été question au début de ces notes.

D'après ce que je peux comprendre en fouillant parmi les procès-verbaux de gardes et les mémoires de travaux, ce petit manoir fut utilisé comme rendez-vous de chasse tant que les comtes de Clairval eurent un équipage et menèrent la vie de grand seigneur; mais peu à peu, soit incurie, soit dissipation, leur fortune s'amoindrit considérablement, de plus, un long procès dont je ne comprends pas bien la cause et qui éclata entre les d'Ouquenay d'Orchamps et les d'Ouquenay de Clairval, paraît avoir été pour les deux branches une véritable ruine.

En sorte que le vieux pavillon cessa bientôt d'être un rendez-vous

de chasse. Le rez-de-chaussée seul continua à être habité par un garde, sorte de factotum présidant aux coupes de bois. Plusieurs actes de vente sont signés au nom du comte par cet homme, que l'on appelait Nicaise Dumont. L'importance de ces coupes prouve, par parenthèse, qu'une grande partie du domaine n'était qu'une forêt morcelée depuis et défrichée sous la Révolution, les nouveaux propriétaires payant avec la superficie la terre qu'ils venaient d'acquérir. Que de cantons déboisés en France par suite de la division des biens!

Au milieu d'une liasse de papiers sans aucun intérêt: — actes de vente des coupes, listes détaillées des réserves à ménager dans les petits

et grands taillis, etc., — et qui traversèrent sans encombre les orages révolutionnaires grâce à leur inutilité, je trouve un papier qui ne laisse aucun doute sur la situation de la veuve d'Hanelay après la mort de son mari ; en voici le contenu :

« Claude d'Ouquenay, comte de Clairval donne à dame d'Hanelay, qui lui en est reconnaisante et l'en remercie, la jouissance du premier étage de l'ancien rendez-vous de chasse dit le pavillon des Étangs, à la charge pour elle d'élever, nourrir et traiter comme son propre enfant, René d'Ouquenay, d'Orchamps, orphelin de père et de mère, âgé de six ans passés.

« La dame d'Hanelay s'engage à ne réclamer aucun service de

Nicaise Dumont, qui continuera à habiter les trois pièces du rez-de-chaussée et aura l'usage exclusif de l'écurie, grange, appentis, toit à porc. Toutefois la dame veuve d'Hanelay aura la jouissance du jardin pour la promenade seulement et au besoin partagera la récolte des fruits avec ledit Nicaise Dumont, notre garde forestier et homme de confiance. »

Ce compromis entre Mme d'Hanelay et le comte d'Ouquenay de Clairval, l'homme au front trop bas, fut signé en 1755, par conséquent après la mort du marin.

Il est inutile de faire remarquer la hauteur avec laquelle la pauvre veuve est traitée. Il semble qu'elle soit une étrangère. Pas une seule fois son titre de cousine n'est indiqué. Le vieux

comte, — je dis vieux, car il mourut vers 1784, à l'âge de soixante-dix-huit ans, le vieux comte évitait-il de traiter la veuve en parent, pour ne pas avoir à rougir des conditions humiliantes dont il lui faisait payer son hospitalité? Qu'eût pensé le pauvre officier de marine, s'il eût pu voir sa belle Louise bien-aimée, comme il disait, réduite à partager la demeure d'un domestique, réduite à élever et à soigner l'enfant des autres en même temps que le sien propre, pour payer le droit de s'abriter sous un toit? Comme il eût souffert en la voyant ainsi, isolée, sans ressources, obligée de se servir elle-même.

Mais qu'était-ce que cet orphelin confié aux soins de la pauvre veuve?

qu'était-ce que ce petit René d'Ouquenay d'Orchamps qui apparaît tout à coup? Il m'est impossible d'avoir sur lui des renseignements bien précis ; toutefois, il est certainemeut le dernier représentant de la branche des d'Ouquenay d'Orchamps. Son père soutint à lui seul contre le comte de Clairval la fin de l'interminable procès et mourut peu de temps après l'arrêt du parlement qui le condamnait définitivement et achevait sa ruine en même temps que celle de son fils René.

Le pauvre petit orphelin se trouvait donc dépouillé légalement, mais de la façon la plus complète, seul au monde et réduit à mendier son pain.

Or, le comte de Clairval ne pou-

vait pas décemment tolérer une aussi cruelle extrémité. Riche encore aux yeux du monde, sortant vainqueur de ce fameux procès, il se donna une apparence de générosité en recueillant et faisant élever l'enfant ruiné par lui. On voit d'ailleurs que ce fut à peu de frais.

Peut-être après tout ce comte au front bas était-il poussé par un instinctif respect de la famille. Car, après tout, son propre fils, ce vilain Jean, qui plus tard se fait chasser de son régiment, pouvait mourir sans enfants, et dans ce cas le petit René, dernier survivant des d'Orchamps, devenait l'héritier du vicomte Jean, le dernier des de Clairval.

Je me faisais cette réflexion lorsque dans un petit coffret provenant

de ma vieille tante Anne et religieusement conservé par ma mère, je découvris la curieuse déclaration que voici. Le papier en avait été bien souvent plié et déplié, froissé, couvert de larmes: on avait dû lire ce qui y était écrit des centaines de fois. L'enveloppe qui renfermait cet étrange document était bien usée aussi. Les plaques de cire rouge portant l'empreinte du bailliage adhéraient encore cependant, et, d'une grande écriture officielle, étaient écrits ces mots :

« Copie conforme de la déclaration du Bailli. »

Voici quelle était cette déclaration :

# V

*Déclaration du Bailli.*

» Ce jourd'hui, premier de l'an de grâce 1786, a comparu devant nous, bailli de la commune de Rieu, siégeant en la salle ordinaire du bailliage, Jean Leroux, dit Claude, maître vigneron de la paroisse de Saint-Valier, homme honnête et craignant Dieu, lequel, dans un grand trouble,

nous a dit que le matin même dudit jour, traversant la corne du taillis du *Grand-Trembleau,* en regard du château des Étangs, avait trouvé le corps froid d'un gentilhomme traîtreusement égorgé et gisant dans ce lieu à moitié caché sous les broussailles. Nous a de plus déclaré n'avoir point osé retourner le cadavre pour voir sa figure, et, après avoir fait le signe de la croix, s'être enfui par crainte d'être surpris en ce lieu et être venu nous raconter le fait en toute franchise de cœur. Et après avoir juré sur l'image du Christ qu'il avait dit la vérité, nous invita à vérifier les paroles par lui avancées.

« Ce que fîmes sur l'heure. Et nous étant rendus avec notre greffier et le lieutenant de la sénéchaus-

sée dans ledit bois du Grand-Trembleau, avons constàté par devant les témoins qui ci-dessous ont librement signé, la présence d'un homme mort, percé de deux grands coups provenant d'un couteau large et peu épais : l'un de ces coups étant entré dans le plein milieu de la gorge, l'autre sous le téton du cœur. Ayant ensuite lavé le visage, qui était tout souillé de boue et défiguré par les broussailles et les épines, nous avons reconnu dans la personne du défunt monsieur le comte Jean d'Ouquenay de Clairval, seigneur des Étangs depuis la mort du comte son père et autrefois cornette aux chasseurs de Picardie.

« Ayant alors examiné avec une grande attention, avons remarqué

que ledit comte Jean de Clairval n'avait point son épée et avait été dépouillé de son manteau. Cependant les manchettes de point et les dentelles de sa chemise ne lui avaient point été volées. Nous comptâmes jusqu'à douze louis restés dans la poche de sa veste avec sa tabatière. Constatâmes aussi que sa montre et cachets à ses armes pendaient à son gousset, mais la montre avait été brisée et les aiguilles s'étaient arrêtées à midi et vingt minutes, marquant ainsi l'heure exacte où le crime avait été commis.

« Sur l'observation de maître Ivoy, apothicaire juré en la paroisse de Rieu, que le corps de monsieur le comte semblait avoir été amené dans cet endroit depuis deux jours au

moins, nous avons soigneusement considéré le sol de la sente qui mène audit bois du Grand-Trembleau pour découvrir par les traces quelque indice qui pût nous éclairer sur ce crime mystérieux, mais le dégel qui depuis la veille avait rendu la terre molle, boueuse et sans fermeté, ne nous a pas permis de faire aucune remarquè.

« Après avoir lu ce qui précède aux témoins présents à notre enquête, et qui tous ont trouvé notre écrit conforme à la vérité, nous avons après eux, signé le présent acte et y avons apposé le grand sceau du bailliage ainsi que faire se doit pour que justice suive son cours. Et nous prions Dieu pour que l'auteur d'un si méchaut forfait soit

découvert et puni selon les lois.

« Ce 1er de l'an de grâce 1786. »

Je ne connaissais que très-imparfaitement ce Jean de Clairval, mauvais soldat et gentilhomme débauché; il m'était aussi peu sympathique que possible, et cependant j'éprouvais une émotion singulière à me le représenter étendu sans vie, au milieu des ronces et des épines, avec son coup de couteau en plein milieu de la gorge. Cette mort n'était évidemment pas le résultat d'un duel; les épées de cette époque ne laissaient pas d'aussi larges plaies. L'ancien cornette avait-il été attaqué par des malfaiteurs? mais dans ce cas les misérables ne lui eussent point laissé sa montre. Ils pouvaient

n'avoir pas eu le temps de le dépouiller comme ils en avaient l'intention, les campagnes n'étaient pas sûres alors et des bandes de maraudeurs dévastaient les provinces en dépit de la maréchaussée. Il était bien extraordinaire que l'on osât commettre un pareil crime en plein midi, à deux pas de la route. Était-ce bien midi que marquait cette montre, n'était-ce pas plutôt minuit ? Dans tous les cas, comment admettre que le comte se trouvât en pleine nuit dans ce bois du Grand-Trembleau. Que venait-il faire là ? A toute autre époque de l'année, j'aurais cru à quelque rendez-vous galant, l'ancien cornette était, nous le savons, un fort mauvais sujet, très-capable de séduire une fille et

de la mener à mal, mais en plein hiver au beau milieu de la nuit et par un froid glacial ! Car il était dit dans le rapport du bailli que le crime devait remonter à deux jours et le dégel, si j'en crois cette même déclaration, n'avait commencé que la veille du 1er janvier, par conséquent il faisait grand froid le jour du meurtre. Tout bien considéré il me sembla que maître Ivoy, l'apothicaire juré, devait être dans le vrai en supposant que le corps avait été apporté dans ce bois du Trembleau.

Je me rappelai tout à coup le fameux taillis du Mort dont le notaire de Villers m'avait parlé un jour que nous chassions. Ce taillis avait dû être lui aussi fort proche du château, à une demi-lieue environ au sud ; il

me parût évident que le taillis du Grand-Trembleau et celui du Mort n'étaient qu'un seul et même bois. Ce surnom moderne si étrange lui venait de l'assassinat dont il avait été le théâtre et qui assurément avait dû causer dans le pays une profonde impression.

Que la crise révolutionnaire eût effacé le souvenir de ce meurtre tout en conservant le nom donné au taillis, rien que de fort naturel.

Et d'ailleurs il était bien probable que le crime du Grand-Trembleau n'était pas aussi oublié dans le pays qu'il en avait l'air. Bon nombre de paysans sans doute devaient avoir entendu parler de cette affaire; la vieille légende ne devait pas être absolument morte, et je me promis bien

au prochain voyage que je ferais à Villiers d'en réveiller l'écho.

Pour le moment, je devais malheureusement me contenter des faibles indices que me fournissaient ces vieux papiers dépareillés et offrant des lacunes irréparables.

Peut-être bien ce récit n'a-t-il aucun intérêt pour le lecteur? Aussi bien dois-je avouer qu'en l'écrivant j'ai songé bien plutôt à mon plaisir qu'au sien. Il faut prendre goût à ces recherches, avoir sous les yeux les pièces elles-mêmes, les toucher du doigt, errer au milieu d'elles, respirer leur poussière, être influencé par leur aspect. Mille sensations que l'on éprouve ne se peuvent raconter. Les papiers authentiques ont, je le répète, une physionomie, une élo-

quence muette et, pour y être sensible, il faut les avoir maniés, classés, dénichés soi-même.

Ce qui me touchait dans cette déclaration du bailli, c'est moins le récit des faits qui y étaient contenus que l'aspect du papier lui-même, tellement usé, comme je l'ai dit, à force d'avoir été ouvert et refermé, qu'en beaucoup d'endroits l'écriture avait complétement disparu et j'avais eu grand'peine à reconstruire certaines phrases. Or ce document funèbre avait été trouvé parmi les papiers les plus intimes de ma tante d'Ouquenay. C'est elle qui, durant de longues années, l'avait conservé comme une relique, l'avait lu et relu, couvert de ses baisers et de ses larmes, car ces taches jaunâtres, où

l'écriture avait été pour ainsi dire lavée et le papier détrempé, n'étaient autre chose que des traces de larmes.

Ma tante Anne avait donc aimé follement le cornette au régiment de Picardie? Grand Dieu! qui pourra dire à quel degré de passion profonde peut arriver, dans le cœur d'une fille laide et sans fortune, un sentiment inavoué et inavouable, à moins de faire éclater de rire.

C'est à Paris que ma tante Anne avait connu Jean de Clairval et lui avait donné son cœur. J'eus la patience de rechercher, dans les almanachs royaux, de quels régiments se composait la garnison de Paris de 1770 à 1780, et j'eus la preuve que le régiment de Picardie avait séjourné dans la capitale pendant près de

trois ans. Jean était alors au beau milieu de sa vie de débauche, car il fut cassé fort peu de temps après.

Étant admis, cette malheureuse passion de ma pauvre tante et la déclaration du bailli étant datée du 1^er^ janvier, les dévotions particulières auxquelles se livrait la citoyenne Grivault au commencement de l'année devenaient parfaitement explicables. Toutes ces pieuses pratiques ne s'adressaient pas, comme je l'avais cru, à la mémoire de Claire d'Hanelay, mais bien à celle de Jean de Clairval. Leur renouvellement régulier au jour de la Saint-Jean ne laissait aucun doute à ce sujet.

J'eusse été bien surpris en apprenant qu'à une époque quelconque

de sa vie ma bonne tante avait inspiré une passion, mais il me semblait presque aussi extraordinaire que l'ancien cornette eût été aimé d'une façon profonde et durable. Il était, extérieurement, peu fait pour séduire. J'ai une miniature qui le représente dans son élégant costume de Picardie — habit bleu à boutons blancs avec collet, parements, veste et doublures rouges; chapeau galonné d'argent. — C'est un garçon robuste, à l'air impudent et hautain. Il a, comme son père, le front bas, les yeux très-saillants, les lèvres épaisses et sensuelles, les mâchoires larges, le nez lourd et ramassé... Il fallait vraiment que la citoyenne Grivault eût bien de la tendresse à dépenser. Quel étrange mystère que cet amour-

là! Je crois d'ailleurs que la mort subite et particulièrement dramatique de Jean de Clairval fut un puissant stimulant pour la passion de ma tante. Elle transforma en une sorte de culte pieux et rendit éternel un sentiment qui, sans aucun doute, se fût éteint de lui-même. La séparation rend parfois de ces services aux absents.

J'avoue qu'à la première lecture de l'enquête il me vint une pensée dont j'ai honte maintenant. Me demandant en effet à qui pouvait être profitable la mort du comte Jean, je songeai malgré moi à ce René d'Orchamps, à ce pauvre orphelin réduit à la misère et confié aux soins de M^me^ d'Hanelay. Je n'avais aucun renseignement sur le carac-

tère et les instincts de ce jeune homme, mais je savais qu'ayant été recueilli aux Étangs en 1754, il devait avoir au moment du crime, c'est-à-dire en 1786, vingt-cinq ou vingt-six ans. C'était par conséquent un homme fait, très-capable de passions violentes; or, dépouillé par un procès dont il n'était pas la cause, aigri par le malheur, il était possible que des idées de vengeance eussent germé dans ce cœur et qu'il eût trempé au moins indirectement dans ce... J'eus honte, comme je le disais, de cette supposition. Rien ne m'autorisait à le considérer comme un misérable. Il était de bonne naissance et avait été élevé en compagnie du petit ange. Comment n'eût-il pas gagné dans son voisinage

quelque chose de cette pureté de cœur, de cette noblesse si visiblement empreints sur les traits de la jeune fille ?

Le compte rendu d'une seconde enquête faite quelque temps après le crime — impossible de mettre plus de lenteur dans des circonstances aussi graves — ne me laissa aucun doute sur la conduite absolument irréprochable de René d'Orchamps. Ce compte rendu, que je ne découvris qu'après coup, emplissait deux cahiers malheureusement déchirés en beaucoup d'endroits. Je transcris ici les passages les plus saillants de cette interminable et inutile enquête. Il s'agit de la déposition des témoins :

« Par-devant nous, procureur...

et au nom de Sa Majesté, roi de France et de Navarre,

« A comparu, ce jour, le nommé Nicaise Dumont, ancien garde-chasse dans les bois du domaine des Étangs, homme honnête et craignant Dieu, resté au service du comte de Clairval en qualité d'homme de confiance, lequel, après avoir prêté serment, nous a dit habiter depuis trente années le rendez-vous de chasse, dit le Pavillon des Étangs, situé sur la lisière du bois, au nord du château ; et lui ayant demandé s'il était seul dans sa demeure lors de l'attentat commis dans les environs, nous a répondu qu'il occupait seul avec son enfant le rez-de-chaussée du pavillon, dont le premier étage était alors habité par demoi-

selle Claire d'Hanelay, dont la mère venait de mourir quelques jours auparavant.

« Et lui ayant demandé de plus si le chevalier René d'Ouquenay d'Orchamps n'habitait plus dans le pavillon, il nous a été répondu que ledit chevalier était depuis deux ans parti pour Paris, et que récemment il avait dû s'embarquer pour aller chercher fortune au delà des mers. »

Ainsi donc ma pauvre petite fée Printemps était alors seule au monde : sa mère venait de mourir, son ami d'enfance, son frère, était parti lui aussi. Elle se trouvait probablement sans ressource, sans espérance, écrasée de douleur... En faut-il davantage pour expliquer l'entrée au couvent de cette pauvre enfant?

Mais pourquoi René ne l'avait-il pas épousée? Comme à sa place je l'eusse fait de bon cœur! Ah le vilain garçon! Avant de s'embarquer, il n'était donc pas venu dire adieu et embrasser une dernière fois ces deux femmes dont il avait partagé le toit pendant si longtemps. S'il s'était rendu au Pavillon, il eût trouvé Mme d'Hanelay malade, affaiblie; il eût deviné sûrement sa mort; il eût compris que Claire allait être orpheline, elle aussi, et se trouver sans secours, sans appui. Il eût renoncé, sans aucun doute, à ses idées d'aventure et fût resté près d'elle... Peut-être bien, après tout, Mme d'Hanelay était-elle morte tout à coup; peut-être l'embarquement de René était-il antérieur à cette mort? Mais que

diable allait-il faire au delà des mers?

Continuons la lecture de l'enquête :

« Et comme ledit Nicaise Dumont se laissait entraîner à parler en dehors du sujet, l'avons prié de rentrer dans la question et lui avons demandé si dans la journée du 29 décembre il n'avait pas vu rôder dans les environs des gens de mauvaise mine,

« Nous a répondu n'avoir rien remarqué de particulier, n'étant pas ce jour-là sorti de chez lui, occupé qu'il était à préparer un porc qu'il voulait saler.

« Ayant interrogé ledit Nicaise Dumont sur les ennemis personnels que pouvait avoir le comte Jean de Clairval, il nous a dit ne lui en pas connaître.

« Cependant, pressé par nous, a déclaré que par ses légèretés et son amour du plaisir, le comte avait dû porter le trouble dans beaucoup de familles et s'attirer l'animosité de beaucoup de gens. Toutefois ledit Nicaise a affirmé ne rien savoir de positif qui pût expliquer l'assassinat.

. . . . . .

« Avons interrogé Claude Bert, meunier, âgé de soixante ans, qui nous a déclaré savoir que le comte Jean de Clairval avait coutume de poursuivre les filles du pays; et, invité par nous à parler en toute franchise, nous a dit avoir surpris, l'année dernière, ledit comte dans le grenier du moulin, cherchant à violenter la

fille Rose Bert, sa nièce. Et comme la nuit commençait à venir et qu'il ne pouvait reconnaître le comte, lui, Claude Bert, avait pris un bâton et en avait frappé le seigneur des Étangs qui, se faisant connaître, lui avait remis une année de son fermage à la condition de ne point faire scandale et ne pas ébruiter l'aventure.

. . . . . .

« Avons interrogé Bernard Leroux et Jacques Pain, qui tous deux nous ont dit avoir vu le comte Jean de Clairval, quelques jours avant le meurtre, parlant en cachette à une fille de couleur, arrivée depuis peu dans le pays en compagnie d'une bande de gens de bohême, faisant

métier de fabriquer des corbeilles et de réparer des chaudrons ou autres ustensiles; grands pillards et païens, campant, comme on sait, en dehors des villages. Et comme le comte causait avec la fille, un de ceux de cette bande au teint cuivré et cheveux crépus, être arrivé tout à coup et avoir parlé avec grande colère audit comte, qui dut quitter la place, non sans menacer ce Bohémien, qui avait plutôt figure de diable que figure d'homme.

« Après avoir entendu cette déposition des sieurs Bernard, Leroux et Jacques Pain et l'avoir fait confirmer par plusieurs habitants du bourg notoirement honorables, avons pensé que ces gens sans aveu sont réputés habiles à manier le couteau et

que leur présence était un indice qui nous mettrait sans doute sur la voie de la vérité. Avons donc prié le lieutenant de la maréchaussée de poursuivre cette bande. Mais nous a été répondu que ces mauvaises gens avaient quitté le pays sans qu'on pût savoir de quel côté ils s'étaient dirigés et que pour des raisons diverses il était prudent de retarder leur poursuite. »

Il faut avouer que voilà des paroles étranges dans la bouche d'un procureur. Comment! dans une affaire aussi grave, on arrive à soulever un coin du voile et sans raison on le laisse retomber! par négligence, incurie ou aiblesse, on cesse toutes les recherches! Qui nous dit que le comte Jean n'avait pas poursuivi de nouveau la

bohémienne en dépit de la grande colère de ce mauvais gars à figure de diable? qui nous dit que ce dernier, surprenant de nouveau le gentilhomme en flagrant délit de séduction, ne s'était pas jeté sur lui un couteau à la main et ne l'avait pas poignardé? Rien de tout cela n'était prouvé, il est vrai, mais une simple présomption méritait bien que toute la maréchaussée de la province se mît en campagne.

Il faut, pour être juste, se rappeler que la France avait déjà ressenti à cette époque les premiers ébranlements qui devaient amener bientôt la Révolution. Le trouble qui depuis longtemps était dans les esprits commençait à se traduire par des actes et des faits : les liens du faisceau se

détendaient d'eux-mêmes et la vieille machine monarchique, en dépit de son glorieux passé, craquait déjà de tous côtés. Les autorités locales, indécises, enfiévrées, ne se sentant pas soutenues par une volonté unique, ferme et active, avaient fort à faire de conserver intact le prestige et le peu de puissance qui leur restait. D'ailleurs on ne disposait pas alors des moyens matériels qui rendent, à l'heure qu'il est, l'action de la justice si rapide et si sûre. Elle n'avait ni télégraphe pour transmettre ses ordres ni chemin de fer pour allonger son bras. En beaucoup de provinces la maréchaussée était hésitante, se sentant impuissante à réprimer tous les délits. Elle était comme en pays ennemi, assiégée pour ainsi

dire, et elle songeait plutôt à se cantonner, à se grouper pour se mieux défendre, qu'à se disperser et courir le pays à la poursuite d'une bande dont on ignorait les ressources et les accointances.

Il est d'ailleurs évident, d'après l'ensemble des dépositions, que le comte Jean de Clairval avait dans le pays la plus détestable réputation et y était détesté.

Un certain Féron raconte avec une grande émotion que le seigneur des Étangs lui a emprunté de l'argent à plusieurs reprises et a toujours refusé de le rembourser.

Les seigneurs de Sainte-Claire, Louis et François de Tenescourt, amis ou plutôt compagnons de plaisir du comte, ne paraissent pas avoir sur

le caractère et l'honorabilité de ce dernier une opinion bien favorable. Ils déclarent avoir été priés à souper au château des Étangs le 29 décembre. — Ce qui indique clairement que l'assassinat a eu lieu, non pas le 29 à midi, comme on le croyait d'abord, mais dans la nuit du 29 au 30 à minuit. — Le comte Jean, absent depuis fort longtemps et revenu aux Étangs depuis quatre ou cinq jours seulement, les reçut avec gaieté, ainsi que fait un joyeux compagnon qui n'a pas vu ses amis depuis longtemps. Le baron de Tenescourt dit même avoir remarqué que le comte Jean n'avait jamais été plus gai. Vers la fin du repas qui avait été copieux, il donne l'ordre de seller son cheval et annonce à ses convives qu'il est dans

l'obligation de s'absenter pour une affaire qui ne souffre pas de retard, les priant de se considérer au château comme chez eux et d'y rester jusqu'à son retour. Et il part en riant fort.

Il est démontré d'ailleurs que le comte partit seul et refusa d'être accompagné par son valet de chambre qui le lui avait proposé. Les compagnons du comte se séparèrent au jour après avoir bu toute la nuit. Sans doute ils étaient alors dans un état d'ivresse trop marqué pour s'étonner que leur hôte ne fût pas encore rentré. Mais comment se fait-il que les gens du château n'aient pas immédiatement fait des recherches pour retrouver leur maître? — Voilà ce que je ne peux comprendre.

Il est possible, après tout, que ces recherches aient été faites, quoique rien ne l'indique, et puis l'ancien cornette avait sans doute habitué son monde à ces excentricités de conduite. — En vrai coureur d'aventures qu'il était, il partait tout à coup et revenait sans prévenir. Il semble démontré que depuis la mort de son père, c'est-à-dire depuis deux ans au moins, il n'avait pas séjourné huit jours aux Étangs.

Ah! pauvre tante d'Ouquenay!

L'enquête, qui d'ailleurs n'aboutit qu'à l'arrestation de quelques vagabonds relâchés bientôt, faute de preuves, se poursuivit assez longtemps. Et comme il arrive d'ordinaire lorsqu'on a perdu ou négligé la bonne piste, on battit le bois un peu à l'aven-

ture et l'on s'attacha à des détails insignifiants. La justice poussa le scrupule jusqu'à se présenter au couvent des ursulines de Montargis, où la pauvre Claire s'était réfugiée. On voulait probablement recueillir de sa bouche des renseignements précis sur le caractère et le passé du comte. Mais cette démarche, dont l'inutilité saute aux yeux, n'eut aucun résultat. Quels éclaircissements pouvait donner sur la vie tapageuse et vagabonde de l'ancien cornette cette chaste fille qui avait passé toute sa vie en compagnie de sa vieille mère dans l'ermitage des Étangs? Elle, moins que personne assurément, devait être en état d'éclairer la justice.

C'est par cette démarche auprès

de Mlle d'Hanelay que se termine l'enquête. Malgré mon ardent désir d'en savoir davantage, je dus me contenter des détails que l'on vient de lire, bien plutôt faits pour exciter ma curiosité que pour la satisfaire.

Rien de plus désagréable que de se heurter ainsi contre un mur lorsqu'on a bonne envie de continuer sa route. Ce qui m'irritait, c'est que mon imagination comblait, malgré moi, les lacunes. En dépit de moi-même, je soulevais tous les voiles, j'imaginais le plus sombre roman... Aussi bien, est-il juste de dire qu'il y avait là une jolie étoffe pour en tailler un. J'inventais mille combinaisons, mais je ne sais pourquoi, au milieu de tous ces rêves, l'inexpli-

cable René et la belle petite fée Printemps m'apparaissaient toujours, se souriant l'un à l'autre, et se moquant un peu de moi.

# VI

Je passai tout mon hiver en recherches inutiles. Je découvris, il est vrai, une foule de détails curieux sur les d'Ouquenay, mais le crime mystérieux qui semble avoir été la fin de cette famille me resta complétement inexplicable. La Révolution avait effacé toute trace de ce passé pourtant si voisin.

Parmi les types étranges dont je fis la connaissance en fouillant dans le passé, figure un certain capitaine d'Ouquenay qui dépasse en bravoure et en folie ce qu'on peut imaginer. Pauvre comme Job, n'ayant rien à perdre, affamé de coups d'épée, il pénétra en 1647 à la suite du duc de Guise dans la ville de Naples, que les Espagnols étaient en train de réduire à la dernière extrémité.

C'est dans les mémoires du duc qu'il faut lire les détails de cette folle équipée.

Tout manquait : le pain, la poudre, les chevaux, les munitions, la révolte était partout prête à éclater, et, au milieu de cet enfer, ce duc endiablé ne perd pas un seul instant sa bonne humeur et son sang-froid...

Tout cela tient du prodige. Les assiégés et les assiégeants se pressaient si chaudement que dans les faubourgs certaines maisons étaient occupées à la fois par les uns et par les autres. Les Espagnols, par exemple, s'étaient retranchés au troisième et au second étage, tandis que les Napolitains se barricadaient au premier et au rez-de-chaussée, et cette situation durait des journées et des nuits. On entrevoit ce que devaient être ces combats à bout portant. Or notre capitaine d'Ouquenay était dans l'un de ces postes étranges. Accablé de fatigue et méprisant le voisinage immédiat de l'ennemi, il s'était couché dans un excellent lit qui se trouvait là et dormait à poings fermés, lorsqu'il est réveillé

tout à coup par le bruit du plafond qui s'effondre et, au milieu d'une pluie de plâtras, une douzaine d'Espagnols lui tombent du ciel. Il saisit son épée, saute par la fenêtre, qui fort heureusement n'était qu'à quelques pieds du sol, donne l'alarme, rallie ses hommes, rentre dans la maison dont il s'empare, et, sans prendre la peine de s'habiller, profitant de ce premier succès, il chasse les ennemis de la rue tout entière ; si bien qu'à l'Angelus de midi il était encore en chemise, n'ayant pris le temps que d'enfiler les bottes d'un trompette espagnol qu'il avait tué dans l'escalier. Cela ressemble un peu, je l'avoue, aux *rodomontades espaignolles* de Brantôme, et je ne jurerais pas que le fait soit absolu-

ment exact ; il faut se rappeler d'ailleurs que le duc était en Espagne lorsqu'il écrivit ses mémoires. Il se servit de l'encre du pays, mais, certes, sa plume était française.

Le brave d'Ouquenay n'en fut pas moins fait prisonnier vers la fin de 1647 et mourut à Séville.

J'ai retrouvé bien d'autres détails sur les d'Ouquenay et je pourrais presque reconstituer l'histoire de famille. Les seules aventures de la citoyenne Grivault fourniraient à elles seules des chapitres étonnants dont le seul défaut serait de paraître invraisemblables. Je possède bon nombre de billets échangés au plus fort de la Terreur entre mon grand-père d'Ambrun et sa belle-sœur. Rien au monde n'est plus curieux. Ma tante

Anne était alors réfugiée rue de la Cerisaie, — la maison existe encore, — près de la Bastille, chez le concierge Mucius, farouche sans-culotte qui après l'avoir arrêtée s'en était épris au point de lui offrir sa main, la veille de thermidor. On croit rêver. Ce Mucius mourut sacristain à Saint-Philippe-du-Roule. Il avait été frotteur au Luxembourg sous le Directoire.

Mais ne nous perdons pas dans d'inutiles bavardages.

Aux premiers jours, je ressentis l'irrésistible désir de revoir le pays où s'étaient passés les événements dont je venais de retrouver la trace dans mes vieux papiers. J'écrivis un beau soir à mon ami Raoul et le lendemain j'étais installé chez lui avec

la ferme intention de prolonger un peu ma visite. Toutes mes curiosités un instant assoupies, se réveillèrent tout à coup au point d'en devenir importunes. Sous chaque touffe d'herbe je croyais entrevoir une révélation. Si je fermais les yeux, j'apercevais le château Louis XIV avec sa vaste façade régulière et imposante. Je voyais le comte Jean soupant avec ses amis; la table était encombrée de bouteilles, éclairée par deux grands candélabres en argent, garnis de bougies de cire; puis l'ancien cornette appelait un valet et donnait l'ordre de seller son cheval. Je me représentais les bohémiens à figure de diable campés sous les saules qui bordent le ruisseau, et vingt fois au détour d'un

sentier, par-dessus la haie d'aubépine, sous le soleil du matin, je crus reconnaître la fée Printemps trottinant dans l'herbe avec un petit panier au bras. D'autres fois c'était René que j'apercevais dans mon rêve lisant à l'ombre d'un taillis, pâle, triste... Je ne sais pourquoi je me le figurais toujours ainsi.

Je cherchais à vérifier par l'aspect des lieux l'enquête du bailli et je ne me promenais plus qu'avec mes papiers sous le bras. Une fois dans ce petit bois du Grand-Trembleau, échappé par miracle au défrichement général et devenu depuis le taillis du Mort, je découvris, à cent mètres environ de la lisière, quelques pierres couvertes de mousse et presque complétement enfouies dans

le sol. Ces pierres avaient été taillées, et l'une d'elles avait conservé la trace d'une moulure. A tort ou à raison, je me figurai que c'étaient là les débris de la croix que l'on avait dû élever à l'endroit où le corps du comte avait été trouvé.

Le fait est que le taillis du Mort, malgré son vilain nom, devint le but ordinaire de mes promenades. J'affectionnais tout particulièrement un endroit délicieux qui était au nord, sur la lisière. C'est là que je m'arrêtais. Les grands arbres projetaient une ombre épaisse, la mousse était douillette comme une peau d'ours ; pas un être humain ne venait vous troubler et la vue s'étendait au loin sur toute la vallée. C'était pour moi comme une carte en relief, un plan

explicatif annexé aux pièces du procès. A un kilomètre environ vers la gauche, on apercevait les fossés de l'ancien château et les quatre vieux ormes qui avaient dû faire partie de la grande allée conduisant au pont. A regarder ainsi les choses de loin et de haut, on comprenait parfaitement la situation qu'avaient dû occuper les bâtiments, et sans trop de peine on eût pu en dessiner le plan. Un pli de terrain indiquait clairement qu'un petit canal avait été creusé pour conduire dans les fossés les eaux de la rivière...

Rien n'est triste comme ces destructions volontaires, comme ces constatations de la folie humaine qui croit assurer l'avenir en supprimant une page du passé. Ce qui me

consolait, c'est la vue du petit bois au milieu duquel se dressait la cheminée rouge du pavillon des Étangs et le toit pointu de la tourelle.

On devinait le petit manoir caché dans son fourré verdoyant avec son enclos et son potager...

Bien souvent, j'avais eu l'envie de retourner chez le vieil Américain, mais je n'avais jamais trouvé un prétexte suffisant pour affronter sa mauvaise humeur. Je me contentais de rôder autour de sa demeure où la vie semblait à jamais éteinte. Pas un bruit humain, autour de l'ermitage, pas une trace de roue dans le sentier qui y conduisait.

Une fois cependant que je flânais par là, suivant mon habitude, j'aperçus la vieille debout devant la grande

porte entr'ouverte et paraissant fort agitée. J'allais m'éloigner discrètement pour ne pas l'effaroucher, mais au même instant elle m'aperçut et faisant de grands gestes :

« C'est donc vous, cria-t-elle, hé! venez donc plus vite ; depuis ce matin que l'on vous attend. »

Je traduis ses paroles en langage intelligible, car elle parlait un jargon difficile à comprendre. En m'approchant, je fus effrayé par l'expression de son visage.

« Entrez, me dit-elle ; il n'est que temps. » Et tandis que d'une main tremblante elle attachait mon cheval sous l'espèce de hangar dont j'ai déjà parlé, elle ajouta :

« C'est-y pas le petit Picou qui a été vous chercher?

— Non pas, la mère, répondis-je sans rien ajouter, car je ne comprenais rien à tout cela si ce n'est que je pénétrais sans difficulté auprès du vieillard.

— Ah! ça n'est pas le gars qui vous a prévenu? Voilà ce que c'est que de vivre comme des sauvages : on fait peur aux autres, et puis, quand on a besoin d'eux, il n'y a plus personne et l'on peut mourir comme un chien sans qu'on se dérange pour vous donner une goutte d'eau.

— Qu'a donc votre maître, ma bonne femme?

— Il a qu'il s'en va directement dans l'autre monde si vous ne lui trouvez pas un remède. »

Elle me prenait évidemment pour

le médecin. Je compris, d'après ses paroles un peu incohérentes, que depuis plusieurs mois déjà son maître était sujet à des attaques et que la nuit dernière il en avait eu une plus violente que les autres. Elle avait été réveillée par un grand bruit venant de l'étage supérieur où le vieillard ne montait presque jamais si ce n'est pour aller chercher des graines ou fouiller parmi les débris de toute sorte qui y étaient entassés. En entendant ce bruit, la vieille avait eu grand'peur ; elle avait d'abord frappé à la porte de la chambre que Jacques Dripper occupe au rez-de-chaussée et n'ayant pas reçu de réponse, elle s'était décidée à monter au premier étage. C'est là, au seuil d'un corridor encombré de planches

qu'elle l'avait aperçu, gisant à terre et presque nu.

Et le croyant mort, elle avait poussé un cri en laissant échapper la chandelle. Un peu remise de ce premier effroi, elle avait fait de grands efforts pour descendre à l'étage inférieur ce grand corps inanimé et elle avait failli tomber avec lui dans l'escalier vermoulu. Cependant le vieillard avait bientôt repris ses sens, il avait pu s'aider et elle était parvenue à le recoucher dans son lit où il était resté depuis sans connaissance et passant alternativement du délire le plus violent à un état de prostration plus effrayant encore.

Tout en me poussant doucement vers la chambre, elle murmura :

« Ne lui dites pas que vous êtes médecin ; ça pourrait lui porter un coup, quoiqu'il n'ait pas bien sa tête.

— Je ne suis pas le médecin, la mère ; c'est par hasard que je me trouve ici, mais le docteur ne tardera pas à venir puisque vous l'avez demandé. »

Elle me regarda d'un air stupéfait, mais craignant sans doute de se retrouver seule avec son malheureux maître, elle ouvrit la porte et j'entrai.

C'était une pièce singulière que celle où couchait Jacques Dripper : Les murs étaient nus, blanchis à la chaux ; une table grossière qu'il avait très probablement fabriquée lui-même était devant l'étroite fenêtre ;

dans un coin, deux ou trois paires de lourds sabots ; sur un de ces siéges à trois pieds dont on se sert dans les étables, était une cruche sans anse ; et un peu partout on voyait des outils de jardinage, des instruments de travail : pioches, bèches, faucilles, lignes et filets pour pêcher. Au milieu de tout cela, un bois de lit Louis XV, délicatement sculpté, avec sa vieille tenture flétrie, tombant en lambeaux. Ce lit faisait évidemment partie de l'ancien mobilier du château. Peut-être était-ce celui où Claire d'Hanelay avait dormi pendant de longues années. Il avait dû être fort élégant, ce pauvre lit échoué dans cette chambre misérable ; on eût dit qu'il souffrait comme doit souffrir un gentilhomme réduit

à mendier sa vie au coin de quelque ruelle.

Parmi des draps jaunâtres et grossiers comme la toile à voile, le vieillard était étendu, pâle, livide; ses yeux, démesurément ouverts, avaient cet éclat particulier aux moribonds. C'était le regard fixe d'un être qui n'est plus dans le présent et dont l'âme va s'échapper. Ses grandes mains osseuses et maigres étaient étalées inertes sur les pauvres vêtements qui lui servaient de couverture. En m'apercevant, il se souleva comme sous l'influence d'une secousse électrique et me regarda fixement; ses lèvres s'agitèrent, il frémit convulsivement et il retomba épuisé.

Cependant, voyant qu'il était rede-

venu calme et que ses yeux se rouvraient doucement, je pensai qu'il avait recouvré sa connaissance et je cherchai par mes paroles à effacer la fâcheuse impression que je venais de lui causer.

« Eh bien, mon cher voisin, lui dis-je comme si je l'avais quitté la veille, vous êtes donc souffrant?...

Je passais par hasard... J'étais venu de ce côté pour examiner les ruines du château des Étangs... »

Et comme il semblait prendre intérêt à ce que je disais, je poursuivis :

« Vous n'avez pas connu ce château puisqu'il était démoli bien avant votre arrivée en France; mais j'ai trouvé des papiers fort curieux. »

Je parlais un peu à l'aventure dans

le seul but de le distraire et de le sortir de sa torpeur... Je n'y réussis que trop bien, car se redressant tout à coup avec violence, il me saisit le bras avec une force dont je ne l'aurais jamais cru capable. Il était haletant, et, le cou tendu, il avançait vers moi son visage effrayant. Cependant il parlait avec un tel emportement et sa langue était tellement épaisse, sa prononciation tellement embarrassée qu'il m'était impossible de comprendre le sens de ses paroles.

J'avoue que cet accès de fureur me troubla quelque peu. J'appelai la vieille servante et tous deux nous eûmes grand'peine à maintenir ce pauvre diable. Au milieu des efforts qu'il faisait pour se dégager, il ne me quittait pas des yeux, me regar-

dant avec une expression farouche qui malgré moi me donnait le frisson. A un certain moment même où je détournais la tête, il me donna dans la poïtrine un coup si violent que je faillis être renversé. Après quoi, immobile, hébété comme pourrait l'être un homme qui vient de commettre un crime, il se laissa recoucher et bientôt fondit en larmes.

Je ne voulais pas laisser la pauvre femme seule en compagnie de ce malheureux. J'attendis donc le médecin qui n'arriva qu'à huit heures du soir, crotté comme un caniche. Il examina rapidement le malade, fit la grimace et se retournant vers la vieille femme :

« La mère, dit-il, donnez-moi donc un morceau de pain et de fromage ;

je n'ai rien mangé de toute la journée. »

J'avais moi-même une faim terrible.

« Je vous laisse, docteur, dis-je en prenant mon chapeau, comment trouvez-vous le malade ?

— Mais pas mal, il va s'en aller tout doucement et sans douleur. »

Je le saluai, j'allai brider mon cheval et je partis au galop. On était fort inquiet chez Raoul lorsque je rentrai le soir. Je ne pus dormir de la nuit, poursuivi que j'étais par le souvenir de ce pauvre paysan étendu sur son lit Louis XV et pleurant après son horrible crise ».

# VII

Le lendemain matin je repartis pour les Étangs; je voulais revoir encore une fois ce vieillard étrange dont le souvenir ne me quittait plus.

En arrivant, je fus d'abord étonné de trouver la grande porte ouverte. La vieille m'aperçut de loin et cacha son visage dans son tablier; je com-

pris que, suivant les prévisions du docteur, tout était fini. J'entrai dans la chambre où le mort était étendu, recouvert d'un drap bien blanc. Le curé du bourg de Rieu, qui la veille au soir avait pu administrer le mourant, était revenu le matin et priait au pied du lit avec une grande ferveur. Le visage du défunt me surprit étrangement : la mort, en calmant ses traits, lui avait donné une expression de noblesse et d'énergie véritablement admirables : ses lèvres semblaient sourire et je sus en effet qu'il s'était éteint doucement en parlant de tendresse et de bonheur. Le pauvre homme l'avait peut-être cherché bien longtemps, sans l'atteindre, ce bonheur dont il parlait en mourant. Peut-être à travers le voile

de la mort, de plus en plus transparent à mesure que la dernière heure avance, entrevoyait-il l'idéal qu'il avait rêvé; et c'est sans doute à ce mirage que s'adressait ce dernier sourire dont on voyait la trace sur ses lèvres pâlies.

Au bout d'un instant, je m'approchai du lit, je pris la petite branche de buis qui était là et la trempai dans l'eau bénite que contenait une assiette. Au mouvement que je fis, le prêtre se retourna et m'aperçut ; il avait les yeux humides et le visage fort coloré.

« Pardon, monsieur, me dit-il, je ne vous avais pas vu entrer, vous connaissiez Jacques Dripper ?

— Je l'ai vu deux fois dans ma vie, monsieur le curé, et c'est le

hasard qui m'a amené chez lui.

— Fort bien, monsieur, fit le curé qui, les mains jointes, ne cessait de regarder le beau visage du vieillard, fort bien; excusez la question que je vous ai faite. Le pauvre homme depuis bien longtemps vivait en solitaire et ses goûts lui ont attiré peu de sympathies dans la contrée; il ne faudrait pas se hâter de le juger sévèrement. Dieu sait s'il a bien ou mal fait. Sa dernière heure a été profondément édifiante, monsieur, je vous l'affirme.

— Je n'avais pas cru qu'en sa qualité d'Américain il fût catholique?

— Il l'était pourtant et du fond du cœur, peut-être ne pratiquait-il pas aussi régulièrement qu'il aurait

pu le faire, mais ce n'était pas indifférence religieuse; c'était bien plutôt par habitude de la solitude qu'il se rendait si peu souvent à l'église. A force d'éviter les autres, il a fini par être évité lui-même et il y aura peu de monde à son enterrement; d'autant moins de monde que l'on est dans ce moment-ci fort occupé par la moisson. Si vous vouliez assister demain au service... j'en serais heureux, monsieur. Au cas où ma demande serait indiscrète, vous voudriez bien me la pardonner, n'est-ce pas? Mais Jacques Dripper mérite, je vous jure, qu'on le reconduise au seuil, et il n'a ni amis, ni parents.

— N'insistez pas, monsieur le curé, je vous en prie, j'irai sûrement joindre mes prières aux vôtres, —

j'aurais assisté à la messe mortuaire alors même que vous ne m'y eussiez pas invité. »

Et dans le fait je m'étais bien promis d'aller à l'enterrement de ce pauvre ermite.

Je ne connais rien de plus touchant qu'un cercueil traversant la campagne porté dans une charrette avec l'enfant qui agite sa sonnette et la croix d'argent qui brille au soleil. Dans les pays pauvres, les cérémonies ne sont pas pompeuses. Je vis cependant le lendemain matin que le bon curé avait tenu à faire les choses aussi bien que possible; il était soigneusement rasé, sa tonsure était fraîche, et ses habits sacerdotaux, sur lesquels on voyait nettement le pli du tiroir, n'étaient

certainement pas ceux dont il se servait ordinairement en semblable circonstance; il officia d'ailleurs avec une onction vraiment touchante. Il était évident que le bon curé avait pour le défunt une estime particulière; j'en eus bientôt une preuve nouvelle : lorsqu'on eut descendu le corps dans la fosse et que la dernière pelletée de terre eut été jetée, le prêtre s'approcha de moi et d'un air assez embarrassé :

« Monsieur, me dit-il, c'est en nous et en cette pauvre servante que se résume toute la famille du vieillard qui vient de mourir, et il est bien probable que nous serons à peu près seuls à prier pour lui. Vous le voyez, aucune de ces tombes n'est absolument nue; si pauvre qu'on

soit, on cherche à orner un peu la place où repose celui qu'on a aimé ; il est bien triste de penser que la sépulture de ce pauvre homme n'aura pas une fleur, pas une barrière, qu'elle sera la plus abandonnée de toutes. Je serais bien disposé à lui avoir une croix un peu moins simple que celle des indigents et si vous... » Il me regarda, le brave prêtre, avec un embarras visible, n'osant exprimer jusqu'au bout la bonne pensée qui lui sortait du cœur.

« Tout à vous, monsieur le curé, dis-je tout à coup, disposez de moi, j'en serai enchanté. Combien faut-il pour que cela soit convenable ?

— Une vingtaine de francs... peut-être. J'en mettrai autant et... mais c'est sans doute trop demander? »

Pour toute réponse, je lui tendis ma main qu'il serra avec une effusion bien peu en rapport avec le très-petit service qu'il venait de me demander.

La chasse ouvrit deux ou trois jours après et je dois dire que la pénible impression causée par la mort du vieillard s'effaça. J'étais alors un passionné chasseur et les environs de Villiers étaient particulièrement giboyeux. Nous eûmes, cette année-là, une ouverture superbe. Malheureusement, dès le second jour, ma pauvre Bellone s'enfonça dans la patte un morceau de verre et fut sur le flanc pour un grand mois. Raoul avait de bons chiens, mais aucun d'eux ne valait Bellone. Elle est morte cinq ou six ans après,

l'excellente bête, me laissant son fils pour la remplacer. Et, dans ce moment-ci même, tandis que j'écris ces lignes, je l'aperçois là-bas, chauffant au soleil ses rhumatismes, près du vieux figuier de la tourelle, car, j'oubliais de le dire, j'achetai les Étangs.

L'opération ne fut pas longue : une quinzaine de jours après la mort du vieil Américain, nous battions une luzerne lorsque j'aperçus à l'horizon, se détachant sur le ciel bleu, la longue et maigre silhouette du notaire. Il fit un grand détour pour ne pas déranger notre chasse et vint se mettre à côté de moi.

« Eh bien, monsieur Darthel, me dit-il, vous allez devenir notre voisin? » Et, comme je le regardais avec étonnement : « Est-ce que vous

auriez déjà renoncé à vos projets? Vous paraissiez, l'année dernière, si enthousiasmé par ce petit bien des Étangs. Il est à vendre pour le quart d'heure. — Je l'achète tout de suite, m'écriai-je. Ah! les Étangs sont à vendre! Au fait, cela est tout naturel, puisque le pauvre homme est mort. La chasse me fait perdre la tête, le diable m'emporte! J'achète, j'achète tout de suite. Je me ferai de cela un vrai paradis, voyez-vous bien.

L'enthousiasme me remontait à la tête. J'ai été sujet toute ma vie à ces retours subits.

« Que vaut cette petite propriété, mon cher notaire? Parlez-moi sincèrement.

— Ma conscience m'oblige à vous avouer qu'elle n'a pas, commercia-

lement, une valeur considérable. Vous aurez cela pour pas grand chose, en payant comptant, car les créanciers ne seraient pas fâchés de rentrer dans leur argent. Le vieux Dripper avait beaucoup de dettes, et sa propriété est hypothéquée au point que si l'actif couvre le passif, on devra s'estimer heureux. — Il n'avait donc aucune ressource en dehors de ce bien? — Tant qu'il a pu travailler, il a vécu du produit de sa terre; peut-être avait-il alors quelque argent de côté, mais l'âge est arrivé; sa sauvagerie a augmenté; il a laissé son jardin en friche plutôt que d'admettre un étranger chez lui, et, très-probablement, il a mangé sou à sou son petit capital. »

Le fait est que deux jours après, par devant les notaires de Villiers et de Rieu, j'achetais les Étangs en bloc pour la somme de vingt mille francs, à la seule condition qu'on laisserait les bâtiments intacts avec leur crasse, leur fouillis. Tandis que le marché se concluait, mon notaire me poussait le coude. Il m'attira même dans un coin et me dit :

« Vous faites une folie ; vous payez cela deux fois trop cher. Songez qu'en dehors de l'enclos et du bouquet de bois, vous n'avez pas un pouce de terre ; songez que la maison est ce qu'il y a au monde de plus délabré ; tout ce qu'elle contient ne vaut pas cent écus ; on n'a même pas cru devoir faire un inventaire détaillé. »

Il faut dire qu'à cette époque les marchands de bric-à-brac n'avaient point encore pénétré dans les campagnes, et il eût été difficile de persuader à quelqu'un qu'un bois de lit Louis XV, à moitié vermoulu, était bon à autre chose qu'à mettre au feu. Je passai dans le pays pour avoir fait une acquisition absolument folle, et pendant bien longtemps je surpris des sourires qui s'adressaient à ma naïveté. Mon ami Raoul, tout le premier, se tenait les côtes à la seule pensée de mes opérations.

Quoi qu'il en soit, j'étais le plus heureux des hommes. Le jour où le notaire me remit un gros trousseau de vieilles clés rouillées, j'éprouvai une sensation délicieuse. J'entrai dans cette propriété comme dans un

roman : c'était un rêve qui prenait un corps et se faisait réalité.

Quand j'arrivai aux Étangs, la vieille était accroupie sur le seuil de la porte; elle vint à moi et me regarda comme font les chiens qui craignent une correctión. « Faut-il m'en aller? » murmura-t-elle. Et lorsque je lui eus dit que je la gardais près de moi, elle voulut m'embrasser les mains.

Cependant je fis venir immédiatement les ouvriers qui nettoyèrent deux pièces du rez-de-chaussée. J'achetai quelques meubles indispensables et je m'installai séance tenante.

# VIII

Je n'oublierai jamais l'émotion que je ressentis en me réveillant pour la première fois dans cette grande salle Louis XV, dont j'avais fait ma chambre à coucher. Le soleil, pénétrant à travers les vitraux de la fenêtre, s'étalait sur la frise sculptée de la vieille cheminée seigneuriale.

A l'entrecroisement des élégantes nervures de la voûte, l'écusson des d'Ouquenay resplendissait dans tout l'éclat de sa fraîcheur première. Autour de moi, tout était joie, harmonie, plaisir des yeux, reflets dorés. Ma vieille Joséphine — c'était le nom de la bonne femme — avait allumé, pour assainir la pièce sans doute, un grand feu clair et petillant que le soleil rendait tout rose, et devant le foyer se dressaient les énormes chenets étincelants comme une lame d'épée.

Il me fallut un effort pour me rappeler à la réalité et me convaincre que j'étais chez moi, dans mon cher petit manoir. Je sautai du lit, j'ouvris les fenêtres et une bouffée d'air embaumé pénétra dans la chambre,

tandis qu'une nuée de merles et de pinsons me saluaient de leur ramage.

Il y a des moments où la vie s'illumine tout à coup. Un horizon radieux s'entr'ouvre ; le cœur bat plus vite, et l'on se sent frissonner d'aise comme sous la caresse d'une main paternelle et bénie. On ne voit dans la nature que sourires et promesses ; tout est bien, tout est beau, tout est bon, l'âme a des appétits de bonheur, des soifs de tendresse, des besoins de reconnaissance qui font venir les larmes aux yeux. Ces larmes-là sont les diamants de la jeunesse et l'heure arrive bien vite où la source en est tarie.

J'eus donc un moment d'attendrissement : j'avais trouvé mon nid, mon

cadre, et si j'ose dire l'étui de mon existence. Je sentis tout de suite que je ne sortirais plus de cette oasis et en effet, je ne l'ai plus quittée.

L'enclos qui comprenait, comme on sait, la cour avec ses grands arbres et l'ancien potager, était un fouillis inextricable. Les arbres fruitiers étaient redevenus sauvages, accablés sous le poids des églantiers et des lianes qui les enlaçaient de leurs verts réseaux. On ne se promenait pas, on se faufilait au milieu de ce fourré. Cependant les bordures de buis, hautes comme des charmilles, indiquaient au milieu du désordre la place où jadis les allées avaient été tracées. A un certain endroit on distinguait le contour d'un bassin envahi, comblé par la

végétation ; les racines en avaient disjoint les pierres et l'on entrevoyait sous les feuilles les fragments écornés d'un joli triton soufflant dans sa conque. Puis, à quelques pas de là, gisait une petite colonne enguirlandée, suivant le goût du dernier siècle, et qui avait dû supporter un cadran solaire. Tout en me frayant un chemin, j'entendais tout un concert de murmures, de bourdonnements, de bruits inaccoutumés : évidemment je dérangeais bien du monde en pénétrant chez moi. Les oiseaux s'envolaient, les branches me fouettaient le visage et les gouttes de rosée tombaient sur moi comme une pluie de perles.

Que de fois ma petite Claire avait dû s'arrêter au bord de ce bassin

et sourire au triton joufflu! Que de fois elle avait consulté ce cadran solaire en abritant ses yeux du soleil! C'est dans ce jardin qu'étant encore toute petite fillette, elle avait joué avec René; sur ce banc de pierre, devant cette bergère en faïence coloriée, et restée intacte par miracle, qu'elle avait appris ses leçons ou façonné de jolis bouquets en chantant *Colinette*, tandis que Mme d'Hanelay, coiffée de sa cornette, entortillée de sa mante à ramages, la regardait de l'un de ces balcons.

Au milieu de la verdure, sous le joyeux soleil du matin, on ne peut s'imaginer quel réjouissant aspect avait mon petit manoir avec ses hautes cheminées de briques rou-

geâtres et son grand toit où rampait la clématite odorante.

Au milieu de mon épanouissement j'eus, il faut l'avouer, un instant assez désagréable à passer; ce fut celui où il fallut pénétrer dans les pièces du premier étage : outre que les fenêtres hermétiquement closes et barricadées solidement ne laissaient pas pénétrer le moindre rayon de lumière, il y avait un amoncellement de choses impossibles à décrire : poutres, planches, débris de meubles, ustensiles de toute sorte, bottes de foin, bois à brûler, pommes de terre desséchées... Pour avancer d'un mètre il fallait travailler pendant une heure, et cependant je ne voulais pas qu'un autre que moi ou ma vieille servante mît la main dans

ce fouillis qui pouvait recéler quelque objet précieux. Après une journée de cette rude besogne, ma blouse de chasse que j'avais endossée était en lambeaux et j'avais l'aspect d'un homme qui sort d'une cheminée.

Toutefois j'avais débarricadé deux fenêtres et j'avais presque complétement déblayé le corridor ainsi qu'une des grandes chambres. C'est le lendemain qu'ayant jeté par la fenêtre une provision de vieilles souches, j'aperçus au fond du corridor une petite porte étroite dont je n'avais même pas soupçonné l'existence.

Ayant vainement cherché la clef dans la ferraille que j'avais réunie dans un coin, je pris le parti de forcer la serrure. La porte céda, mais

il faisait tellement sombre dans cette pièce que je dus aller chercher une lumière avant d'y pénétrer.

C'était une chambre, ou pour mieux dire un grand cabinet complétement entouré de hautes boiseries du commencement de Louis XV, autant du moins que j'en pus juger par leur ensemble, car les détails de l'ornementation disparaissaient complétement sous un amas de toiles d'araignées couvertes de poussière et tombant en certains endroits comme les lambeaux d'un drapeau mutilé. A chaque pas que je faisais, le plancher semblait vouloir s'effondrer. La chambre était d'ailleurs dans un état prodigieux de désordre et de dévastation. Non-seulement les souris et les rats avaient rongé les cou-

vertures du lit, éventré les matelas, dévasté les coussins, mais les chouettes, se frayant un passage entre les planches qui bouchaient la fenêtre, avaient élu domicile dans cette chambre abandonnée. Tout cela faisait peine à voir. Quelques fragments de rideaux pendaient encore le long du mur et autour du lit tandis que d'autres loques se confondaient avec les ordures qui recouvraient le plancher d'une couche épaisse et grisâtre. Deux chaises d'une forme charmante et recouvertes de tapisseries des Gobelins gisaient à terre, renversées, à moitié brisées, les tiroirs d'une jolie commode à cuivres finement ciselés, étaient restés ouverts. Dans une de ces petites toilettes Louis XV dont le dessus

s'ouvre en trois parties, on voyait les peignes et les brosses, la boîte à poudre, des ciseaux à ongles, déformés par la rouille, deux petits étuis encore pleins de longues épingles, à terre, auprès de la toilette, les fragments d'un admirable pot à l'eau en vieux saxe.

C'était la confusion qui suit un départ précipité.

L'étroitesse du lit, la délicatesse des meubles semblaient indiquer que cette chambre avait été celle de Claire d'Hanelay ; mais comment était-il admissible que les différents propriétaires qui s'étaient succédé aux Étangs eussent conservé cette pièce dans l'état où la pauvre enfant l'avait laissée en entrant au couvent ?

Je pensais ainsi tout en fouillant

parmi ce chaos, tandis que ma vieille servante, les jupes retroussées, les pieds et les jambes nus, balayait, râclait, lavait à tour de bras.

« Eh, la mère, est-ce qu'il y a longtemps que vous habitez le pays? lui dis-je.

— Mais je ne l'ai jamais quitté, le pays! Où donc monsieur veut-il que j'aie habité, me répondit-elle en tournant vers moi son vieux visage noir de poussière.

— Est-ce à Rieu ou à Villiers que vous êtes née? » Ce sont comme on sait les deux bourgs les plus voisins des Étangs.

« Ah! dame, je ne saurais pas dire cela. Je suis d'ici, puisque défunt mon père y habitait.

— Comment, vous êtes d'ici! voulez-

vous dire que vous êtes née aux Étangs?

— Oui, monsieur, je crois bien que je suis venue au monde dans cette maison-ci.

— Comment donc vous appelez-vous?

— Monsieur veut rire bien sûr? Je m'appelle la mère Dumont, puisque défunt mon père se nommait Nicaise Dumont.

— Nicaise Dumont! m'écriai-je en lui prenant le bras, mais je le connais; c'est lui qui a déposé dans l'enquête du bailli.

— Vous dites! fit-elle de cet air soupçonneux et hébété dont les paysans ont le secret.

— Je ne dis rien, ma vieille Joséphine, continuons notre ouvrage. » Elle reprit docilement son éponge

sans faire aucune observation. N'était-il pas étrange que j'eusse à mes côtés et à mon service la fille de ce Nicaise Dumont, qui avait habité si longtemps le pavillon des Étangs en compagnie de Mme d'Hanelay, de Claire et de René, qui avait connu tous les détails de leur vie, les avait aimés sans doute, et avait été pour ainsi dire témoin du fameux drame! On éprouve parfois une sorte de frisson en voyant apparaître un coin de la réalité.

Je me rappelais parfaitement la déposition de Nicaise Dumont, si fort occupé à préparer un porc, le soir même du meurtre.

« Mais alors, ma vieille Joséphine, c'est votre père qui a acheté les Étangs?

— Acheté les Étangs! mais avec quoi donc défunt mon père aurait-il acheté ce bien-là?

— Avec ses économies probablement. »

Elle ne me répondit pas et me regarda d'un air stupide.

Il n'en est pas moins vrai qu'il ne pouvait y avoir aucun doute à ce sujet. J'avais examiné rapidement mes titres de propriété et je savais très-positivement que Nicaise Dumont avait été acquéreur des Étangs sous le Directoire, moyennant une somme insignifiante et que plus tard, sous l'Empire, en 1806 ou 1808, il avait revendu ce bien à Jacques Dripper, né au Canada et nouvellement arrivé en France.

« Quel âge avez-vous, Joséphine?

— Monsieur, j'aurai soixante-neuf ans bientôt... à ce que je crois.

— Et vous n'avez pas quitté les Étangs depuis votre naissance?

— Nous avons toujours été ici avec défunt mon père, tous les deux tout seuls. Ma mère à moi était morte le jour où je venais au monde. C'est une chose drôle, cela! comme si elle avait eu besoin de s'en aller pour me faire de la place. La place ne manque pas dans ce pays-ci. Enfin, c'est comme cela! Je suis restée avec le pauvre cher homme pour lui faire une société et puis pour l'aider à cultiver l'enclos. C'est que fallait pas s'amuser avec défunt mon père! D'ailleurs dans l'ancien temps, ça n'était pas comme maintenant. La jeunesse d'aujourd'hui a du

sang de navet dans les veines. Moi, je piochais comme un homme. Le travail d'un journalier ne me faisait pas peur. Et les arrosages ! c'était le plus dur. Nous faisions surtout des légumes que j'allais vendre à Rieu avec mon âne. Ça se vendait bien, mais dame, fallait arroser. Ça m'a rendue forte ; vous voyez qu'à mon âge, j'en vaux bien une autre pour le travail, je suis bien membrée ; on ne peut pas me retirer cela.

— Et vous n'avez jamais eu envie de vous marier?

— Pendant un bout de temps, cette idée-là m'a travaillée. Au bourg où j'allais vendre mes légumes, je n'étais pas sans rencontrer des gars bien plantés. J'avais seize ans, pas jolie si vous voulez, mais charpentée

dans la perfection, charpentée à remporter mon âne sur mon dos. Aussi vrai que le jour nous éclaire, je l'aurais remporté sur mon dos... si bien que ça m'attirait des compliments. » Je ne pus m'empêcher de rire.

« Mais mon père, poursuivit la vieille, n'aurait jamais voulu voir un galant ici. Alors je n'y ai plus pensé. Et puis sur le coup de mes dix-huit ans, mon maître est venu s'installer ici et j'ai été encore bien plus occupée qu'avant.

— Vous voulez parler de Jacques Dripper quand vous dites : Mon maître, de Jacques Dripper à qui votre père a vendu les Étangs?

—Ah! je ne sais pas s'il lui a vendu ou pas vendu. Ce qui est sûr, c'est que c'était un brave homme et quand

défunt mon père est mort, mon maître a pleuré. Il n'y a que moi qui aie vu cela, mais je l'ai vu.

— Vous n'avez pas songé alors à vous établir? Vous deviez être en mesure de le faire; votre père devait vous laisser de l'argent, puisque quelques années avant il avait vendu cette propriété?

—Il m'a laissé douze francs six sous, le pauvre cher homme! Et puis on m'aurait donné des écus plein cette chambre que je n'aurais pas quitté mon maître.

— Et pourquoi?

— Parce que j'avais promis de ne pas le quitter et je suis toujours restée auprès de lui comme ça se doit quand on a promis.

— Sans doute il vous payait bien?

— Bien sûr qu'il m'aurait payée s'il avait pu... mais ça, c'est son affaire et pas la mienne. »

J'essayai bien souvent de faire causer encore ma vieille Joséphine, mais sans y réussir; je pris donc le parti de la laisser en repos et je ne songeai plus qu'à mettre en état ma maison.

Mon souci était de ne lui rien enlever de son caractère et de respecter en elle jusqu'aux moindres traces du passé. Mais il était indispensable cependant que je fusse clos et à couvert chez moi, que les chouettes ne vinssent plus s'installer dans les chambres, que les parquets pussent supporter le poids d'un homme. Rien de délicat comme ces restaurations respectueuses qui veu-

lent des ouvriers habiles, intelligents et soumis. J'eus le bonheur de trouver à Montargis un menuisier tout à fait naïf et fort adroit; je l'installai chez moi et je le fis travailler sous mes yeux. Cependant, je reprenais en détail la fameuse salle. Jamais montre de prix ne fut nettoyée avec autant de soin et de respect que ne le furent par moi les sculptures de la cheminée. Vous verrez cette frise reproduite tout entière dans le beau dictionnaire d'architecture de Viollet-le-Duc avec un dessin de l'ensemble. Je n'oublierai jamais l'air solennel avec lequel le savant architecte me fit jurer de ne jamais allumer de feu dans ma cheminée. « Eh! cher maître, lui dis-je avec indignation, pour qui

me prenez-vous? Exposer ce bijou à l'action corrosive de la fumée, de la poussière, des cendres, mais j'aimerais mieux geler sur place. »

Bien entendu, je fis installer un calorifère dans la cave.

La restauration de la salle marcha comme sur des roulettes. La serrurerie seule présenta de grandes difficultés. Les ouvriers du XV^e^ et du XVI^e^ siècle travaillaient le fer avec une aisance, une délicatesse et un goût qui sont perdus depuis longtemps. Il fallut recommencer dix fois la même pièce avant d'arriver à une reproduction supportable du modèle.

Malgré ces ennuis, mon œuvre prenait tournure : on eût dit que le passé se réveillait peu à peu et sortait de son linceul.

Bientôt mon vieux Pierre arriva de Paris, — Pierre était l'ancien valet de chambre de mon père et je l'avais conservé à mon service. — Ce brave garçon m'arriva donc avec tout un convoi de bagages qu'il avait accompagné à cheval dans le double but d'éviter les indiscrétions du roulage et de m'amener ma jument, qui décidément ne pouvait pas voyager en diligence. — Les chemins de fer n'existaient pas encore dans notre pays, bien entendu. Parmi ces bagages il y avait mes livres, mes gravures, mes chers papiers soigneusement enfermés dans deux malles, quelques meubles et tout ce monde de choses intimes sans lesquelles la vie n'est qu'un exil, à mon avis du moins. Ce qui m'a toujours empê-

ché de voyager, c'est la privation du fauteuil, de la lampe, de la table, des tapis accoutumés. J'ai bien souvent rêvé de courir le monde; mais *piano, piano,* dans l'une de ces maisons roulantes dont les saltimbanques usent d'ordinaire, avec mon chien, mon chat, mon linge, mon bureau, mes livres, mon plan de Gomboust que j'ai l'habitude de considérer en faisant ma toilette et qui, de cette façon, est entré profondément dans ma vie.

Certaines gens ont pour idéal, lorsqu'ils voyagent, d'éviter les encombrements ; moins ils ont de choses autour de leur personne, plus ils sont dépouillés et plus ils se trouvent alertes, agiles, heureux. J'ai précisément les goûts contraires : l'encombrement m'est nécessaire et délicieux;

je ne peux pas vivre sans mes accessoires ; mes dépendances font partie de moi-même et je crois vraiment qu'ils en sont la meilleure partie. J'ai toujours considéré que la maison fait partie du vêtement de l'homme. Les colimaçons sont dans le vrai et voyager tout nu m'est impossible. Le frisson me prend à la première poste.

Ce sont ces dépendances indispensables que Pierre m'apportait dans deux grandes voitures de déménagement.

Je fus enchanté de retrouver tout cela, mais ce qui me causa le plus de joie, ce furent les deux caisses que m'envoyait mon ami Sauvageot. J'aurais à raconter mille détails curieux sur cet homme excellent, de-

venu célèbre depuis. Il ne se contentait pas d'être le plus délicat et le plus ardent des chercheurs; il était encore le plus complaisant et le meilleur des amis. Le premier de tous il était venu visiter mon petit manoir, ma cheminée merveilleuse et il s'était passionné pour la restauration que j'entreprenais, de sorte qu'il s'était mis en campagne et m'envoyait une admirable table à pupitres et à stalles, dénichée chez un tisserand de Vézelai et provenant bien certainement de la bibliothèque abbatiale. C'est un meuble du XVI^e^ siècle, dessiné par des artistes italiens. A cet envoi étaient jointes deux petites tapisseries carrées de la même époque que la table et telles que Sauvageot était seul capable d'en trouver.

« Je les ai fait laver soigneusement, me disait-il dans sa lettre, et les réparations sont peu de chose. Cherchez une ouvrière adroite, peu intelligente, docile, mettez-la au travail et ne la quittez pas d'un instant. Il est important de choisir vous-même le ton de chacune de ses aiguillées. Vous recevrez dans la semaine un paquet de vieilles laines et de vieilles soies. C'est toute une palette dont je vous recommande d'être économe; vous savez comme les bleus et les rouges sont difficiles à trouver... Grande difficulté pour les tapisseries de la petite chaise. Les teinturiers — j'en ai vu deux — affirment qu'il est absolument impossible d'enlever cette tache sans décolorer en même temps le tissu. » Il s'agit ici de l'une des deux

chaises trouvées dans la chambre de Claire et que Sauvageot avait emportée pour la faire nettoyer à Paris. « C'est une tache de sang à ce que prétendent ces deux spécialistes; je ne sais s'ils ont tort ou raison; dans tous les cas voilà un bien joli morceau perdu. Quant à vos boiseries de la petite pièce, soyez sûr que vous les ferez réparer aux Étangs infiniment mieux qu'elles ne pourraient l'être à Paris; plus votre tailleur de bois sera modeste, et plus il copiera soigneusement... »

Ces boiseries de la chambre du fond — celle que j'avais pris l'habitude d'appeler la chambre de Claire — me donnaient en effet beaucoup de mal. Certaines parties en étaient absolument vermoulues. Les deux

tiers d'une des faces de la chambre, y compris l'encadrement de la glace, devaient être refaits. J'avais, il est vrai, de l'autre côté de la chambre, un panneau qui pouvait me servir de modèle, mais il fallait avant tout le détacher du mur et il était, au moins en apparence, dans un état si peu rassurant qu'au moindre effort de la pince ou du marteau, il était à craindre qu'il ne tombât en miettes.

L'important — j'entre dans tous ces détails parce qu'ils eurent, quoique indirectement, une importance singulière — l'important, dis-je, était d'agir avec la plus grande douceur; il fallait, non pas arracher, mais cueillir ce panneau précieux, et, par conséquent, se rendre parfaitement compte de la façon dont il était fixé

au mur. J'avais donc passé mon bras entre le mur et la boiserie et j'explorais à l'aventure, lorsque mon doigt rencontra un anneau de fer, assez semblable à ceux dont les rideaux sont munis. Je voulus l'attirer à moi, mais il tenait ferme, maintenu qu'il était par une solide tige de fer qui montait derrière la boiserie. Cependant, à un effort que je fis de haut en bas, l'anneau céda et la barre de fer s'ébranla tout entière, en grinçant comme l'espagnolette d'une fenêtre fermée depuis de longues années.

Je songeai tout de suite à ces armoires secrètes, si fort à la mode autrefois et que l'épaisseur des murs rendait si facile à dissimuler. La question était de savoir où se trouvait

l'ouverture de cette armoire. Je me mis à ausculter en tous sens et je constatai bientôt que, fort près de la corniche, un petit panneau, encadré de moulures et de fleurs sculptées, résonnait d'une façon plus sonore que le reste. C'était évidemment ce petit panneau que la tige de fer avait pour mission de faire basculer. J'avoue que j'oubliai un peu les soins minutieux que nécessitait la conservation de mes chères boiseries; je pris une pince, et, deux minutes après, j'allongeais mon bras dans un trou profond dont l'ouverture pouvait avoir un demi-mètre en tous sens.

# IX

Je retirai de là une caisse assez étroite, recouverte en cuir rouge et parsemée de nombreux clous dorés. Comme on peut le penser, j'en fis immédiatement sauter la serrure pour être plus tôt en possession du trésor qui devait y être renfermé. Ce trésor consistait en trois petits sacs de peau

contenant des lettres encore munies de leur cachet de cire et datant d'une époque antérieure à la Révolution. Presque toutes avaient été adressées au chevalier René d'Ouquenay d'Orchamps par Claire d'Hanelay.

Mon premier soin, avant même de songer à les lire, fut de les classer par ordre de dates.

Pauvres papiers, ils étaient desséchés, racornis comme au sortir d'un four. La première de ces lettres fut écrite peu de temps après le départ du jeune René pour Paris. On devine le chagrin de la pauvre petite sous la gaieté qu'elle affecte en parlant à son ami. Rien de charmant comme ces épanchements de jeune fille; c'était bien là le style que devait avoir

le petit ange au bouquet bleu; c'est bien ainsi qu'elle devait sentir et parler. C'était bien là aussi l'écriture charmante que devaient tracer ses jolis doigts effilés. Il y a des rondeurs, des hésitations qui sentent la fillette et, à côté de cela, des saillies, des jets de plume qui s'échappent comme un éclat de rire trop longtemps contenu. C'est une plaisanterie qui s'envole, un trait dont on n'était pas maître; les mots se pressent sur les lèvres souriantes, la petite fossette se creuse dans la joue, la plume a le fou rire et la voilà qui dégringole, griffonnant, perdant la tête, comme un petit chat qui dévide un écheveau. Puis, tout à coup, le calme se fait, les déliés s'allongent, les pleins s'étalent avec une grâce charmante

— c'est la bonne vieille écriture française, coquette et posée tout à la fois. La fée Printemps s'applique,. elle veut se faire pardonner le griffonnage qui précède. Elle penche la tête, mord sa lèvre de ses petites dents... Voilà deux lignes admirables, ordonnées comme une figure du menuet de la Reine.

Mais de nouveau la plume s'emporte, fait un faux pas et voilà sur le bord du papier un mignon petit pâté, frangé comme une aurore boréale. Claire aura tourné la tête, un papillon passant par là, et la boucle de ses cheveux cendrés a caressé le pâté d'encre...

Ah! les jolies lettres, ah! les petits poulets à croquer et comme ce bon parfum de jeunesse se conserve

intact au fond des cachettes, en dépit des années!

*A monsieur le Chevalier René d'Ouquenay d'Orchamps, chez monsieur de La Vrillière, en son hôtel de la rue Jacob, proche celui d'Aligre.*

7 avril 1784.

« Les voilà, M. le chevalier, les voilà ces manchettes et ces cravates que vous souhaitez depuis si longtemps. La batiste en est-elle assez fine? la broderie suffisamment coquette? Examinez, chevalier, examinez ces jours et ce point et cette dentelle; que vous semble de ce travail de fée? D'autres doigts que les miens eussent-ils vraiment fait un pareil chef-d'œuvre?... Allons, chevalier, animez-vous, façonnez-moi quelque jolie réponse, brodez-moi

quelque petit bout de prose; je vous passe l'aiguille : chacun son tour à se piquer les doigts. Et maintenant entendez bien ceci :

« Je place mes merveilles dans un carton bleu que tu trouveras à droite en ouvrant la caisse. Il ne faut ni brusquerie ni hâte en dénouant les rubans sous peine de tout chiffonner, Les livres sont tout au fond, maintenus solidement, puis viennent les chemises que maman te recommande — les traiter honnêtement, ce sont chemises de visite, de bal ou de comédie — puis douze belles pommes, ta veste en soie de Lyon. Dans un étui moiré est un nœud d'épée en compagnie d'un joli bouton de rose à peine ouvert, encore tout frileux; c'est le premier de l'année. Enfin,

chevalier, dans quelque coin de la caisse, peut-être parmi les pommes, peut-être ailleurs, vous trouverez deux baisers tout ronds, pas plus grands que cela, deux bijoux, deux amours de baisers, deux baisers sans pareils pour votre joli museau philosophique que je vous prie d'accepter avec la permission de maman.

« Quant au reste, il me faut un peu de temps, car j'ai beaucoup d'ouvrage pour tenir notre petit ménage en belle ordonnance.

« Tu veux savoir comment se passent mes journées? Le plus simplement du monde, mon ami. Rien n'est changé depuis ton départ, si ce n'est que l'on se sent plus à l'aise, naturellement, et comme soulagé. Un air de fête et de gaieté s'est

répandu partout; les merles emplissent les lilas de leurs éclats de rire, le ciel est plus bleu, les herbes sont plus vertes, nos belles parmentières profitent de l'occasion pour fleurir. C'est d'une gaieté! Il n'y a que Mouton qui ne partage pas cette félicité. Le pauvre chien s'obstine à venir chaque matin gémir à ta porte en balayant le sol de sa longue queue. Je le caresse et nous allons tous deux au fond du jardin pour causer un peu de toi...

« Je ris, mon René, et j'ai pourtant bien envie de pleurer.

« Mais parlons de nos affaires :

« Dimanche prochain, en allant à la messe à Rieu, nous emporterons dans la carriole la caisse en question. Nous la recommanderons bien au

père Nicot qui le soir même la remettra au coche, et, mardi, à moins d'accident, les manchettes seront à Paris. C'est rue des Prouvaires, au *Singe d'or*, que tu devras aller réclamer ton paquet.

« Au revoir, mon ami; Nicaise, qui part pour le marché, va emporter ma lettre et maman m'attend pour que je lui fasse la lecture, car depuis quelques jours elle lit très-péniblement; ses pauvres yeux s'affaiblissent de plus en plus.

« Nous avons eu avant-hier la visite du comte qui nous aperçut par hasard dans le potager au moment où il passait à cheval.

« Il nous salua de son grand air que tu connais, mit pied à terre et vint baiser la main de maman. Il voulut

bien m'adresser des reproches sur ce que j'oublie le chemin du château où l'on danse, paraît-il, du matin au soir. Les de Plaindor, les de Sirvien y sont en ce moment-ci et l'on y exécute, sous la direction d'un maître à danser, des menuets admirables. Le comte veut m'y voir figurer et maman ne dit pas non. J'irai sans doute.

« Adieu, mon ami. »

Les lettres de M^me^ d'Hanelay sont fort rares. En voici une adressée à René qui nous laisse entrevoir ce qu'il y avait de noblesse et de résignation dans l'âme de cette pauvre femme : «... A certains jours j'éprouve une grande difficulté à écrire; les lignes que je viens de tracer se confondent et se brouillent au

point que je ne sais où poser ma plume. Ce sont les petites misères que Dieu nous envoie pour nous prévenir que l'heure s'avance et qu'il faut songer au départ. A la fin de la vie comme à la fin du jour, le crépuscule arrive ; c'est la loi. Mais parlons de toi...

« Je connais ton cœur, mon ami, je sais la hauteur de ton caractère et je l'approuve. C'est le seul héritage que t'aient laissé tes malheureux parents : sois-en plus soucieux que d'une fortune. On peut tout supporter quand on a le respect de son nom. Tu ne veux et tu ne peux vivre plus longtemps de la charité d'autrui ; il te faut travailler, gagner ton pain. Cette nécessité écraserait un sot ; elle doit relever ton courage.

N'émiette pas ta force en regrets inutiles. Les larmes et les soupirs sont un luxe trop coûteux pour ta bourse. Ne t'abaisse pas jusqu'à te plaindre, entre la tête haute et le cœur ferme dans cette société nouvelle où tu dois faire ta place. Il se prépare pour la noblesse française de grandes épreuves : sois de ceux qui ne fuient pas la lutte parce que les armes sont changées.

« Tu te piques de philosophie, lis donc alors dans ton propre cœur et sois sincère avec toi-même. Le comte ne te devait rien, il ne nous devait rien non plus et cependant depuis dix-huit ans son hospitalité nous aide à vivre. Tu dis qu'il en coûtait à son orgueil que des êtres alliés de près ou de loin à sa famille

fussent publiquement réduits à la mendicité...

« Prends garde de chercher un prétexte pour t'éviter le poids de la reconnaissance. Tout le monde peut discuter la générosité du comte de Clairval, excepté nous qui en avons accepté les effets.

« Chasse ces pensées qui ne sont pas dignes de toi. Ton parrain, qui est riche et puissant, te veut du bien et s'intéresse à ton avenir; tu dois te mettre en mesure de remplir l'emploi qu'il te veut procurer. L'instruction solide que tu dois au cher curé et l'intelligence que Dieu t'a donnée doivent te rendre la chose facile.

« Et puis enfin, mon enfant chéri, songe à ce pavillon des Étangs où

tu as laissé ton cœur, comme tu dis. Tu aimes Claire, mon ami, et la pauvre petite te le rend avec usure. Le ciel vous destine l'un à l'autre; je le crois comme toi et j'en remercie Dieu, mais il faut avant tout que tu puisses être le protecteur de ta femme... J'arrive à la fin de ma vie, bientôt je ne serai plus là... Ai-je besoin de t'en dire davantage? Ne frissonnes-tu pas, comme moi, à la seule pensée que notre Claire se trouverait à ma mort et à celle du comte de Clairval, qui peut être emporté d'un moment à l'autre, se trouverait, dis-je, dans la plus effrayante des dépendances.

« Hâte-toi de devenir un homme. Travaille, mon René, travaille, par respect de ton nom, par dignité

de toi-même et par amour pour nous. »

Les craintes exprimées dans cette lettre ne sont que trop réelles : le fils unique du comte de Clairval, ce vicomte Jean qui court le monde depuis qu'on l'a chassé du régiment de Picardie, n'est pas fait assurément pour être plus tard le protecteur de la pauvre Claire. Quant au comte, il paraît être d'un tempérament violent et très-sanguin. Il est fait plusieurs fois allusion à ses emportements. Une fois entre autres, à propos d'un chien tué maladroitement par un garde, le vieillard est pris d'un accès de colère, suivi d'une attaque, qui met le château dans un grand émoi. C'est à ce fait sans doute que M^me^ d'Hanelay fait allu-

sion lorsqu'elle parle de la santé menaçante du seigneur des Étangs.

*Claire à René.*

Juin 1784.

« Tu es dans l'obligation, je suppose, de danser un couplet de Folie d'Espagne, de seize mesures à trois temps. Te voilà dans le plus grand embarras du monde. Tu te dis : « Mon Dieu, mon Dieu, que deve- « nir?... Allons trouver cette bonne « petite Claire. »

« La bonne petite Claire te rassure par quelques paroles obligeantes et commence ainsi sa leçon :

« Monsieur, vous pouvez fort bien, pour la première mesure, faire un

contre-temps et l'accompagner, s'il est du pied droit, de deux mouvements de bras à même temps, mais contraire; savoir : de l'épaule du bras gauche de bas en haut, et du coude du bras droit de haut en bas. Voilà.

« — Voilà qui est fort bien, mademoiselle, et je vous rends mille grâces.

« — Vous ne me devez point d'obligation pour un aussi mince service, monsieur; passons à la seconde mesure. Nous n'avons ici que l'embarras du choix. Un pas doublé ou bien un temps de courante serait assez dans vos moyens, ce me semble?

« — Tout cela me sourit assez, mademoiselle, mais...

« — Vous préférez un pas de gaillarde, je le vois.

« — Eh, eh! sans doute, mais...

« — Bourée, fleuret, contre-temps, chassés, pas de sissonne, pirouettes ou cabrioles, dites-moi, monsieur, vos préférences.

« — Je voudrais, avant tout, quelque chose de...

« — Voulez-vous un saut de basque, un pas de porte-chaise ou bien de sabotier? un pas de maréchal, un saut de pendu, une aile de pigeon?

« — Je préférerais, mademoiselle, ne pas danser du tout.

« — Doucement, chevalier, ne disons point de folie; point d'impatience et détaillons. Il y a neuf espèces de coupés, dont sept peuvent se décomposer en demi-coupés basques...

« — As-tu résisté à cette leçon, mon petit René? Si tu ne t'es pas percé de ton épée, si tu ne t'es pas jeté par la fenêtre, je te prierai de me rendre un petit service. Il s'agirait de te rendre sans tarder chez M^lle^ Castagnarie, rue des Prouvaires, à la Musique Royale, et d'y acheter le cahier des contredanses où se trouvent *les Plaisirs grecs* et *la Clairon*. Ces contredanses sont décrites par de la Cuisse, maître de danse et musicien de l'orchestre du Théâtre-Français. Rien de plus joli, à ce qu'il paraît. Et maintenant, chevalier, votre servante. Ne faudra-t-il donc pas, affreux grondeur, que nous sachions danser le jour de nos noces! »

Le chagrin de René semble s'adoucir peu à peu. On devine que

l'élève du bon curé de Rieu ne trouve pas sans charme la fréquentation des beaux esprits dont son parrain fait sa société. Toutefois, dans la seule lettre que je possède de lui, il est impossible de montrer plus de tendresse et de sensibilité au souvenir du pavillon des Étangs. Il s'attarde à mille détails de sa vie passée ; il s'inquiète du rosier blanc que Claire « greffa de sa jolie main blanche » ; il parle des fruits du potager, fait à Nicaise certaines recommandations au sujet de Mouton « le fidèle compagnon de ses rêveries ». Et tout cela dans un style qui rappelle étrangement certaines pages de Bernardin de Saint-Pierre, alors qu'il écrivait la *Pierre d'Abraham* :-

« Êtres chéris et vertueux, s'écrie René, qu'ai-je donc fait pour mériter votre tendresse? Vous, madame, qui avez eu pour moi tout le dévouement d'une mère ; et toi, mon aimable Claire, croyez-en le serment d'une âme honnête et sensible, vous m'êtes plus chères que tout au monde et votre bonheur est le but constant de mes efforts. Alors même que les lois de la nature... »

Il faut se souvenir que l'on parlait ainsi à la fin de Louis XVI; on avait soif de bonhomie, de simplicité naïve, de pureté primitive, et ce n'était pas seulement une protestation contre l'art de Louis XV, c'était aussi la conséquence de l'esprit démocratique qui commençait à envahir la société. Voyez de tous côtés :

La cabane la plus humble remplace le somptueux palais. Le héros n'est plus roi, prince ou demi-dieu; c'est un simple laboureur déshérité du sort, un brave père de famille, pauvre bien entendu, mais honnête et philosophe; c'est une malheureuse victime de l'infâme société, se consolant de ses misères par la contemplation de la nature. Et si le simple laboureur, le brave père de famille élevé loin des villes parle comme un académicien, ce qui donne d'ailleurs à la littérature de ce temps un étrange caractère, c'est que l'on écrivait encore avec les plumes taillées au siècle dernier, c'est que les traditions aristocratiques du grand art étaient plus lentes à se transformer que le reste

et survivaient à l'état moral dont elles avaient été l'expression.

On peut dire en somme que les œuvres de Rousseau et de Bernardin de Saint-Pierre eurent une influence sociale analogue à celle des romans d'Eugène Suë. Mais passons.

Il est bien certain que René avait été singulièrement influencé par les beaux esprits qui fréquentaient l'hôtel de son parrain. J'ai eu la curiosité de rechercher sur un vieux plan la place que devait occuper cette demeure. Elle était située rue Jacob, presque en face de l'hôtel d'Aligre, et son jardin se prolongeait jusqu'à la caserne des mousquetaires gris. C'est là que M. de la Vrillière avait table ouverte et recevait bon nombre des amis d'Helvétius dans les bu-

reaux duquel il avait lui-même commencé sa carrière et ébauché sa fortune.

Ce monsieur de la Vrillière n'est autre que le fermier général dont parle Mme d'Épinay dans ses mémoires : grand mangeur, fort riche, un peu ridicule, très-aimé pour sa rondeur. C'est lui qui fut le fondateur de ce fameux jardin du Colysée et qui inaugura la galère antique, qui voguait sur le lac, par ce plongeon que raconte Grimm avec tant d'esprit, sans toutefois nommer personne.

Il est vraiment fâcheux que les lettres de René ne soient pas plus nombreuses; elles nous expliqueraient sans doute son caractère qu'il est difficile de bien comprendre et au

sujet duquel nous sommes réduits aux simples conjectures. Ce qui est certain c'est que Claire, avec son tact et son esprit, est légèrement choquée par les travers de son ami. Elle le raille avec une gaieté charmante sur ses allures un peu pédantes et boursouflées. Mais que de tendresse véritable dans ces railleries, que d'émotion dans cette malicieuse gaieté, que d'aisance et de charme !

« Pousse la galanterie, mon René, jusqu'à te faire un peu bête pour causer avec moi, » lui dit-elle quelque part.

Et presque immédiatement elle ajoute :

« J'ai fait une jolie petite place dans le bosquet, tout au fond du

jardin, c'est là que nous lisons tes lettres. A ce propos, tandis que j'y songe, maman te prie de lui envoyer les *Saisons* de ce marquis de Saint-Lambert que tu vois chez ton parrain et que mon père connut autrefois aux gardes lorraines. Tu peux demander à ton académicien s'il se rappelle le vicomte d'Hanelay... J'ai donc fait une jolie petite place dans le bosquet, nous nous y réfugions pour lire tes épîtres, maman s'installe en disant : « Que nous « mande-t-il, ce parpaillot, que « nous mande-t-il ? sois prompte, « mon enfant, lis-nous cela sans tar- « der. »

« Mouton me regarde de ses grands yeux inquiets, remue la queue d'impatience et semble dire aussi :

« Que nous mande-t-il, ce parpaillot ? »

« Je romps le cachet, je regarde la date, j'ouvre la feuille, je retourne le papier, je souffle un grain de poussière... Sais-tu pourquoi tout ce manége ? — pour faire attendre mon désir. — Je n'aime pas qu'un désir entre chez moi comme un ouragan et le chapeau sur la tête. Rien de plus piquant au contraire que de lui faire faire antichambre.

« Et puis enfin, les moments agréables ne s'avalent pas gloutonnement comme une tranche de pâté au retour de la chasse, ce sont des bonbons délicats qui demandent à être grignottés confortablement.

« Adieu, mon ami. »

*Claire à René.*

« Hélas ! que je suis donc ignorante ! C'est dans ta lettre de ce matin que je lis pour la première fois de ma vie le nom de monsieur Diderot ; j'ignore donc tout ce qu'il a pu écrire sur les chefs-d'œuvre de notre grand peintre. Tu sais, n'est-ce pas, comment nous vivons ici : les gazettes ne nous arrivent guère et, viendraient-elles dans notre cher coin, que bien certainement maman ne me les laisserait pas lire. C'est dans le passé que nous cherchons nos lectures. Je suis donc excusable, mon ami, de ne pas être très au courant des choses présentes.

« Je savais que M. Greuze était un

peintre de talent : j'avais vu au château et au bourg de Rieu plusieurs gravures faites d'après ses tableaux et vraiment pleines de sentiment, mais je ne me doutais pas qu'il fût illustre à ce point.

« Il est vrai qu'il prit soin de nous en prévenir dès son arrivée chez le comte, mais il faisait l'éloge de son propre génie en termes si outrés et mêlait à tout cela des paroles tellement révoltantes contre sa femme, que tout d'abord je ne le crus pas dans son bon sens. Il me parut complétement fou le lendemain, je l'avoue, lorsque je le vis arriver au Pavillon, se précipiter vers moi et m'exprimer son violent désir « d'immortaliser mes traits en les fixant sur la toile. » Il m'eût demandé la

bourse ou la vie que l'expression de son visage n'eût pas été différente. — Je fus prise, comme tu peux le penser, d'une grande envie de rire et j'appelai maman, qui consentit à ce que M. Greuze immortalisât mes traits comme il le souhaitait.

« Voilà toute l'histoire de ce portrait qui t'inquiète si fort. Il faut n'y voir que le caprice d'un vieillard. Je ne veux pas dire par là que je suis laide à faire peur, mais ma figure n'est certainement pas de celles qui puissent expliquer un pareil enthousiasme. Enfin son génie lui donne le droit d'être original et il en use largement. Il se trouvait à Rome en même temps que le comte et c'est là, paraît-il, qu'ils se sont connus. Pour le moment, M. Greuze, pour-

suivi par la jalousie et la haine, fuit l'espèce humaine en général et en particulier sa femme qui veut, à ce qu'il assure, l'empoisonner. C'est à cet accès de misanthropie que nous devons sa visite au château. Quand il parle de la méchanceté de son indigne épouse, des crimes de cette « misérable créature » son exaltation est prodigieuse, et cependant il se contient lorsque je suis là. Je lui en suis véritablement reconnaissante. Je souhaiterais qu'il se contînt également un peu lorsqu'il fait allusion à cet *antre de brigands* que l'on appelle l'Académie. Que peut-on lui avoir fait, mon Dieu, dans cette Académie ? Septime Sévère, Caracalla, le directeur Lagrenée, vengeance, infamie... tout cela se

mêle, s'enchevêtre... c'est à n'y rien comprendre. Il est vrai que la tempête passe vite. Instantanément il se calme, reprend ses pastels, sourit, ferme un œil, puis les deux, presque complétement. Il est visiblement dans un autre monde. Il se penche, se recule; le petit doigt relevé, il agite dans l'air son petit bâton rose. En certains moments on dirait qu'il assiste à un concert délicieux; d'autres fois ses lèvres s'agitent comme celles d'un gourmand qui flaire un mets de son choix, et en effet ces couleurs qu'il mélange avec tant d'art sont comme des crêmes nuancées et appétissantes dont il semble mêler et combiner les saveurs.

« Hier il s'arrête tout à coup au milieu de son travail, et se retour-

nant vers son hôte qui était derrière lui :

« — Monsieur le comte, lui dit-il avec conviction, je vous envie le plaisir de me voir peindre.

« — Et moi, je vous envie votre merveilleux talent, mon cher Greuze.

« — Vous n'êtes pas le seul, monsieur le comte, vous n'êtes pas le seul. »

Un nuage passa sur son front et je crus que Caracalla, Septime Sévère et le président Lagrenée allaient rentrer en scène, mais il n'en fut rien. M. Greuze regarda longuement son œuvre avec une véritable tendresse, déposa sa palette et se caressant le menton :

« — Créer un être, lui donner la vie, l'expression, le sentiment, réaliser l'idéal de la grâce, de la beauté

et cela à l'aide de quelques pâtes diversement colorées et d'un morceau de toile tendu sur un châssis!

« — C'est admirable, fit le comte!

— Assurément, répondit Greuze. »

Cette lettre est on ne peut plus intéressante pour moi en ce qu'elle donne au charmant pastel que je possède un caractère d'irréfutable authenticité ! Comment se fait-il que Greuze n'ait pas complétement terminé ce délicieux portrait, commencé avec tant d'ardeur, c'est ce que je ne saurais dire. Greuze devait avoir alors, si je ne me trompe, cinquante-six ou cinquante-sept ans et ne possédait pas encore cette modestie que Diderot redoute si fort pour lui. « Lorsqu'il deviendra modeste, dit le grand critique, je crains bien

qu'il n'ait raison de l'être, » et il ajoute : « Il est un peu vain, nôtre peintre, mais sa vanité est celle d'un enfant; c'est l'ivresse du talent. »

Au reste le Greuze que Claire nous fait entrevoir dans son joli croquis est peint tout entier dans les *Salons* de Diderot, et c'est là qu'il faut aller chercher tous les détails qu'ignore M^lle^ d'Hanelay. La trop séduisante femme à laquelle l'auteur de la *Cruche cassée* avait uni son sort était une détestable créature et avait occupé dans la vie de son mari une énorme place. Le malheureux l'avait aimée à la folie, l'aimait encore, l'aima toujours. Son œuvre est encombrée des portraits de sa femme. Il la peint sous toutes ses formes : en déshabillé

de nuit, le bonnet fripé, les cheveux en désordre ; il la peint enceinte, et il ne résiste pas au bonheur d'exhiber ses charmes avec une immodestie que son grand talent suffit à peine à faire excuser.

« Le peintre a penché sa femme en avant, écrit Diderot dans l'un de ses articles, et par cette attitude il semble dire au spectateur : Voyez la gorge de ma femme. Je la vois, monsieur Greuze. Eh bien, votre femme a la gorge molle et jaune. Si elle ressemble, tant pis encore pour vous, pour elle et pour le tableau... La couleur jaune et la mollesse sont de madame, mais le défaut de transparence et le mat sont de monsieur. » Ces légères imperfections physiques étaient les moindres défauts de cette malheu-

reuse femme dont la grande préoccupation semble avoir été de tromper et de voler son pauvre mari par tous les moyens imaginables. Il existe un mémoire plein de détails à la fois comiques et terribles que Greuze rédigea en 92 dans le but d'obtenir une séparation judiciaire. Rien de navrant comme les plaintes de ce vieillard.

Quant aux emportements du peintre au sujet de Septime Sévère, Caracalla et Lagrenée, ils sont parfaitement explicables, quoique Claire en ait ignoré la cause. Cette cause datait de loin et il est même assez étonnant qu'en 1785 ou 1784 le ressentiment du grand artiste fût encore aussi vivace. Voici le fait tel que Diderot nous le raconte :

« Greuze avait choisi pour sujet de son tableau de réception, *l'Empereur Septime Sévère reprochant à Caracalla, son fils, d'avoir attenté à sa vie.*

« Il paraît constant que le chef-d'œuvre était détestable; mais n'anticipons pas.

« Le jour vint où ce tableau, achevé avec le plus grand soin, prôné par l'artiste même comme un morceau à lutter contre ce que Poussin avait fait de mieux, fut présenté à l'Académie... Greuze, fort peu inquiet de son arrêt, attend dans une pièce voisine.

« Au bout d'une heure les deux battants de la porte s'ouvrent, Greuze entre et le directeur lui dit :

« — Monsieur, l'Académie vous reçoit; approchez et prêtez serment. »

« L'agréé, ravsi, atisfait à toutes les cérémonies de la réception. Lorsqu'elle est finie, le directeur lui dit :

« — Monsieur, l'Académie vous a reçu, mais c'est comme peintre de genre : elle a eu égard à vos anciennes productions qui sont excellentes et elle a fermé les yeux sur celle-ci qui n'est digne ni d'elle ni de vous. »

Le coup était rude, il faut en convenir, et celui qui l'avait porté était Lagrenée, alors directeur de l'Académie.

*Claire à René.*

« Le récit de ce souper philosophique où tu accompagnas ton parrain me paraît admirable. C'est le moindre éloge que j'en puisse faire,

n'ayant pas tout compris. Ce qui est merveilleux, c'est qu'on puisse dire de si belles choses en mangeant ; je n'en peux encore revenir et maman, qui a bien plus d'expérience que moi, m'assure qu'en effet c'est une chose étonnante. Je ne me doutais guère, en brodant tes cravates, que tu les mènerais souper en aussi belle compagnie...

« Porter le flambeau de la vérité dans l'antre obscur des vieilles croyances, dis-tu ; mais, mon petit René, pourquoi ces vieilles croyances sont-elles dans cet antre obscur ? Je me figure une espèce de cave humide, n'est-ce pas ? Qui les a mises dans ce vilain endroit, et dans quel but ? Enfin elles sont là, ces vieilles croyances, à ce que tu

assures, et vous allez descendre dans cette cave avec le flambeau de la vérité. Que pensez-vous faire ensuite? Parle-moi sans détour. Mettre le feu à ces vieilles croyances? Vous serez enfumés comme des jambons, et ton parrain justement, qui est un gros homme et respire péniblement, va se trouver dans une situation terrible. Ah! voilà certes une jolie besogne; tu vas roussir tes bas, tacher tes habits, souiller ton linge... Décidément, chevalier, rendez-moi mes manchettes.

« Tu ajoutes plus loin que la raison veut être émancipée, que l'homme gémit sous le poids des superstitions... » Par ces superstitions tu entends les vieilles croyances? Mais puisqu'il est entendu

qu'elles sont enterrées dans l'antre obscur, comment peuvent-elles peser aussi lourdement sur l'humanité? Serait-ce par hasard que l'humanité a été enfouie sous les vieilles croyances? Dans ce cas, la situation est épouvantable, et il n'y a pas à hésiter; il faut, coûte que coûte, déterrer l'humanité, mais ce n'est plus un flambeau qui vous est nécessaire, c'est une pioche.

« Chevalier, chevalier, rendez-moi mes manchettes. »

Je ne sais vraiment comment faire un choix parmi toutes ces lettres. Il faudrait les copier toutes et en publier l'ensemble. Je le ferai sans doute quelque jour. Mais ne perdraient-elles pas une partie de leur saveur à être imprimées sur beau papier

blanc tout neuf et à courir les librairies? Comment faire comprendre le charme de cette jolie écriture délicate, spirituelle? comment rendre la physionomie de ces billets pliés en quatre, chiffonnés, jaunis, encore empreints du parfum d'autrefois et ornés de ce charmant cachet rouge, au milieu duquel figure une petite frégate filant vent arrière? Claire devait tenir de son père ce cachet-là. C'est celui de l'expédition d'Amérique. J'ai retrouvé la même petite frégate sur ces médaillons de bracelet qui eurent alors une si grande vogue. Le vaisseau, détaillé avec un soin précieux, est estampé sur une feuille d'or, découpé avec une adresse de fée et collé sur un clinquant rouge ou bleu.

Ah! les jolies lettres! ah! le cher fouillis! Que d'heures délicieuses je leur dois! De combien de flâneries dans le passé elles furent le prétexte! Que de bonnes rêveries dans ma grande bergère jaune, tout près d'un bon feu bien clair, tandis qu'à travers les petites vitres j'apercevais la neige tombant à gros flocons. Tous ces personnages, dont par hasard j'avais retrouvé la trace, avaient fini par prendre dans mon cerveau une étrange réalité. Je les entendais, je croyais les voir, je connaissais leur physionomie, j'habitais sous le même toit qu'eux, je me servais de leurs meubles, j'avais devant moi le jardin où ils s'étaient promenés, je m'asseyais sur le banc de pierre où ils avaient pris place, je réglais ma

montre sur leur cadran solaire, j'émiettais mon pain aux poissons de leur joli bassin, et, dans le bosquet du fond, la bergère en faïence, réinstallée sur son piédestal dont le temps l'avait précipitée, me souriait comme elle leur avait souri. C'était Perrette, cette bergère, et c'est encore elle, la Perrette du pot au lait, le bras nu, la chemise flottante, la jambe fine, le pied cambré dans sa mule coquette à talons effilés.

Je fus comme enveloppé dans ce milieu vieillot et charmant, et je peux dire que cet hiver-là fut comme un long rêve. Et, après tout, le rêve n'est-il pas le pain quotidien de l'existence? La vie n'est-elle pas l'espérance sans cesse renouvelée du moment qui va suivre? Chaque

instant du jour n'est-il pas une attente, un espoir, un souhait, une fiction? Dépouillez la réalité de cette efflorescence, de cette végétation dont l'entoure incessamment notre imagination et voyez ce qu'il en reste. La réalité n'est que le prétexte de la vie. Ce qui est n'est que la pierre étroite sur laquelle nous mettons le pied pour nous élancer vers ce qui n'est pas.

# X

A la date du 16 octobre 1785 se place un événement qui modifia singulièrement l'existence de nos amis et eut sur leur destinée une influence décisive.

Le comte d'Ouquenay de Clairval, seigneur des Étangs, eut au sortir de table une attaque plus vio-

lente que les autres et mourut après huit jours d'agonie. Voici la lettre où Claire, sous la dictée de sa mère, annonce à René ce douloureux événement :

« ... Le comte est au plus mal. Les médecins n'ont aucun espoir. Ce matin même il a reçu les sacrements avec une piété qui nous fait bien voir que la bonté de Dieu ne se lasse pas et laisse jusqu'à la dernière heure une porte ouverte au repentir. Deux courriers sont déjà partis pour annoncer à Jean l'état désespéré de son père. Dieu veuille qu'il arrive à temps pour fermer les yeux du comte et obtenir le pardon de sa conduite passée. S'il est encore temps pour ce pauvre égaré de rentrer dans la bonne voie, cette dernière bénédic-

tion paternelle doit assurer son retour au bien. Je prie Dieu qu'il en soit ainsi.

« Les quelques membres de cette famille si fort décimée vont se réunir autour du lit de mort. Le vieux capitaine Cyprien d'Ouquenay est arrivé hier au soir, en compagnie de sa fille Anne. Viens aussi, cher enfant, et hâte-toi. »

Cette demoiselle Anne d'Ouquenay, fille du capitaine Cyprien, n'est autre que ma tante de la rue de l'Observance, la citoyenne Grivault. Je suis bien obligé de m'avouer qu'elle était alors bien jeune, mais quelque effort que je fasse, il m'est impossible de me la figurer autrement que je ne l'ai vue.

J'ai d'ailleurs retrouvé sur le capi-

taine Cyprien un détail bien curieux. Il était fort pauvre, couvert de blessures et demeurait au Marais — un type de capitaine espagnol. — Il fut guillotiné en 93, mais d'une façon particulièrement brillante : Une fois monté sur l'échaufaud et ses jambes se trouvant libres, soit qu'on eût oublié de les lui lier, soit que les nœuds se fussent relâchés, il administra dans le dos du bourreau, et même un peu plus bas, le plus magistral des coups de pied. Le capitaine était d'un aspect tellement comique que la foule, au lieu de vociférer, ne put retenir un immense éclat de rire. Ce coup de pied, que je trouve admirable, lui eût peut-être sauvé la vie et il le méritait bien; malheureusement le bourreau

ne partageait pas la gaieté générale; il crut son honneur engagé à opérer rapidement et en quelques secondes le père de ma chère tante fut exécuté.

A partir de cette lettre de Mme d'Hanelay, dont je viens de citer un passage, la correspondance cesse pendant deux ou trois mois.

Durant ce temps, René resta auprès de Mme d'Hanelay et de Claire qu'il tenait, sans doute, à ne pas laisser seules. La mort du vieux comte mettait, en effet, les deux pauvres femmes complétement à la merci de ce Jean, héritier des biens et du titre du défunt. C'était là une triste situation. L'ancien cornette, dont nous connaissons le passé déplorable, aurait-il assez de générosité et de

délicatesse pour continuer les bienfaits de son père ou tout au moins les continuerait-il sans rien réclamer en échange?

Claire était trop jolie pour passer inaperçue et ne pas éveiller les passions d'un homme habitué à ne rien respecter. M^me^ d'Hanelay dut éprouver alors de cruelles angoisses ; elle dut se rappeler sans doute cette lettre que lui avait écrite son mari un peu avant sa mort et dans laquelle il lui recommandait avec tant de sagesse de conserver son indépendance. La chère dame, quoique bien vieille et presque aveugle, n'eût point hésité certainement à quitter ce pavillon des Étangs où elle vivait depuis plus de vingt ans, si Jean s'était installé au château immédiatement

après la mort de son père. Mais le nouveau comte de Clairval n'était pas homme à abandonner aussi rapidement ses habitudes; la vie de gentilhomme campagnard était trop calme et trop unie pour ce coureur d'aventures, en sorte qu'après un séjour de quelques semaines aux Étangs, il partit tout à coup.

René, de son côté, revint à Paris où l'appelaient ses travaux, et les deux pauvres femmes restèrent aux petits Étangs, tristes, inquiètes de l'avenir, sans cesse sous le coup d'une fantaisie de leur hôte qui, du jour au lendemain, pouvait les obliger à chercher ailleurs un asile.

Ces cruelles préoccupations se devinent dans les dernières lettres que je possède. Le temps n'est plus aux

joyeuses plaisanteries, à cet épanouissement, à ce bonheur de vivre que Claire exprime si bien dans le commencement de cette correspondance.

« Le comte est à Toulouse pour quelque temps encore, dit-elle dans l'un de ses billets; on a reçu de ses nouvelles au château. Il a donné l'ordre d'expédier à Paris les meubles du salon bleu; cela nous fait craindre qu'il ne soit dans l'intention de revenir bientôt prendre possession du château. Où irons-nous s'il nous chasse, dis, mon ami, dis, mon René? Si tu étais là au moins, si je sentais, comme à l'automne dernier, ta main dans la mienne! Que ne puis-je travailler avec toi! Pourquoi faut-il que de toi seul dépende notre bonheur à tous les trois! ne pourrais-je donc

pas t'aider?... Tu me dis que tu passes les nuits; il ne le faut pas, je ne le veux pas, je te le défends! et si tu allais tomber malade, grand Dieu! malade loin de nous, loin de moi! ménage tes forces : Dieu ne nous abandonnera pas; je le prie d'un si grand cœur! Il est impossible qu'on ne rende pas promptement justice à tes talents. L'emploi que tu demandes est si modeste! mais il nous suffira, ne crains rien. Il nous faudra bien peu de chose pour vivre à l'aise et heureux; on s'exagère beaucoup les difficultés de la vie. Adieu, mon ami, mon fiancé, mon mari. Je t'aime, mon René, et tout mon cœur est à toi. »

C'est la première fois que mademoiselle d'Hanelay exprime sa ten-

dresse avec un pareil abandon. Il semble d'ailleurs positif que la mère et la fille ont pris la résolution de s'affranchir le plus promptement possible de l'hospitalité qu'elles reçoivent sur les terres du comte.

Quinze jours après la lettre précédente, Claire dit encore :

« ... Jean vient d'écrire de Lyon où il est en ce moment. Il donne l'ordre de hâter les travaux du parc. On doit arracher les grandes charmilles, puis replanter un parterre à la mode anglaise. Hélas! pauvres vieux arbres, qu'ont-ils fait pour être ainsi sacrifiés? Je ne saurais te dire le chagrin que me causent ces cruautés. Aujourd'hui ce sont les charmilles qu'on arrache; demain peut-être viendra le tour de notre bosquet et, après, ce-

lui des tilleuls... qui sait si notre vieux pavillon ne disparaîtra pas lui aussi. Pourquoi nous sont-ils si chers, les lieux où nous avons vécu? qu'avons-nous laissé de nous-mêmes dans ces muets témoins de notre vie passée? D'où vient qu'en entrant dans l'allée où nous nous sommes juré d'être l'un à l'autre, je me sens plus près de toi? Est-ce que ton âme voltige par là, mon René? Ces arbres sont-ils donc imprégnés de notre tendresse, comme les parois d'un vase le sont d'une senteur?

Non, mon ami, non, sous ces arbres-là l'air n'est pas le même. Le bourdonnement des insectes, le souffle du vent qui fait frissonner les feuilles n'y sont pas comme ailleurs de simples bruits; ce sont de douces voix

qui parlent à mon cœur, me disent d'espérer, d'attendre, de t'aimer... Est-il donc possible qu'on arrache jamais cette allée-là et qu'on nous chasse loin d'elle. Bienheureux ceux qui sont assurés de mourir dans la maison où ils sont nés! N'aurons-nous pas aussi notre cabane à nous, dans quelque vallon discret, loin des hommes pervers, au sein de cette nature qui ne refuse jamais ses dons à ceux qui les savent mériter? Je porte envie à ces êtres simples et vertueux qui vivent aux champs, loin de tout souci et qui, chaque soir, trouvent dans un repos bienfaisant et béni la récompense de leur travail. Ne sont-ils pas les heureux de la terre, n'ont-ils pas trouvé, sans le chercher, le secret de la félicité

humaine? Avec quel bonheur j'accepterais leur indépendance au prix de leur labeur quotidien? Je serais courageuse, je te le jure, mon René, je saurais lier les gerbes, pétrir ce beau pain blanc, traire mes vaches, vendre mes fromages, préparer le repas du soir... et toi, mon ami, passionné comme tu l'es pour les beautés de la nature, ne ferais-tu pas un bon laboureur?... »

Et la chère petite revient souvent à cette pastorale qu'on pourrait prendre pour une fantaisie de grande dame. Les idylles tombaient alors sur la France comme une pluie parfumée, et Claire avait sans doute reçu quelques gouttes de cette pluie-là. Qu'elle eût été gentille en bergère, d'ailleurs, et comme je comprendrais

qu'un instinctif sentiment de coquetterie se fût mêlé à ses préoccupations pastorales !

La pauvre enfant n'eut pas longtemps à caresser ce rêve : sa mère, qui depuis quelques mois avait perdu la vue presque complétement, fut atteinte bientôt par je ne sais quelle maladie dont la gravité n'est que trop évidente. Tout à coup les lettres de Claire, si charmantes sous leur voile de mélancolie, deviennent courtes, rapides. Ce ne sont plus des causeries familières où la plume semble se promener, mais des bulletins émus où se lisent des alternatives d'énergique dévouement et de désespoir navrant. Rien de touchant comme la sollicitude incessante de la jeune fille dans ce rôle de garde-

malade. Elle passe ses nuits et ses jours auprès de sa mère, étudiant les moindres symptômes, notant à l'heure exacte un accès de toux, une défaillance ou un sourire. A la moindre lueur d'espoir elle renaît, respire et son cœur se fond en actions de grâces... Et puis une crise nouvelle la replonge dans ses angoisses, et cependant, malgré sa douleur, sa fatigue, elle trouve encore la force de rassurer René et de consoler sa chère malade dont la vie ne semble plus tenir qu'à sa tendresse. Elle était fée, elle devient ange.

La maladie de M^me^ d'Hanelay fut aggravée sans aucun doute par les terreurs que lui inspirait l'avenir. Depuis la mort du comte elle se

sentait sans ressource, sans protec teur, exposée ainsi que sa fille à tous les hasards. Il n'en fallait pas davantage pour porter un coup mortel à cette pauvre femme éprouvée déjà par l'âge et la maladie.

Voici une lettre, sorte de testament, qu'elle écrivit peu de temps après la mort du comte. Ce billet a un triste aspect : l'irrégularité des caractères, le tremblement de la main, la confusion des lignes, prouvent la peine que l'on eut à l'écrire. C'est quant à la forme une lutte pénible avec les ténèbres. Mais quelle belle et bonne âme nous révèle ce triste griffonnage ! Cette dernière lettre est adressée à René ; j'en veux citer quelques passages :

« ... Tu as dû me trouver injuste

et cruelle, mon ami. Dieu sait pourtant la tendresse que je te porte! Je t'ai aimé à l'égal de mon propre enfant; et c'est justement parce que votre bonheur à tous deux était mon unique préoccupation et le but final de ma vie en ce monde, que j'ai cru devoir user de mon autorité et retarder votre union. Ma conscience ne me reproche rien et la tienne, plus tard, te dira que j'eus raison. Vos larmes m'ont fait cruellement souffrir, cher enfant, je te le jure. Vous vous aimez, je le sais bien, mais il faut vivre, vivre indépendants; il faut te créer des ressources, te faire par le travail une situation que ta seule naissance ne saurait te procurer. Or pour triompher des obstacles tu n'as pas trop de toute

ton énergie; ce qu'un homme seul peut tenter lui devient impossible lorsqu'il a sur les bras le fardeau de tout un ménage. L'amour ne suffit pas à tout, mon enfant, il ne résiste pas toujours à certaines âpretés du sort. Use avec courage des quelques mois de vie qui me restent encore. La petite rente que je pense recevoir sans honte et qui nous suffit à vivre, s'éteindra avec moi, mais tant que je serai de ce monde, Claire ne manquera de rien et ton indépendance est assurée. Profite de ce moment de répit qui ne sera pas, hélas! de longue durée. Travaillé à devenir un homme, un époux, un père, et dis-toi que la main de celle que tu aimes est le prix de tes efforts. »

Voici maintenant la fin de cette lettre qui fut achevée longtemps après et est presque illisible :

« C'est l'automne dernier que j'ai écrit ce qui précède, mon cher René. Depuis, j'ai fait ce que j'ai pu pour prolonger ma vie et te donner le temps d'assurer ton avenir, mais je sens que ma fin s'approche et je veux vous voir unis avant de vous quitter. Votre tâche sera plus laborieuse et pénible que je n'aurais voulu, mes enfants chéris, mais vous serez deux à la peine ; et vos braves cœurs sont dignes d'être l'un à l'autre. J'ai fait de mon mieux pour ton éducation, ne me reproche rien : mes ressources étaient bien restreintes et sois reconnaissant au curé de Rieu... Je ne peux plus écrire. Au reçu de ces

lignes que je te ferai parvenir quand le moment sera venu, mon ami, arrive sans retard : l'heure de ton mariage aura sonné et ma tâche en ce monde sera près d'être achevée. »

Cette lettre ne fut pas envoyée, car je la retrouve non pliée et sans suscription. Sans doute Mme d'Hanelay avait été surprise par la mort et n'avait pas eu le temps de réaliser son projet. Je n'ai malheureusement aucun détail sur cette triste fin, qui semble se mêler d'une façon étrange à la ténébreuse affaire dont nous avons parlé.

A la date du 20 décembre 1783, Claire écrit à René :

« La nuit a été moins mauvaise : maman a pu dormir un peu et depuis ce matin sa respiration est

plus libre. Je ne crois pas me faire illusion, mon René : l'expression de son visage est tout autre. Ah! ce bon sommeil, comme il repose; comme il redonne la vie! Si ce mieux allait continuer, si ma mère allait guérir... il me semble que je deviendrais folle de joie. Et cependant on a vu de plus grands miracles. Si nous pouvions seulement atteindre le printemps! Prie le bon Dieu, mon ami, prie-le de tout ton cœur ainsi que je le fais.

« Ce matin en se réveillant, elle m'a dit : « Tu es là, ma fille? »

« Et comme je mettais ma main dans la sienne, elle ajouta tout bas :

« René va bien; je viens de penser à lui. » Puis elle sourit en m'atti-

rant : « Bientôt, fillette, bientôt, me dit-elle. »

« Mon cœur s'est mis à battre si violemment que je n'ai pas trouvé un mot à répondre. Quelle bonne journée toute pleine d'espérance! Malheureusement elle a été un peu troublée par une mauvaise nouvelle : on m'a annoncé que Jean était arrivé au château avec force équipage. Va-t-il s'installer définitivement ou n'est-ce encore qu'un séjour momentané ? Nous sommes à l'époque des grandes battues; il ne revient sans doute aux Étangs que pour tuer quelques sangliers. »

Cette lettre est adressée comme à l'ordinaire à M. le chevalier René d'Ouquenay d'Orchamps, chez M. de la Vrillière, en son hôtel, etc.

Toutefois, Claire a cru devoir ajouter ces mots : Dans le cas d'une absence de monsieur le chevalier, on est prié de lui faire parvenir cette lettre.

A la date du 15, je trouve le billet suivant, écrit à la hâte et déchirant par son laconisme :

« René, mon ami, notre mère vient de mourir. Elle a appelé, je suis accourue. Elle m'a souri et dans un soupir elle a rendu son âme à Dieu. Viens, viens vite, si tu ne veux pas que je meure. »

Ni ce billet, ni le précédent ne parvinrent au chevalier.

Les quelques lignes que voici, datées du 28, le prouvent clairement :

« Où es-tu, s'écrie la pauvre fille,

où es-tu donc ? Comment n'as-tu pas reçu mes deux lettres ?

« Si tu savais quel pressant besoin j'ai de toi, de ta protection, de ton secours, mon René! Que vais-je devenir! Qui me défendra si tu n'arrives bientôt. La peur me glace... Protégez-moi, mon Dieu, et faites qu'il revienne. »

J'ai là une dernière lettre de Claire à peine commencée, les quelques mots qu'elle contient sont écrits d'une main tremblante et dans tout le désordre de l'angoisse. Le papier est froissé, il semble qu'il ait été foulé aux pieds. De plus il est parsemé de larges taches jaunâtres et épaisses qui sont certainement des tâches de sang.

Voici le contenu de ce billet :

« Avant le jour j'aurai quitté le pavillon où je ne peux plus rester. Cet être infâme est revenu ; il reviendra encore... Je vais me réfugier chez le curé de Rieu, c'est là que tu... »

L'être infâme qui est revenu et reviendra encore ne peut être que Jean dont nous retrouvons trois jours plus tard le cadavre caché dans les broussailles du taillis du Mort.

Il est évident d'ailleurs que cette dernière lettre a été brusquement interrompue par une scène terrible, sanglante, et que cette scène, par conséquent, a eu lieu dans la chambre même de Claire. Je me rappelai l'étrange impression que j'avais eue lorsque j'étais entré pour la première fois dans cette pièce, close comme

un tombeau depuis tant d'années! Je me représentais l'extrême désordre qui y régnait : le petit bureau ouvert, les tiroirs bouleversés, les rideaux du lit arrachés, les meubles renversés... et cette fameuse tache dont la tapisserie d'une des chaises était souillée et qui dans mon souvenir me paraissait identique à celles de la lettre. Le temps et l'abandon n'avaient pas produit seuls un aussi grand désordre. Les meubles n'avaient jamais été assez vermoulus pour tomber d'eux-mêmes sur le parquet. Je le savais mieux que personne, puisque je les avais fait réparer un à un sous mes yeux.

Il y avait eu là une lutte, un combat terrible, et je restai persuadé, sans toutefois en avoir la preuve, que

le comte Jean de Clairval y avait trouvé la mort.

Il faut convenir maintenant, — si l'on admet ma supposition, — que l'ancien cornette au régiment de Picardie était un bien franc misérable méritant parfaitement les deux coups de couteau qu'une main inconnue lui avait donnés.

Ce qui m'étonnait, c'est qu'on eût conservé cette chambre dans l'état où je l'avais trouvée. Pourquoi ne pas effacer les traces matérielles de cette horrible affaire? Dans quel but avait-on calfeutré les fenêtres, bouché les issues, et pour ainsi dire muré la porte? Peut-être après tout était-ce le moyen le plus sûr d'ensevelir à jamais le passé!

Je relus encore la fameuse en-

quête : il me parut évident que la justice avait fait fausse route et que ma façon d'expliquer les faits devait ne pas s'éloigner beaucoup de la vérité.

Le 1er janvier 1786 le corps du comte avait été trouvé sur la lisière du taillis appelé depuis le bois du Mort, mais rien ne prouvait que ce fût là le lieu du meurtre. Il était dit simplement dans la déposition des amis du comte, — ses compagnons de débauche restés au château, — que le 30 décembre au soir, après souper, Jean avait donné ordre de seller son cheval et était parti gaiement sans vouloir être accompagné par personne. Depuis ce moment on ignorait absolument ce qu'il était devenu.

Or les dernières lettres de notre petite fée Printemps ne laissent aucun doute sur les poursuites dont elle était l'objet depuis que la mort de sa mère la laissait seule, sans appui et sans protecteur. Bien certainement le misérable avait voulu profiter de ce moment d'isolement pour déshonorer la pauvre fille ; il avait déjà fait deux ou trois tentatives et comptait sur cette visite nocturne pour commettre son infamie. C'est donc au pavillon des Étangs, chez Claire d'Hanelay, qu'il se rendait le 30 décembre après souper.

Et s'il avait poursuivi sa victime avec cette féroce insistance, s'il avait été sans pitié pour ses larmes et son désespoir, c'est qu'il savait sans doute que René pouvait revenir d'un mo-

ment à l'autre et que les premiers moments de douleur passés, Claire trouverait plus aisément le moyen de se soustraire à ses poursuites.

Je m'imaginai le comte Jean arrivant au pavillon pendant la nuit et après avoir attaché son cheval à quelque arbre du bois, pénétrant dans la maison par l'escalier qui donne sur le jardin et dont il pouvait fort bien avoir une double clef. Il arrivait ainsi jusqu'à la chambre de Claire sans avoir été entendu par Nicaise Dumont qui habitait, comme on sait, le rez-de-chaussée et par cette nuit d'hiver devait être enfermé chez lui soigneusement.

On se souvient sans doute de la déposition de ce brave homme : il y déclarait que le 30 décembre il avait

été occupé fort avant dans la nuit à préparer ou à saler un porc. Il serait très-possible que ce détail fût conforme à la vérité; il expliquerait dans tous les cas, qu'un couteau se fût trouvé sous sa main et qu'il s'en fût armé lorsqu'il avait entendu au-dessus de lui les cris désespérés de sa jeune maîtresse. Il était monté en toute hâte, une lutte s'était engagée et il s'était servi de son arme.

Mais en admettant que Nicaise Dumont fût le seul auteur de ce meurtre, il est impossible d'admettre qu'il ait pu sans le secours de personne porter le cadavre à une demi-lieue de là, dans le bois où on l'avait trouvé. Deux hommes n'avaient pas été de trop pour exécuter cette rude

besogne. Je me figurais d'ailleurs que René avait dû jouer un rôle important, sinon le principal, dans cette triste affaire.

L'instruction, il est vrai, le mettait hors de cause, assurant qu'au moment du crime il était embarqué pour un voyage lointain, mais il y a là une évidente confusion. Lorsque Claire écrivait ses trois derniers billets, René était absent de Paris, mais pour quelques jours seulement. Elle n'eût pas réclamé le retour immédiat de son fiancé avec autant d'insistance s'il eût été embarqué pour un voyage lointain. Dans tous les cas, ce voyage aurait eu une cause dont on retrouverait la trace dans la correspondance. René, loin de songer à quitter la France, ne pensait

alors qu'à se rapprocher de celle qu'il aimait.

Il est possible que le chevalier d'Orchamps se soit embarqué, mais c'est postérieurement au meurtre du comte et son départ, signalé dans l'instruction, ne fait que me confirmer dans la conviction qu'il y a pris une part active. Rien de plus simple d'ailleurs que d'expliquer cette énigme. Les lettres de Claire arrivèrent régulièrement à l'hôtel de la rue Jacob et y restèrent, attendant René. Celui-ci étant probablement en tournée d'affaires et son retour devant être très-prochain, on n'avait pas jugé à propos d'exécuter la pressante recommandation de Claire.

René en rentrant à Paris, le soir probablement, trouvait donc chez lui

la lettre du 25 lui annonçant la mort de M^me^ d'Hanelay et celle du 28 où la pauvre fille réclamait sa présence. Il est bien certain que sans perdre une minute, sans même saluer son parrain, il courait à la poste et piquait des deux; il était impossible qu'il n'eût pas fait cela. Or, en un jour et une nuit, un cavalier bien monté pouvait aller de Paris aux Étangs; et la Providence voulut que René y arrivât le 30 décembre dans la nuit, assez à temps pour sauver sa fiancée et punir un coquin.

L'occasion serait belle pour décrire la course échevelée et ce pauvre garçon ayant en croupe le plus horrible des cauchemars, son arrivée subite dans la chambre de Claire et détailler la scène qui dut avoir lieu.

Mais la vérité des faits m'oblige à avouer que je ne sais rien de positif sur le rôle qu'il joua dans cette affaire. Est-ce lui qui tint le couteau et porta le coup? — est-ce Nicaise Dumont? Je ne saurais le dire. — Tous deux réunirent leurs efforts pour transporter le cadavre : voilà ce qui me paraît certain. La chose faite, le chevalier d'Orchamps, laissant sa fiancée aux soins dévoués de Nicaise, remonta à cheval et gagna le port le plus proche, le Havre très-probablement, où il s'embarqua. En sorte qu'il était déjà bien loin de la France lorsque le procès commença.

On se demandera sans doute pourquoi les deux pauvres enfants ne s'embarquèrent pas ensemble. Je me suis fait moi-même cette question,

mais n'est-il pas bien naturel que le cadavre du comte se soit tout d'abord dressé devant eux comme un obstacle éternel à leur union.

Si excusable, si légitime que fût la conduite de René, il n'en est pas moins vrai qu'il venait de commettre un crime et que par une fatalité terrible, il était l'héritier de sa victime. Il devait être éperdu, à moitié fou lorsqu'après avoir caché dans les broussailles l'homme qu'il venait de tuer et les mains encore tachées de sang, il se remit en selle, pour s'éloigner à jamais.

On peut supposer d'ailleurs qu'il espérait revenir plus tard aux Étangs, qu'il n'avait pas dit un adieu éternel à sa chère bien-aimée, qu'il avait pour l'avenir un plan

de conduite, mais le plus probable est qu'il prit la fuite parce qu'il fallait fuir et avec aussi peu de réflexion qu'un homme qui se jette par la fenêtre pour éviter les flammes dont sa chambre est envahie.

Notre pauvre petite fée Printemps dut se réfugier immédiatement aux Ursulines d'Orléans, où nous savons qu'elle mourut.

Quant à Nicaise Dumont, il resta dans le pavillon des Étangs ainsi qu'eût fait un chien fidèle, et c'est même une des raisons pour lesquelles je pense qu'il ne joua dans ce drame qu'un rôle secondaire. La conscience de n'en pas être le principal auteur pouvait seule lui donner le courage de rester calme devant

les recherches de la justice. Sans doute il savait aussi que le danger était pour lui plus apparent que réel ; il connaissait l'esprit de la province, savait que le comte Jean y était détesté, qu'il avait porté le trouble et la honte dans un trop grand nombre de familles, pour qu'on ne cherchât pas à éviter les révélations qu'entraînerait une enquête profonde et prolongée.

Le brave homme fut donc en compagnie de sa petite-fille, devenue depuis ma vieille servante, le gardien du manoir. Ce fut lui certainement qui barricada les fenêtres, les portes et fit une sorte de tombeau impénétrable de cette chambre où Claire avait vécu.

Est-ce de sa propre autorité qu'il

avait agi de la sorte ou bien René lui en avait-il donné l'ordre avec l'intention de retrouver plus tard sa demeure intacte et dans l'état où il l'avait laissée ? — Je ne sais trop.

Dans tous les cas, la Révolution arriva. Au nom de la nation on s'empara du château qui fut démoli avec un tel soin qu'il n'en resta pas pierre sur pierre, le bois fut arraché, le sol partagé, défriché et si mon cher pavillon resta debout c'est à sa vieillesse, à son aspect modeste qu'il le doit et sans doute aussi à l'adresse de Nicaise qui en devint propriétaire en 93 ou 94 pour une poignée d'écus.

Bien souvent j'ai voulu interroger ma vieille servante sur ce passé lointain, mais quelque habileté que j'aie mise dans mes demandes, quelque

soin que j'aie pris dans mes questions, je n'ai jamais pu obtenir un mot d'éclaircissement sur le sujet qui m'intéressait.

Aussitôt que j'y faisais allusion, elle devenait stupide ou du moins faisait tout comme. Elle est morte, fidèle au secret qu'elle avait sans doute juré de garder éternellement. Et cependant elle devait savoir bien des choses. Les souvenirs d'enfance sont vivaces et il était impossible qu'elle n'eût pas fait mille conjectures, que son père n'eût pas laissé échapper quelques paroles qui avaient dû lui donner à réfléchir, car elle n'était pas sotte, la chère vieille!

Elle a vu naître mon premier enfant et je n'oublierai jamais les preuves d'attachement et de fidélité

qu'elle nous donna jusqu'à sa mort. Je finis par respecter son mutisme, et, quelque envie que j'en eusse, je ne fis plus allusion aux choses qu'elle voulait taire. Il m'arriva souvent de prendre ma canne, mon chapeau et de sortir brusquement pour ne point succomber à la tentation de l'interroger. C'est particulièrement sur Jacques Dripper que j'aurais voulu avoïr des renseignements précis. J'étais à son sujet travaillé par les plus étranges soupçons. Je m'étais imaginé, depuis longtemps déjà, que cet étrange Américain n'était autre que le chevalier d'Ouquenay d'Orchamps, René en un mot, rentré en France sous l'Empire et réfugié dans ce pavillon où s'était passée sa première jeunesse. Ce n'était là malheureusement

qu'une simple présomption qu'il était bien difficile de prouver. Je n'avais dans mes papiers qu'une seule lettre de René, datant de sa jeunesse et dont j'ai, je crois, cité quelques passages. Je voulus du moins comparer l'écriture de cette lettre à celle de Jacques Dripper dont j'avais un spécimen dans mes titres de propriété.

Sur l'acte de vente passé en 1808, entre Nicaise Dumont et l'Américain, je retrouvai la signature de ce dernier, précédée de ces mots : « Approuvé l'écriture ci-dessus. » J'étudiai ces deux lignes avec le plus grand soin ; les D surtout furent l'objet d'une analyse particulière. Tout le monde sait, en effet, combien le D est indiscret par ses révélations : dans le jet de plume qu'il

nécessite, l'habitude de la main apparaît presque fatalement; il est difficile de dénaturer ce mouvement rapide et spontané.

J'en fus pour mes frais d'observation. L'écriture de la lettre était large, un peu massive, et fortement accentuée. Celle de l'acte de vente, au contraire, était longue, effilée, maladroite, tremblante. Il y avait pour moi quelque chose de tout à fait extraordinaire dans cette dernière écriture : les hésitations, les inexpériences dépassaient un peu la mesure et paraissaient affectées ; certaines lettres étaient tracées avec trop d'assurance pour que la gaucherie de certaines autres fût admissible. Et d'ailleurs le vieil Américain n'était pas illettré au point d'écrire

avec cette enfantine maladresse ; n'avais-je pas surpris chez lui, lors de ma première visite, quelques livres qui prouvaient un esprit cultivé? C'est même de cette première découverte que dataient mes doutes à l'endroit de l'étrange paysan.

Je me mis à feuilleter chacun de ces livres ; je les examinai page par page, espérant y trouver une note, un mot, écrit en marge. Il est vrai que l'on y avait fait quelques annotations, mais elles avaient été effacées avec un soin extrême.

Tout cela ne prouvait rien, mais donnait de la consistance à mes soupçons. Ce qui les confirma d'une façon plus complète encore, ce fut l'examen des papiers personnels de Jacques Dripper, sujet américain,

né à Montréal. Il y avait, au milieu du visa et des timbres de toutes sortes, une signature très-lentement tracée et qui n'avait absolument rien de commun avec l'écriture de la lettre et celle de l'acte de vente.

Il devint évident pour moi que les papiers américains étaient authentiques, mais n'appartenaient nullement au soi-disant Dripper que j'avais connu. Sans doute René s'était approprié ces papiers, les avait achetés ou les avait enlevés à quelque soldat tué sur la frontière, car on se battait encore aux États-Unis, lorsqu'il y était arrivé en 1786, quoique le traité de Versailles eût été signé depuis longtemps, et c'est à la faveur de ces pièces, lui constituant

une identité nouvelle, qu'il était rentré en France où il avait depuis conservé l'incognito.

Ce ne fut que deux ans après mon installation aux Étangs, et au moment où j'allais me marier, que j'eus enfin la confirmation positive de toutes mes suppositions. Ce fut même le fait d'un hasard singulier, et l'on peut dire que ces preuves me tombèrent du ciel.

J'avais conservé des relations fort amicales avec le curé de Rieu, et, lorsque mon mariage fut décidé, je voulus qu'il en fût instruit des premiers; je me rendis donc au presbytère. Or, en passant dans le cimetière, l'idée me vint d'aller voir la tombe où deux ans auparavant avait été enterré ce vieil Américain qui

m'avait si fort intrigué et m'intriguait encore.

Je reconnus de loin la sépulture au soin avec lequel elle était entretenue. Rien ne m'étonnait de la part de notre bon curé, mais j'avoue que je fus stupéfait en apercevant sur la croix noire l'inscription suivante :

CI GIT

*René d'Ouquenay d'Orchamps, dit Jacques Dripper, décédé au manoir des Étangs, dans sa quatre-vingt-troisième année.*

Priez pour lui.

Je courus au presbytère aussitôt, mais dès les premières paroles que je prononçai au sujet de cette inscription, le curé m'arrêta doucement :

« Je regrette, mon cher monsieur, me dit-il, de ne pouvoir satisfaire complétement votre curiosité. Soyez sûr d'ailleurs que cette inscription n'est pas le résultat d'une pure fantaisie. En la faisant tracer sur la croix, je n'ai fait qu'exécuter les dernières volontés du mourant. Il a voulu que le nom qui lui appartient et qu'il a dû cacher pour des raisons graves, pendant une partie de sa vie, fût rétabli sur sa tombe à côté de cet autre nom sous lequel vous l'avez connu.

« — Mais cette inscription semble fraîchement peinte, monsieur le curé?

« — Elle date de quinze jours seulement, le chevalier d'Orchamps avait désiré qu'elle fût tracée deux ans après sa mort; j'ai fait venir le pein-

tre le lendemain du second anniversaire.

« Il avait pour agir ainsi des raisons particulières...

« — Que je suis le premier à respecter, monsieur le curé. Je serai d'ailleurs d'autant moins indiscret que je crois connaître en grande partie l'existence de René d'Orchamps. Cette inscription ne fait que confirmer des soupçons déjà bien anciens. J'ajouterai que je suis un peu parent de ce pauvre homme. »

Et je racontai au prêtre l'histoire que l'on vient de lire.

« Je n'aurais sans doute que peu de chose à ajouter, dit le prêtre, s'il m'était permis de révéler ce que me confia le chevalier. Durant de longues années j'ai été son seul ami et

son confident dévoué. Il a beaucoup souffert en ce monde et il est mort en chrétien.

« Prions pour lui, monsieur, et vénérons sa mémoire. »

Le curé s'arrêta, réfléchit un instant, se dirigea vers son secrétaire et revint vers moi, tenant un anneau d'or fort aminci par le temps.

« Cette bague, dit-il, me fut donnée par notre ami quelques heures avant de mourir. Il y attachait un fort grand prix et je fus très-sensible à ce souvenir, quoique la nature du présent soit peu en rapport avec mon caractère. C'est comme vous le voyez un anneau de fiançailles. Voulez-vous me permettre de vous offrir ce bijou? ou plutôt, veuillez considérer que j'en étais seulement dépositaire

et que le chevalier d'Orchamps vous l'avait destiné. Vous allez vous marier, mon cher monsieur ; cette bague sera votre alliance. Ces anneaux-là s'attristent à ne pas être portés et ce n'est pas leur fait de rester solitaires au fond d'un vieux tiroir. »

Je remerciai l'excellent homme avec effusion et, rentré chez moi, mon premier soin fut d'ouvrir la bague ; je pus déchiffrer sans trop de peine deux noms encore visibles : René d'un côté et de l'autre : Claire 1785.

C'est lors du voyage qu'il fit aux Étangs à l'occasion de la mort du comte, que René dut mettre au doigt de Claire cet anneau de fiançailles. La chère enfant ne fait-elle pas allusion à cette scène dans l'une

de ses lettres lorsqu'elle parle de la jolie allée où pour la première fois ils se jurèrent d'être l'un à l'autre?

L'allée subsiste encore, et depuis vingt ans l'anneau ne m'a pas quitté.

Ma jeune femme fut d'abord séduite par mon installation et nous restâmes sous nos grands arbres dans le bon vieux nid que la providence semblait nous offrir. Nous y étions si bien! pourquoi chercher ailleurs un mieux qui nous aurait fui? Et puis le bonheur est comme ces verres de Venise au pied fragile, aux anses frémissantes : un mouvement brusque et tout est en miettes.

Les enfants vinrent... je ne retournai plus à Paris, j'achetai des terres,

je pris racine. Nous pûmes faire quelque bien autour de nous, et rapidement ma femme fut adorée.

J'ai cinq enfants et précisément en ce moment même, Blanche, qui est l'aînée, traverse le jardin... et sans chapeau, la folle, par ce soleil! Ma chère fillette! elle est si bonne que je n'ose pas parler de sa beauté.

Mes quatre garçons sont des gars robustes ; rudes poignes, c'est la vie des champs qui leur vaut cela, et cœur d'or ; c'est leur mère qui les a dotés.

J'ai appris le latin à tout ce monde-là ; de sorte que j'ai fini par le savoir un peu moi-même et en certains jours de pluie le *De senectute* me fait venir les larmes aux yeux.

Tous mes fils veulent être ou sol-

dats ou fermiers. Je n'y vois pas de mal; que le ciel les protége!

Mais allons manger la soupe, il est deux heures et mes affamés n'aiment pas à attendre.

Quand nous sommes tous là autour de la table et que je les aperçois si bien portants, en si bel appétit, jeunes, heureux, l'âme épanouie, le cœur pur et joyeux, j'éprouve comme une ivresse de reconnaissance, et, le diable m'emporte, j'ai peur d'avoir volé le bonheur de quelqu'un.

« Mais, papa, vous ne dites rien, fait Blanche.

— Je ne dis rien, je ne dis rien... eh, parbleu! si j'ouvrais la bouche je fondrais en larmes. »

Ma femme ne s'y trompe pas, elle me lance à travers la table un petit

regard qui n'a l'air de rien, mais qui veut dire : je te comprends, mon pauvre homme. Et puis après le dîner nous allons causer de tout cela. Au bout de vingt ans de mariage on se connaît naturellement, on se devine, les cœurs prennent l'habitude de battre à l'unisson.

J'ai idée que la petite fée Printemps qui est là-haut nous sert beaucoup auprès du bon Dieu et nous a valu bien des douceurs.

Qui croirait que ma femme en fût jalouse, jalouse du pastel au bouquet bleu!

Eh bien non, disait-elle, non, ce n'est pas là une beauté régulière; c'est un gentil visage, une physionomie piquante, rien de plus.

Elle n'en pensait pas un mot.

Quelle duplicité ! Depuis, nous en avons bien ri.

Mais pour le coup voici la cloche et sûrement je vais être grondé, car on me gronde.

Les Étangs, juin 1874.